SIX PAGES

LA PRESSE

CIRCULATION MOYENNE par ... 27,[illegible]58

NEUVIÈME ANNEE—No 149 MONTREAL, VENDREDI 28 AVRIL 1893 UN CENTIN

COTEAU ST-LOUIS

Les conseillers ennuyés des lenteurs de nos échevins

ILS N'ONT PAS DEMANDÉ L'ANNEXION A GENOUX

ENTREVUE AVEC L'UN D'EUX

Hier, le comité des travaux publics et le comité de police du Coteau St-Louis ont siégé conjointement, pour s'occuper d'amélioration de rues et pour ouvrir des soumissions pour les uniformes de la police et des pompiers.

Après avoir donné le contrat des habits, les deux comités ont décidé de charger le contre-maître de la corporation de faire construire les trottoirs à la journée en n'employant que des ouvriers de la localité.

IL FAUT SE HATER

Au cours d'une entrevue avec un reporter de la PRESSE, hier, M. Benjamin Dupré, membre du conseil municipal du Coteau Saint-Louis et président du comité des travaux publics, a déclaré que si le conseil de ville de Montréal ne prend pas une décision aujourd'hui sur la question de l'annexion, la municipalité du Coteau St-Louis y renoncera pour le moment. "Pour ma part, dit-il, je suis fort partisan de l'annexion, mais je ne demanderai pas l'annexion à genoux aux échevins de Montréal. Si l'annexion n'a pas lieu, nous emprunterons la somme de $200,000 à 4 p.c., afin de payer les vieilles dettes pour lesquelles on nous charge 7 p.c. d'intérêt, et cela nous mettra aussi en mesure de faire ouvrir nos rues et de terminer les travaux commencés."

AU MILE-END

Il n'y aura pas d'hôtel cette année

A la dernière assemblée du conseil de Saint-Louis du Mile-End, M. J. H. Olivier, notaire, a été nommé secrétaire de la municipalité. Il a depuis formé une nouvelle société légale avec M. J. H. Lavallée, sous les noms de Olivier & Lavallée, 61 rue St-Gabriel.

Mardi dernier, le conseil municipal de St-Louis du Mile End, a accordé quinze licences d'épicier pour vente de liqueurs spiritueuses. Toutes les applications pour licences d'hôtel ont été rejetées, de sorte que, à partir du mois de mai, il n'y aura plus d'hôtel dans St Louis du Mile End. Le conseiller Collerette avait proposé d'accorder 2 licences d'hôtel, mais il n'a pas eu de secondeur. Le maire et le secrétaire trésorier sont autorisés à accepter de l'institution des sourds-muets et de M. R. E. Mainwairing, certains bouts de rues offerts gratuitement à la municipalité, pourvu que celle-ci entretienne ces rues en bon état.

A STE-CUNEGONDE

Le chef de police réclame pour les siens

Le chef Pagé, en sa qualité d'inspecteur sanitaire, avertira, aujourd'hui, les citoyens de Ste-Cunégonde, de tenir leurs cours propres. Le chef rapporte que l'an dernier, on avait accordé 340 licences de toute sorte; cette année, une douzaine d'applications pour diverses licences ont été reçues. A moins que ceux qui ont besoin de licences ne se hâtent d'envoyer leur application, le chef prendra des poursuites contre eux. M. Pagé dit que tous les bouchers devraient avoir leur licence lundi.

Le chef Pagé proteste contre le rapport publié dans les journaux annonçant qu'un hôtelier de Sainte-Cunégonde avait été arrêté pour avoir embauché des jeunes filles. Le chef dit que l'accusé est un Montréalais et non un citoyen de Sainte-Cunégonde.

La ville des vélocipèdes

On écrit de Chicopee Falls, Mass., que cette ville, où Mgr Guay, de Québec, prêche en ce moment une retraite, contient à peu près quatre cents familles canadiennes.

C'est à Chicopee Falls que se trouvent les grandes manufactures de vélocipèdes. Chaque homme, à peu d'exception près, a son vélocipède.

Il y a aussi de grandes manufactures de coton et une grande activité règne partout au milieu d'une population de 7,000 âmes.

HOULE ARRÊTÉ

Il fait des centaines de victimes

UN MARIAGE MANQUÉ

Les détectives Arcand et Lafontaine sont enfin parvenus à arrêter le nommé Joseph Houle dit Fortier, l'escroc dont LA PRESSE a donné le signalement hier. La police a découvert que le nombre de femmes que cet homme a volées, sous prétexte de leur acheter des cheveux, se chiffre par centaines; un grand nombre de dépositions ont été faites contre lui.

On raconte qu'il est allé un jour chez une jeune fille pauvre d'Hochelaga, qui était sur le point de se marier, et qu'il lui a fait accroire qu'elle aurait $25 de sa chevelure, si elle consentait à lui donner une piastre de commission. Elle lui donna la piastre, puis elle coupa ses cheveux et se rendit chez le perruquier que lui avait indiqué Houle. Inutile d'ajouter qu'elle n'a rien obtenu pour ses cheveux.

Mais le plus grand malheur, c'est que son fiancé, en la voyant dépouillée de sa luxuriante chevelure, en fut vivement frappé et refusa de donner suite à leur projet de mariage. Qu'on juge de la douleur de cette jeune fille.

UN CAS ETRANGE

Paralysie intermittente

On nous écrit d'Inverness, Cantons de l'Est, que l'on est depuis quelque temps témoin en cette paroisse d'un phénomène très curieux. C'est le cas d'un jeune Québecquois qui fait ses humanités. Il est possédé de la plus étrange maladie qui se soit vue. Il est comme paralysé à certaines heures du jour. Les médecins n'y peuvent rien comprendre. Généralement il peut se lever vers midi et six heures durant; à part cela il est presque toujours assis, il ne marche presque jamais à part les heures ci-haut mentionnées. Il ne paraît pas souffrir. Les médecins disent que c'est un cas extraordinaire.

Accident

Oliva Trudel, âgé de 19 ans, et demeurant au No 1833, rue Sainte-Catherine, s'est fait prendre la main gauche dans une machine, hier, à la Montreal Brass Foundry, où il était employé. On l'a conduit à l'hôpital Général et on a dû immédiatement lui faire l'amputation du pouce.

Personnel

Mgr Decelles, de St Hyacinthe, était à Nicolet, mardi et mercredi, l'hôte de Mgr de Nicolet. Sa Grandeur a fait une visite à toutes les communautés de la ville.

—M. Milton McDonald, député de Bagot, a été nommé par le gouvernement provincial, directeur de la société d'agriculture du comté d'Arthabaska.

Incendie au Coteau St-Louis

Hier matin, les pompiers du Coteau St-Louis ont été occupés, pendant deux heures, à combattre un incendie qui a réduit en cendre une grange de la rue Carrières, causant un dommage d'environ $1000. Cette grange appartenait à M. Xavier Prénoveau. Cinq ou six voitures d'hiver et d'été que le propriétaire y avait placées sont brûlées.

Malheureusement, dans cette localité, il n'y a pas de boîte d'alarme, et quand un incendie se déclare, surtout la nuit, il faut se rendre au poste des pompiers pour les en avertir.

L'incendie d'hier matin s'est déclaré vers 1.30 heure, et les pompiers n'en ont eu connaissance que vers deux heures. Quand ils sont arrivés sur les lieux les flammes étaient incontrôlables.

La contestation des Trois-Rivières

QUÉBEC, 28—La Cour de Révision a rendu jugement dans l'affaire de la contestation d'élection de Trois-Rivières. La pétition a été renvoyée avec dépens, et l'élection de M. Normand maintenue.

Un massacre

PORT SAID, 28—Le bruit court que l'expédition italienne en Afrique, conduite par M. Ferrandi, a été massacrée sur la côte des Somalis.

La peine de mort

BERNE, 28—Un referendum a eu lieu dans le canton de Schaffhouse pour le rétablissement de la peine de mort. Par 4,920 voix contre 1,182, le rétablissement a été voté.

LA CORPORATION DE QUEBEC

Et les communautés religieuses

QUÉBEC, 28—A la dernière séance du comité de l'aqueduc, la fameuse question de l'eau et des communautés religieuses est venue sur le tapis. Le comité en est resté à sa première décision et à partir du 1er mai prochain, la ville refusera l'eau aux communautés qui ont refusé de se conformer aux décisions du conseil de ville.

LA REVUE NAVALE

Nouveaux détails

NEW-YORK, 28—Le mauvais temps qui a beaucoup contrarié pendant une partie de la journée d'hier la revue de la flotte internationale, s'est remis au beau vers deux heures.

Lorsque le "Dolphin" eut jeté l'ancre près de la 95e rue, les officiers commandant des vaisseaux étrangers furent présentés au président Cleveland par les ministres de leurs pays respectifs. Les premiers officiers qui ont été présentés sont l'amiral anglais Sir John Hopkins, le vice-amiral russe Kinakoff et l'amiral français de Libran. Tout le corps diplomatique et les officiers de marine étaient en grand costume de gala; le Chatle, vaisseau de guerre, a alors tiré une salve de 21 coups de canon. Le spectacle était magnifique.

Le président a quitté le Dolphin après la réception des officiers étrangers. Les vaisseaux de guerre ont tiré une salve à ce moment. Le Dolphin est ensuite descendu entre les deux lignes de navires, Mme Cleveland, prise d'une indisposition subite, à dû quitter le Dolphin pendant la revue.

Elle est partie dans l'après-midi pour Washington où elle est arrivée un peu avant minuit.

Dans la soirée un bal a eu lieu au Madison Square Garden. Le président, les hauts fonctionnaires de l'Etat, les ambassadeurs étrangers, etc., etc., étaient présents.

Les décorations étaient d'une grande richesse et éclipsaient par leur magnificence tout ce qui a été fait jusqu'à présent dans ce vaste lieu de réunion.

Pendant la soirée un souper a été offert aux invités dans la salle de concert. Un grand nombre d'officiers des navires qui ont pris part à la revue assistaient à cette soirée.

L'EXPOSITION DE CHICAGO

Ne sera pas complètement prête le jour de l'ouverture

CHICAGO, 27—Les travaux d'achèvement de l'exposition se poursuivent avec vigueur en dépit du vent et de la température peu favorable. Une armée de 15,000 ouvriers munis de tous les outils et appareils perfectionnés connus, travaillent jour et nuit. Les directeurs admettent que l'exposition ne sera pas complète lundi prochain, jour de l'ouverture. Ceux qui peuvent se rendre compte de l'état des travaux déclarent que, quoique tout ne soit pas complètement terminé, les travaux sont si avancés que ce qui reste à faire peut à peine être remarqué. Quelques-uns sont d'avis qu'il faudra probablement encore un mois pour tout terminer. L'énorme machine de la force de 2000 chevaux, laquelle doit être mise en mouvement lundi lorsque le président Cleveland pressera le bouton électrique, a été essayée hier soir. Le résultat de cet essai a été très satisfaisant.

RELATIONS DIPLOMATIQUES

Suspendues entre la France et Saint-Domingue

PARIS, 28—A la suite des incidents survenus à St Domingue et de l'impossibilité où s'est trouvé le gérant de la légation de France de faire admettre ses réclamations, les relations diplomatiques entre la France et la république Dominicaine sont supendues. La défense des intérêts des nationaux français a été confiée au consul d'Espagne.

La Reine Victoria

FLORENCE, 27—La reine Victoria a fini son séjour en Italie et elle est repartie pour l'Angleterre.

Pour l'indigestion, prenez le *Malto Peptonized Porter*.

Invitation

Nous invitons respectueusement nos nombreux clients et le public en général à venir visiter notre établissement, qui est le plus grand et le plus spacieux de la Puissance, et tous vous serez émerveillés de la richesse et de la grande quantité de meubles de toutes sortes qui y sont installés. F. Lapointe 1551 rue Ste-Catherine. 135—jno

"La Cure d'Or"

RÉCIT D'UN CITOYEN DU FAUBOURG QUÉBEC—COMMENT IL A ÉTÉ GUÉRI

Le récit suivant, que nous recueillons de la bouche d'un citoyen de la partie Est de cette ville, M. P..... No 44 rue Frontenac, prouve bien à l'évidence qu'on peut faire passer l'habitude des boissons enivrantes:

"J'ai aujourd'hui quarante-neuf ans. Depuis vingt ans à l'exception de deux années, je ne crois pas avoir passé un jour sans prendre sept à huit coups de boisson enivrante, parfois une quinzaine. Depuis le mois de septembre dernier, j'en prenais au moins huit à neuf par jour. Ça ne m'empêchait cependant pas de faire mon ouvrage, mais j'étais toujours dans un grand malaise.

"Ayant lu dans les journaux qu'il était possible de se faire guérir de l'ivrognerie, je suis venu à l'Institut Gilkerson. J'avais entendu parler d'autres institute, mais plusieurs me répétaient que des personnes prétendues guéries par ces instituts étaient retombées presque aussitôt. Le 16 mars au soir, j'ai reçu ma première injection. Le 17, jour de la St-Patrice, j'ai pris quatre coups, je recevais régulièrement mes injections. Le 18 au matin, j'ai pris encore un coup, ça été le dernier. Depuis cette date, je n'ai ressenti aucun besoin, aucun désir d'en prendre, sauf le sixième jour, j'ai été pendant cinq ou six minutes assailli d'une grosse soif de bière. J'ai résisté. La tentation de la boisson n'a pas reparu. J'ai fréquenté les mêmes hôtels qu'autrefois et, fait étrange, la boisson ne m'inspire que du dégoût. Bien plus, elle ne me tente pas plus qu'une médecine de sel.

"J'ai suivi le traitement pendant vingt-et-un jours. Loin d'avoir été affaibli, je suis physiquement beaucoup mieux qu'autrefois. Jamais je ne pouvais manger le matin; aujourd'hui, je puis manger d'un excellent appétit en sortant du lit. De plus, par suite des abus de la boisson, je ne pouvais pas, depuis cinq ans, me coucher sur le côté gauche; maintenant je repose sur ce côté pendant deux heures sans aucun malaise. Les expectorations continuelles qui m'asséchaient l'estomac sont complètement disparues.

"Permettez-moi de signaler quelques effets incidents de la cure:

"Le 2ème ou 3ème jour, le goût de la boisson disparaît; le 4ème ou 5ème, on sent par tout le corps une forte démangeaison qui disparaît dans un bain chaud. Ce doit être la sortie de la fièvre alcoolique. Du 1er au 12ème jour, on a la gorge sèche, mais ensuite on devient admirablement bien.

"Tous les jours, je vais à l'Institut, No 2234 rue Ste-Catherine, et j'y vois les patients qui peuvent vous tenir le même langage que moi. Je n'ai pas encore constaté une seule rechute."

Chapeaux Romains! Chapeaux Romains!

La seule maison à Montréal où les messieurs du clergé trouveront le plus beau choix de chapeaux romains et de pardessus en caoutcouc, est la maison Chas. Desjardins et Cie, 1537, 1539 et 1541 rue Ste Catherine. 27, 28, 1, 2, 4, 5, 8, 9

—On peut se rendre directement au parc Amherst par les chars urbains via rue St-Denis. 140-jno

—On peut se rendre directement au parc Amherst par les chars urbains via rue St-Denis. 140-jno

POURQUOI endurer-t-on le mal de dents qui fait tant souffrir lorsqu'on connaît un remède pour le guérir instantanément, qui est la **Gomme de Gibbons** pour guérir le mal de dents. Vendue par tous les pharmaciens.

5 POUR CENT ET 6 POUR CENT

Argent à prêter sur première hypothèque, $5000 et au-delà. S'adresser à ALEX WOODS, bâtisse d'assurance Sun Life, 1766 rue Notre-Dame. 32—jno

ALFRED BENN

vend le Coffre-Fort le mieux confectionné dans le monde entier, le GOLDIE & McCULLOCH. Il vous fera un coffre-fort d'une grandeur quelconque et de n'importe quel patron aux prix les plus bas. 298 rue St Jacques. 233—jno

MME VVE A. DESMARAIS & LACROIX, fils, soignent toujours, comme par le passé, au No. 1253 rue Mignonne, coin de la rue Ste Elizabeth, Montreal. Ont aussi toujours en mains la merveilleuse preparation pour faire tomber les poils follets de la figure des dames. Prix $1.75 la bouteille. 47-jno qh

MANUFACTURE DE

BILLARDS

Et d'accessoires

Importateurs de materiel de billard de toute sorte, boules pour jeux de quilles et quilles. Réparations de tout genre.

E. L. Ethier & Cie

88 rue St Denis

Téléphone 6937.

Succursale: 206 RUE DALHOUSIE, Ottawa. 79-IMV-jno

SITUATIONS VACANTES

ON DEMANDE des garçons comme messagers dans un magasin de marchandises sèches. S'adresser à W. H. Scroggie, 2217 rue Ste Catherine. 148—2

ON DEMANDE immédiatement une servante generale recommandée. 339 St Denis. 148—4

ON DEMANDDE une servante pour hôtel. 1272 Notre-Dame. 148—3

ON DEMANDE des couturières pour ouvrage facile. 283 St André. 148—3

ON DEMANDE une servante generale pour une famille de 3 personnes. 713 Sherbrooke. 148—7

ON DEMANDE un bon barbier au No 1276 rue Ste Catherine. 148—3

ON DEMANDE un commis d'experience pour marchandises sèches. S'adresser Des Jardins et Rodrigue, 256 St Laurent. 148-2

ON DEMANDE une servante générale pour une famille de 3 personnes, pas de lavage ni repassage, bonnes references requises, s'adresser au No 604 rue Sherbrooke. 148—5

ON DEMANDE une apprentie modiste, une qui a déjà cousu preferée. No 41 rue Campeau. 148—2

ON DEMANDE des menuisiers de premiere classe. S'adresser chez Henry Morgan & Cie, Carré Philippe. 148—2

ON DEMANDE des agents pour solliciter des ordres dans un commerce de meubles et tout genre d'articles utiles dans une maison, au comptant ou à la satisfaction des gens. S'adresser Perrault et Cie, 1340 rue Ste Catherine. 148—8

ON DEMANDE une demoiselle comme commis, parlant les deux langues, ayant de l'expérience dans le commerce et connaissant la musique à première vue. Foisy Frères, 70 St Laurent. 148—3

ON DEMANDE une bonne servante générale assez âgée. Bon prix. 55 Berri. 148-2

ON DEMANDE de bons menuisiers au No 103 St Hubert. J. B. L. Prevcourt. 148—2

ON DEMANDE pour une famille de deux personnes une jeune Canadienne française comme servante generale; le lavage se fait en dehors; elle peut demeurer chez ses parents. Se presenter au No 126 rue Mackay. 148—2

ON DEMANDE un forgeron chez J. Juneau, 278 Notre-Dame. 148—2

ON DEMANDE une servante, 341 rue St Hubert. 148—3

ON DEMANDE immédiatement un commis d'expérience dans l'epicerie, au No 139 rue St Paul. 148—2

ON DEMANDE une bonne d'enfants au No 105 rue St Antoine. 147—3

ON DEMANDE un bon couturier au No 1564 rue Ontario. 148—2

ON DEMANDE une servante. 1498 Ontario, coin St Denis. 148—3

ON DEMANDE une fille generale au No 18 rue Amherst. 148—2

ON DEMANDE des ouvrieres experimentées pour les chemises et la lingerie, machines à vapeur. N. E. Brais, No 9 rue Lemoine. 148—3

ON DEMANDE un barbier compétent comme chef de boutique. Bons gages et emploi permanent pour la personne convenable. S. Larrante, 2305 rue Ste Catherine. 147—3

ON DEMANDE des pensionnaires. 1333 rue Mignonne. 146—6

ON DEMANDE une bonne couturiere pour les habits. S'adresser à rue Chenneville. 146—6

ON DEMANDE des bons agents pour solliciter des ordres sur modele pour le célebre moulin à laver "Sun" payant $3 à $4 par jour. A. Ethier, agent, 163 Chatham. 146—6

ON DEMANDE des couturiers dans les pantalons. 253 rue Logan. 145—6

ON DEMANDE un bon peintre pour voitures. S'adresser à Adolphe Beauchamp, St Martin, P.Q. 146—8

ON DEMANDE des dames comme agents pour vendre le moulin à laver "Sun," s'adresser 2547 Notre-Dame. 144—6

ON DEMANDE une bonne presseuse de pantalons et des bonnes filles pour coudre à la main. S'adresser aux Belles Provost, 1356 rue Ontario. 145—5

ON DEMANDE des charretiers avec leurs tombereaux. S'adresser en arriere du "City Hotel," rue St Maurice. 145—6

ON DEMANDE un jardinier de premiere classe. S'adresser au No 149 rue Saint Maurice ou au No 441 rue Sherbrooke. 145—jno

ON DEMANDE un barbier de première classe au No 294 rue Bleury. 147—3

ON DEMANDE une modiste en chapeaux de premiere classe pour une maison importante. Des references sont exigees. Adresser lettre aux initiales H. H. H., bureau de LA PRESSE. 147—3

ON DEMANDE des couturieres pour chaussures tournées, tousseurs de turns). Michaud et Lefebvre et Cie, coin Robin et Montcalm. 147—4

ON DEMANDE immédiatement une servante, 48 rue Commune. 147—4

ON DEMANDE de jeunes garçons respectables pour ouvrage facile; se presenter entre 10 et 12 heures a. m., au No 29 rue Saint Justin. 147—6

ON DEMANDE une fille de chambre au No 344 rue Sherbrooke. 147—3

ON DEMANDE une bonne modiste de robes et manteaux, sachant la coupe. Bon salaire. S'adresser M. M. 99, bureau de LA PRESSE. 147—3

ON DEMANDE une bonne d'enfants, Mde Macdonald, 15 carré Dalhousie. 147—3

ON DEMANDE une servante générale au No 1424 rue Notre-Dame. 147—3

SALAIRE OU COMMISSION — On demande des agents pour vendre à salaire ou à commission le nouveau crayon-effaçoir chimique breveté. La plus utile et la plus nouvelle invention qui ait jamais été offerte sur le marché. Il efface completement l'encre en deux secondes. Il travaille comme une magie. 200 à 500 pour cent de profit. Les agents font $30 par semaine. Nous avons besoin d'un agent energique general pour tout le territoire et pour choisir des sous-agents. Une chance rare pour faire de l'argent. Pour conditions et details adressez The Monroe Eraser Manufacturing Co, X 340, La Crosse, Wis. 305—jno

SITUATIONS VACANTES

ON DEMANDE une servante, pas de la vaze Bons gages. S'adresser L.G. Thouin, 37 rue Lacroix. 147—3

ON DEMANDE des servantes, cuisinieres, filles de chambre et filles de salle, au No 26 avenue Marie-Louise. 147—3

ON DEMANDE une servante generale au No 90 St Hubert. 147—3

ON DEMANDE deux plombiers, deux ferblantiers et deux apprentis au No 105 rue St Antoine. 147—3

ON DEMANDE immédiatement une servante generale sachant faire la cuisine, devra consentir à passer l'été à la campagne. S'adresser au No 87 rue St Hubert. 147-jno

ON DEMANDE des peintres, 24 rue Saint Antoine. A. L. Brunette. 147—3

ON DEMANDE un apprenti pharmacien bien recommandé chez R. McNichols, 1492 Ste Catherine. 147—3

ON DEMANDE une bonne d'enfants de 18 à 20 ans au No 18 rue Albina. 147—3

ON DEMANDE une servante generale au No 195 rue Aqueduc. 147—3

ON DEMANDE une servante generale au No 8 Albina. 147—3

ON DEMANDE une fille vive pour le garde-manger. 2356 Ste Catherine. 147—3

ON DEMANDE un apprenti boucher, un de campagne preferé. S'adresser à Treffle Rieau, 553 rue Notre-Dame, ville Maisonneuve. 146—3

A VENDRE

A VENDRE—Une salle à manger bien établie et où l'on fait de bonnes affaires, située dans un endroit central; on vend pour cause de mauvaise sante. Prix $600 seulement, très bon marché. Henry Ward et Cie, 209 rue St Jacques. 148—2

A VENDRE—Vehicules légers manufactures par la Miner Carriage Co, Granby. Buggies couverts, Voitures Concord, Buggies, Charrettes de village, etc. B. P. Cannif, seul agent, écuries Brunswick, 67 rue Saint Alexandre. 146—5

A VENDRE—Pour une épicerie, un comptoir de 16 pieds, tablettes, etc., etc., le tout en parfait ordre et à un prix modéré. S'adresser au No 225 rue Ste Elizabeth. 146—5

A VENDRE—Magnifique menage complet en noyer noir et divers. S'adresser de 9 à 5 hrs p.m., 1881 Ste-Catherine. 142-8

A VENDRE, hôtels, restaurants, magasins de fruits et confiseries et autres sortes d'affaire. L. Harris 1988 Ste Catherine, près de la rue St Urbain. A louer dans différentes parties de la ville: maisons meublées ou non meublées, logements, chambres. 61 jno

A VENDRE OU A LOUER, une boutique de barbier. S'adresser 1985 rue Notre-Dame. 147—3

A VENDRE OU A LOUER—Une terre de 550 arpents, avec bonnes maisons et bâtiments, dont 175 arpents peuvent être utilisés pour la culture ou l'élevage des bestiaux, située dans le comté d'Argenteuil, canton de Harrington, sera vendue à grands sacrifices. Pour plus de details, s'adresser à L. A. Cadieux, 26 St Jacques. 118—jno

A VENDRE—Une magnifique terre contenant 7 arpents par 20, en parfait état de culture, près de la ville de l'Assomption. Conditions faciles. S'adresser sur les lieux ou à L. Guilbault, avocat, l'Assomption. 125—26

A VENDRE OU A LOUER—L'hôtel Bellevue, Chambly Basin. Ce magnifique hôtel construit en brique, très bien situé sur la rivière Richelieu. Les conditions sont pour convenir à aucun acquéreur ou locataire acceptable. S'adresser à H. RIENDEAU, Epicier, Chambly Basin. 75—jno Ou à 1763 RUE NOTRE-DAME.

A VENDRE—Une très jolie paire de chevaux, bai brune, 15 mains, 5 ans. S'adresser au Haras National, Outremont. 148—6

A VENDRE magasin de sucreries et tabac. Bonne place pour donner des repas 1236 rue Ontario. 148—3

A VENDRE—Une magnifique bibliothèque (buffet) pour jeune médecin, à bon marché. S'adresser au Docteur F. X. Plouffe, 536 St Urbain. 147—8

A VENDRE — Une boutique de barbier, établie depuis six ans. S'adresser L. 50 LA PRESSE. 147—3

CENT MILLE vieilles briques à vendre. Rolland et Frère, 522 rue St Paul. 147-3

A LOUER

A LOUER—Un grand terrain au coin des rues Inspecteurs et Lagauchetiere, un cottage en pierre au No 834 rue Lagauchetiere; bureaux et chambres au deuxième et au troisième etage. No 5 Place d'Armes, s'adresser à George R. Muir, hôtel de ville. 148—3

A LOUER—Plusieurs petits et grands logements, très confortables, au centre, près de l'hotel de ville. S'adresser 179 rue St Dominique. 148—10

A LOUER—Haut de maison, bas prix. S'adresser 569 Dorchester. 147—3

A LOUER 3 à 4 logements sur le même plancher, avec toutes les accommodations modernes, maison neuve, façade en pierre solide, au No 585 rue St-Antoine, prix modéré. S'adresser sur les lieux. 145—5

A LOUER—Une boutique, 407 rue St André. 148—6

A LOUER—Logements Nos 684 et 686A rue Sanguinet: loyer modéré. N. Theoret, No 64 rue St Gabriel. 146—5

A LOUER — Deux magnifiques chambres garnies, 41 rue des Allemands. 146-5

A LOUER—Au No 90 Avenue du Parc, un bas ce maison, six chambres; loyer raisonnable. Se presenter au No 92 avenue du Parc. 146—3

A LOUER—Logement de 8 chambres, eau chaude, ameliorations modernes, fini neuf. J. S. Veronneau, 11 Berri. 147—4

A LOUER à Lachine, dans la rue principale, en face de l'hotel Major, près des manufactures, un magasin ayant des glaces doubles (2 vitrines), ainsi qu'un logement. S'adresser à A. Major, hôtelier, Lachine. 147—4

A LOUER—Epicerie et logement, 1093 et 1095 Berri, coin rue Perreault, près l'église des P.P. du St-Sacrement. S'adresser à J. P. Landry, notaire, 1251 St Denis, ou 53 St Gabriel. 147—15

A LOUER

A LOUER—Magasins 371, 373 rue St Jacques, loyer $20 par mois, pas de taxes. S'adresser à W. Walker, 121 rue St François-Xavier. 147—6

A LOUER—Une chambre garnie, pension ou non. 273 Amherst. 147—3

A LOUER — Jolie chambre garnie pour monsieur. S'adresser au No 41 rue St Louis. 147—3

A LOUER—Atelier de voiturier, grande remise contenant 2 façades d'environ 5,000 pieds chaque, 340 rue Craig, coin de la rue St Jacques, convenables pour fonte de louage, pour boutique de force ou de charpentier. Loyer $30 par mois, pas de taxes. Pas de réparation. W. Walker, 121 rue St François Xavier. 146—6

A LOUER 3 logements au Nos 663, 661, 65 rue St-Hubert de 6 à 7 appartements chaque chauffés a la vapeur et aux frais du propriétaire, aussi un poêle à gaz. S'adresser F. St Germain, 62 St Jacques. 144—6

A LOUER bas de maison en bon ordre au No 258 St-Andre, loyer $12 par mois, pas de taxes. S'adresser au No 256 St-André ou à E. R. Garneau, 1380 rue Notre-Dame, vis-à-vis le Palais de Justice. 143—jno

A LOUER—Au No 46 Cadieux, une grande maison de 13 appartements, chambre de bain et w.c. Bonne localité pour une maison de pension. Conditions faciles. S'adresser sur les lieux ou chez Foisy Frères, 70 St Laurent. 78—jno

A LOUER—Un beau magasin de deux bel les vitrines avec logement. Très bien situé pour tout genre de commerce. Loyer $10 sans taxes, a cent pieds de la rue Notre-Dame sur la rue Murray, portant No 198. S'adresser à C. Gareau 1155 Mignonne. 144—7

A LOUER, quatre magnifique cottages nouvellement construits en brique solide, contenant 10 appartements, w.c., chambre de bain, etc., cour seule, aux Nos 12, 14, 16 et 18 rue Darling, près de la rue Notre-Dame, Hochelaga. Le tout étant de première classe. S'adresser à Foisy Frères, 70 rue St Laurent, ou à Napoléon Richard, hôtelier, 257 Notre-Dame, coin Dezery, Hochelaga, aussi chez M. Pichette, 44 rue Ste Catherine, Hochelaga. 108—jno

A LOUER—Un magasin rue Ontario 1390. Prix $15. S'adresser sur les lieux. 141-15

A LOUER, grande chambre meublée ou non avec usage de la cuisine, No 1799 Ste Catherine. 145—6

A LOUER—Magasin coin rues Rachel et Amherst, avec fixtures d'épicerie, bon marché, et aussi un logement de cinq appartements au No 222 rue Rachel. S'adresser à O. Perrault, 25 rue Church. 145—6

A LOUER—Magnifiques chambres, pour le mois de mai, au No 24 rue Berri. S'adresser 389 Dorchester. 145—6

A LOUER—Plusieurs logements grands et petits, 56 rue Fortier. 144—6

A LOUER—Une place de commerce sur la rue St Felix, s'adresser à E. Marcil, 2177 Notre-Dame. 145—6

A LOUER—Un magasin ou épicerie, avec logement et cave, coin des avenues Duluth et Laval. S'adresser à P. A. Beaudoin, 197 rue St Jacques, batisse Impérial. 143—7

CHAMBRE à louer, garnie, avec ou sans pension, pour messieurs seulement, localité centrale, No 350 rue Craig. S'adresser sur les lieux. 148—3

CHAMBRES A LOUER — Quatre magnifiques chambres bien garnies, No 75 St Denis; gaz et toutes améliorations modernes. S'adresser No 72 Sanguinet. 146—9

GRAND MAGASIN A LOUER sur la rue Notre-Dame, près de la rue Campeau, 4 étages avec bonne cave; très spacieux et convenable pour n'importe quelle branche de commerce qui nécessite beaucoup d'accomodation. On louera pour 2 ans, à des prix très raisonnables. Pour plus amples renseignements, s'adresser à John Morris, 126 rue St Jacques. 148—2

MAISON à louer, 269 rue Amherst, 8 appartements, loyer $14. 144—6

MAISONS A LOUER—No 30 rue Cherrier loyer $30 par mois, chauffée; No 32 rue Cherrier, loyer $28 par mois, chauffée; No 2003 rue Ste Catherine, loyer $20 par mois; No 1439 rue Ontario, loyer $8 par mois. M. de Bellefeuille, 30 rue St Jacques. 123—jno

DIVERS

AVIS—Les propriétaires voulant vendre leurs maisons ou autres propriétés trouveront nombre d'acheteurs sérieux chez E. Naubert et fils, agents d'immeubles, No 1698 rue Notre-Dame, chemin 9. 121-jno

CHAMBRES et pension, 163 St Denis. 129—25

DEMANDE par une jeune fille, une position comme sténographe et calligraphe, 15 rue St Dominique. 146—4

ON TROUVERA une garde-malade recommandée, 69 des Allemands. 145—6

ON TROUVERA une bonne pension au No 237 rue Roy. 146—6

ON TROUVERA un jardinier, Gorut, 193 rue des Allemands. 147—3

ON TROUVERA une bonne femme de journée au No 610 rue Cadieux. 147—4

PERDU — Une médaille portant le nom du propriétaire "Sherbrooke" Retournez à la "Phenix Ins. Co. of Hartford," No 114 rue St Jacques, et recevez récompense. 148-1

PERDU—Depuis le No 118 rue Frontenac à 198 Mignonne, un porte-monnaie contenant trois dix piastres et quelques papiers mentionnant le nom du soussigné. Récompense généreuse à qui le remettra au soussigné. DIEUDONNE DECELLES, 198 rue Mignonne. 146—4

UNE JEUNE FILLE d'une bonne éducation, connaissant le "type-writer," demande une situation, No 477 rue Dorchester. 147—4

UNE MODISTE désire se placer dans une famille privée. S'adresser 156 St Dominique. 148—3

SYSTEME DE COUPE et de couture de Mme Kellogg, médaillé à l'Exposition Universelle de Paris. Ce système simple et sûr évite l'ajustement. En huit jours de leçons toute dame peut tailler à perfection ses manteaux et robes d'après ce système qui consiste dans le maniement d'un outillage. Enseigné par Mme le Professeur BARON, No 1399 rue Ontario. 287—jno

---

FEUILLETON DE *LA PRESSE*

Le Fils de l'Ouvrière

(98)

QUATRIÈME PARTIE

(*Suite*)

—Gentilhomme !..... Je le suis, monsieur. Le nom de mon vrai père est aussi grand que le vôtre; je vous en parle, en ce moment, pour la première et dernière fois de ma vie. Vous devinerez, je pense, les motifs qui m'empêchent de vous le révéler; je ne veux pas porter le trouble dans *sa famille*. Je renonce à des revendications qui ne sauraient aboutir qu'à un scandale.

D'ailleurs, je n'ai rien à regretter; je porte désormais un nom aussi grand, aussi illustre... Par un acte notarié, le comte de Brettecourt m'a reconnu pour son fils... C'est donc le vicomte de Brettecourt qui vous demande la main de Mlle de Villepreux.

Le doute avait repris Honoré: que devait-il croire au milieu de cette déclaration ?...

Brettecourt, qui en avait préparé les termes avec Jean et avec sa mère, avait bien prévu le trouble qu'elle porterait dans l'esprit du marquis. Et cela, venant s'ajouter à ses angoisses de la veille et de la matinée, achevait de le mettre dans un état d'infériorité absolu vis-à-vis de Jean.

Un tel entretien, malgré sa courtoisie, ressemblait à un duel.

Et Jean n'avait plus un adversaire devant lui, mais un homme à demi-vaincu d'avance.

—Vous me surprenez, balbutia le marquis, j'ai besoin de réfléchir...

Jean l'arrêta un peu brusquement:

—Pardon, monsieur, je veux une réponse immédiate; et vous allez me la donner, conforme à mes désirs, je n'en doute pas, quand vous m'aurez entendu plus longuement.

Honoré baissa la tête, comme s'il avait vu son frère se dresser devant lui et lui donner des ordres.

—Je pourrais vous dire, continua Jean, que rien ne saurait empêcher notre mariage de s'accomplir, que votre mauvaise volonté ne pourrait que le retarder; mais je veux que vous y consentiez de vous-même. Et m'imaginant que vous y avez déjà consenti, j'agis comme si je faisais partie de votre famille, comme si j'étais, non pas votre fils..... —l'antipathie que vous éprouvez contre moi est trop grande pour que vous me donniez un tel nom— mais votre gendre, un gendre respectueux... et aussi jaloux de l'honneur des Villepreux que vous pourriez l'être vous-même. L'honneur des Villepreux est en danger, je viens le sauver.

—Mais, monsieur.

—Je vous en prie, ne m'interrompez pas.

Me considérant comme un des vôtres, j'ai le droit de sauvegarder votre nom, même d'une mésalliance. Et celle que vous avez préparée pour votre fils, pour mon cher ami Frédéric, pour mon frère, ne s'accomplira pas. Je sais que vous n'en êtes venu là que poussé par une situation...cruelle, situation que je connais dans tous ses détails, mais que je ne me permets pas de juger... Le service que vous vous attendez d'étrangers, doublement étrangers, et à votre patrie et à votre famille, c'est moi qui vous le rendrai... Vous pouvez donc briser avec ses Dickson.

—C'est à moi de vous arrêter, dit Honoré se révoltant un peu. Si ce qui se passe aujourd'hui était passé il y a quelques jours, j'aurais pu hésiter, j'aurais pu mettre en balance vos propositions et celles qui m'ont été faites d'un autre côté. Aujourd'hui, il est trop tard... mon fils aime Mlle Dickson.

—Ah ! ne mentons pas, Monsieur! s'écria Jean avec un emportement soudain, l'heure est trop solennelle pour que nous perdions notre temps à nous tromper ! Vous savez aussi bien que moi que Frédéric ne consent à épouser cette étrangère que la mort dans l'âme, qu'il se sacrifie avec une générosité au-dessus de tout éloge, et que

LA PRESSE

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR
T. DERTHIAUME, Editeur,
Nos 71 et 71A RUE SAINT-JACQUES
MONTREAL.

Abonnements:

Edition quotidienne . . { $3.00 par année. $2.00 pour 8 mois. $1.00 pour 4 mois.

Edition hebdomadaire { $1.00 par année. 50 cts pour 6 mois.

Payable d'avance.

LA PRESSE
Boîte 1178, P.P. Montréal, Canada.

CIRCULATION DE LA PRESSE

POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 22 AVRIL 1893

Lundi	27,353
Mardi	27,395
Mercredi	27,422
Jeudi	27,447
Vendredi	27,478
Samedi	30,657
Total	167,752

Circulation Moyenne par Jour

Semaine finissant le

22 AVRIL 1893

27,958

MONTREAL, 28 AVRIL 1893

LES TAXES PROVINCIALES

La Chambre de Commerce ayant mis à l'étude un projet de taxes provinciales, il est du devoir de tout citoyen désireux de contribuer dans la mesure de ses forces à l'amélioration de nos institutions provinciales de s'occuper de cette importante question et de donner son avis.

La PRESSE a déjà émis son opinion sur le sujet; nous allons la republier.

Le but que doit poursuivre le gouvernement s'est d'imposer une taxe qui rende le plus possible pour un minimum de frais de perception.

Pour arriver à ce but, il lui suffira d'imposer une taxe dont le prélèvement se fera par l'entremise des administrations municipales.

Cette taxe sera basée sur une évaluation des propriétés foncières situées dans la municipalité.

Le cadastre de la propriété de la province une fois établi, le parlement frappera les propriétés d'une taxe, disons d'un dixième par cent.

Prenons Montréal avec ses $120,000,000 de propriété; cela fera une taxe de $120,000 à payer par ses citoyens.

Le gouvernement réclamera ce montant de la ville de Montréal, lui laissant toute facilité d'imposer, pour se rembourser, toute taxe qu'il plaira à son conseil de ville de voter, suivant les pouvoirs contenus dans sa charte.

Ce mode d'opérer permettra aux conseils municipaux, qui connaissent les ressources imposables de leurs administrés mieux que le gouvernement, de répartir les nouvelles charges d'une manière juste et équitable.

Cette manière d'opérer faisant rentrer intégralement et surement la totalité de la taxe, permettra d'en abaisser considérablement le quantum, ce qui n'est à dédaigner ni pour le gouvernement ni pour les contribuables.

A PROPOS D'AGRICULTURE

A propos de semis de fleurs—Une curieuse expérience—Mieux vaut travailler de la tête que des bras—Des légumes de bonne heure—Petites réflexions agricoles.

J'entends dire souvent: "Ho! cet grainetier m'a volé; de toutes les graines de fleurs ou de légumes qu'il m'a vendues, il n'y en a que quelques-unes qui ont levé." La plupart des personnes qui tiennent ce langage devraient s'en prendre à elles-mêmes plutôt qu'au grainetier, si leurs semis ne viennent pas; car ces semis ont été mal faits généralement. Je me permettrai de donner à ce sujet quelques notes qui peuvent être d'une grande utilité à tous ceux qui s'occupent de fleurs et de jardinage.

Deux choses sont indispensables à la germination des graines: la chaleur et l'humidité. Si vous semez dans un sol humide mais froid, les graines pourriront, si vous semez dans un sol sec et chaud, les graines ne germeront pas. Le grand secret est donc d'entretenir une certaine humidité dans le sol et avoir de la chaleur.

Voici comment j'y parviens: je sème mes graines en couche-chaude, pour empêcher le sol de sécher sous l'action d'un soleil brûlant, je le recouvre d'une légère couche de mousse. Cette couche de mousse présente un double avantage: le premier d'entretenir une certaine humidité dans le sol, le second de permettre d'arroser facilement les semis sans risquer de les perdre, car la graine de certaines fleurs est si ténue que si on l'arrose directement, elle s'enfonce trop profondément dans le sol et ne germe plus. La graine de *portulaca*, de *mimulus*, de *bégonia*, etc., etc., est dans ce cas, il faut la semer à la surface du sol et se contenter de presser celui-ci fortement. Il est aussi plusieurs graines de fleurs qui ne poussent pas non plus si la germination a commencé et si elles sèchent ensuite. La graine de *primevère de Chine*, de *cyclamen*, d'*œillet*, etc., etc., offre cette particularité. Une légère couche de mousse sur tous ces semis empêche cet inconvénient.

Puisque je suis à parler de fleurs, je donnerai aussi aujourd'hui ma manière de faire reprendre les boutures. Je me procure une boîte peu profonde que je plonge jusqu'aux bords dans le sol de ma couche chaude, je remplis cette boîte de sable de grève et j'y plante toutes les boutures dont j'ai besoin; je les abrite durant quelques jours contre le soleil trop ardent, je tiens le sable humide et tout est dit. C'est un plaisir de voir comme elles reprennent facilement. C'est de cette façon que je me procure toutes les boutures de *géranium*, de coleus, de de *bégonias*, de *iobélia* nécessaires à l'ornementation de mon parterre.

***

Une curieuse expérience démontre qu'une légère application de sel fit disparaître la gale des pommes de terre dans un champ où l'on avait semé ces tubercules, tandis que dans un champ voisin où l'on avait négligé de répandre du sel, toutes les pommes de terre furent galeuses. Cette recette vaut bien la peine d'être essayée.

A propos de pommes de terre, tous les cultivateurs savent-ils que la potasse est l'élément constitutif le plus important de la pomme de terre, elle y entre dans une proportion de 56 pour cent environ. Pourquoi les les pommes de terre viennent-elles si bien dans la terre neuve? Parce que cette terre contient beaucoup de potasse provenant des cendres de bois qu'on a fait brûler sur cette terre.

Dans ce cas, que peut-on dire et penser des cultivateurs qui pour quelques centins ont vendu leur cendre durant tout l'hiver? Le moins que l'on puisse dire d'eux c'est qu'en vendant ainsi leurs cendres, ils ont échangé des piastres pour des centins; et ces gens-là se disent économes.

***

Un cultivateur de mes connaissances travaillait tout le long du jour sans relâche; la nuit même le trouvait souvent à l'ouvrage; il travailla tant qu'il en fit une maladie sérieuse. Durant plusieurs mois il fut entre la mort et la vie et quand il revint à la santé, il ne pouvait plus faire usage de ses bras. Jugez du désespoir de cet homme qui n'était pas riche, malgré tout le travail qu'il avait fait. Pour tuer l'ennui qui l'obsédait, car ne pas travailler, pour lui, était un martyr, il se mit à étudier, à lire des journaux et des traités d'agriculture; il ne travailla plus des bras, mais de la tête. Il conduisit si bien son exploitation agricole qu'à la fin de la première année de son infirmité, il était plus riche que dans le temps où il travaillait de toutes les forces de ses bras. Il continua à faire cultiver avec intelligence et science et aujourd'hui ce cultivateur est un des plus riches de sa paroisse. Ses voisins lui disent quelquefois en riant que l'époque la plus heureuse de sa vie fut celle où il perdit l'usage de ses bras, avec eux il ne se serait jamais enrichi. Il n'est pas loin de l'admettre, mais ce dont il est certain et qu'il répète à tout propos, c'est qu'il vaut mieux travailler de la tête que des bras.

Nous sommes de cet avis.

***

Le sol de votre jardin est-il dégelé à deux ou trois pouces de profondeur que vous y pouvez semer des betteraves, des radis, des oignons, des salsifis, des panais. Déposez une légère couche de fumier sur le terrain où vous avez fait ces semailles qui ne craignent aucunement les gelées du printemps et qui donneront une moisson de beaux légumes de bonne heure.

***

Réflexions agricoles: Une tonne de foin enlève beaucoup plus de fertilité à la terre qu'une tonne de beurre; cependant laquelle des deux donne le plus de profit?

L'azote, l'élément le plus riche du fumier, est celui qui se perd le plus rapidement et le plus facilement. Ne vaut-il pas mieux se donner la peine de le recueillir et de l'empêcher de se perdre au moyen du plâtre et autres absorbants que de perdre la moitié, quelquefois les trois quarts de tout le fumier?

De toute la ferme, le coin de terre qui rend le plus est le jardin potager; outre l'économie qu'il apporte à la maison, il fait entrer la joie et la santé dans la famille. C'est pourquoi le cultivateur qui aime les siens ne doit sous aucun prétexte négliger son jardin potager.

LETTRE DE PARIS

Paris, le 15 avril 1893.

Chronique Politique

La France suit avec une grande attention les manifestations politiques et les événements qui se passent en belgique, où la longue campagne entamée en faveur de l'établissement du suffrage universel vient d'écnouer.

La réforme n'est peut-être pas complètement enterrée; toutefois, à considérer le temps qui a été nécessaire pour l'amener au point où elle est, il y a lieu de se demander si beaucoup de ceux qui la réclament, n'auront pas quitté ce bas monde le jour où elle aboutira.

Mais, sans s'inquiéter des nouvelles combinaisons que l'on va probablement chercher, étudier, présenter et discuter, avec une sage lenteur, exclusive de tout enthousiasme et de toute passion chez les dirigeants, les plus remuants des citoyens belges ont tenu à donner à leur gouvernement, en cette circonstance, une manifestation de la mauvaise humeur causée par la perte de leurs illusions.

La dynastie de Saxe-Cobourg-Gotha n'a jamais rien eu de populaire chez les Flamands et chez les Wallons, ces fractions principales du peuple belge. Dans ces circonstances, elle a encore perdu un peu du prestige qui lui restait.

Le roi des Belges n'aura pas trop de toute sa sagesse pour calmer une effervescence qui prend des allures d'irréconcialibilité.

Il faut bien reconnaître que le gouvernement et l'organisation constitutionnelle de la Belgique, dont on ne saurait d'ailleurs méconnaître certaines inspirations sérieusement libérales, ont également, à divers égards, un caractère rétrospectif, arriéré, vieillot, qui ne cadre plus avec les aspirations et les mœurs de la démocratie contemporaine.

Tout atteste qu'une révision du statut national s'impose. Les institutions datent, chez nos voisins, de 1830 et ont été copiées, avec modération plutôt qu'avec des préoccupation de progrès, sur la charte orléaniste de 1830, qui était elle-même si surannée, que les Français s'empressèrent de la déchirer dix-huit ans après et que, depuis tantôt un demi-siècle, ils ont montré beaucoup plus de goût à s'en éloigner davantage que d'inclination à y revenir.

Nous n'avons pas d'ailleurs à nous immiscer dans les affaires de la Belgique; mais ces considérations que ce pays est notre voisin, qu'il jouit de la neutralité internationale, et que les Allemands en convoitent la possession ou la libre disposition pour attaquer plus facilement la France, et qu'ils sont la plupart du temps les instigateurs de toutes les commotions qui surgissent en Belgique, — ces considérations, disons-nous, doivent engager le gouvernement de la République et l'opinion française à suivre et à surveiller de très près tous les incidents susceptibles de se produire dans la vie nationale des Belges.

Les troubles provoqués par le rejet du suffrage universel au Parlement belge, sont d'autant plus de nature à nous intéresser que l'on sait que l'empire allemand, s'il ne les a pas fomentés, est, comme nous venons de le dire, tout disposé à les encourager pour en tirer parti.

C'est donc avec juste raison et avec les titres les plus légitimes que la France doit, en invoquant la lettre et l'esprit des traités, s'opposer à ce qu'aucune puissance étrangère intervienne dans les affaires de Belgique, quelque tournure qu'elles prennent.

C'est une attitude et une politique que la *Justice* a eu à cœur d'affirmer en ces termes:

"Il est une déclaration que nous devons faire de suite, pour couper court à toute velléité contraire, pour qu'aucune équivoque ne plane sur notre résolution. C'est celle-ci: En aucun cas, nous n'admettrons, nous, Français, qu'une puissance étrangère quelconque intervienne dans les affaires belges; en aucun cas, nous ne souffrirons qu'à notre frontière du Nord, dans un pays qui est et qui doit rester neutre, on fasse pénétrer d'autres uniformes que ceux des troupes nationales; et s'il en était autrement, nous saurions bien les empêcher de passer."

Tous les Français doivent donner leur adhésion à ces idées.

Chinoiseries administratives

On se rappelle qu'immédiatement après l'explosion du restaurant Véry, une pension viagère fut votée par les chambres à la veuve de Véry.

Mme Véry n'a encore rien reçu de la pension que lui a alloué, ainsi qu'à sa fille, la loi du 26 juillet 1892.

Voici l'explication de ce phénomène administratif, phénomène qui, d'ailleurs, ne peut étonner personne.

Si la loi avait accordé cette pension à titre de "récompense nationale", tout allait comme sur des roulettes, car il y a un chapitre spécial au budget pour ces pensions parfaitement réglementées. On se contenta d'autoriser le ministre de l'intérieur à acquérir 2,000 francs de rente sur l'état, au nom de Mme et Mlle Véry.

C'était simple, et pourtant qui devait donner l'ordre d'achat à l'agent de change?

Trois personnes avaient qualité pour en prendre l'initiative: le ministre de l'intérieur, le ministre des finances et le directeur de la Caisse des dépôts et consignations, sur l'ordre d'un de ces ministres.

C'était trop de trois. *Aucun* ne bougea, croyant sans doute que l'un des autres agissait, et Mme Véry fut oubliée par ces trois protecteurs, faute de n'en avoir qu'un.

L'oubli de l'administration va être réparé. Mais qui paiera les arrérages?

Le ministre de l'intérieur éclairé par les réclamations de la presse a enfin donné des ordres pour que l'on achetât immédiatement le titre de rente qui doit être constitué au profit de la veuve et de la fille de Véry.

Ce n'est vraiment pas trop tôt.

L'unification de l'heure

Dans la séance de géographie de Paris, M. de Nording a exposé que l'unification de l'heure que le gouvernement français n'attendait que dans "cent ans," vient de s'accomplir dans la majeure partie de l'Europe.

Dès à présent, l'heure de l'Europe occidentale (Greenwich) est en vigueur dans la Grande-Bretagne, la Hollande et la Belgique.

Depuis le 1er avril, l'heure de l'Europe centrale (en avance d'une heure sur Greenwich) règne en Suède, Allemagne, Autriche-Hongrie, Bosnie, Serbie et Macédoine; elle est votée par la Suisse, l'Italie et le Danemark.

Enfin, l'heure de l'Europe orientale (en avance de deux heures sur Greenwich) est celle de Russie, Roumanie, Bulgarie et Roumélie, jusqu'à Constantinople.

Andrieux et Arton

M. Andrieux donne de ses nouvelles par l'*Express* de Mulhouse. Il raconte qu'il n'a pu s'entendre avec M. Lozé, préfet de police, parce qu'il voulait employer des agents à lui, inconnus de l'administration, et ne faire intervenir, à l'étranger, ambassadeur ou consul, qu'au moment précis où ils seraient nécessaires pour confirmer l'arrestation d'Arton.

Tout en pensant que M. Andrieux reste un fantaisiste de premier ordre, on trouve qu'il a absolument raison de soutenir que les recherches de M. Goron et de ses agents ont toujours été déjouées par les renseignements fournis à Arton sur les démarches de la police. Les renseignements viennent de personnes intéressées à ce qu'il reste libre.

Le monde de la finance ne tient pas à l'arrestation d'Arton, au contraire.

M. Andrieux prétend qu'il retrouvera Arton quand même; on en doute.

LE CONCERT COUTURE

A la salle Windsor

M. Guillaume Couture doit être fier du succès qu'il a obtenu hier soir, lors de son second concert donné au Windsor Hall. La jolie salle était remplie d'un auditoire d'élite, qui à maintes reprises a témoigné de son appréciation par ses applaudissements réitérés. Cette marque de faveur d'ailleurs était bien méritée. Les chœurs sous le rapport de l'ensemble, de la précision et de la justesse de voix sont admirables. Il est très difficile ici d'essayer à faire l'éloge en particulier d'aucun de ceux ou celles qui ont si largement contribué au succès de la soirée d'hier. Il faudrait pour cela publier le programme *in extenso*. Nous mentionnons en passant:

Mlles Alice Herbert, M. Maltby et D. Virtue, qui se sont particulièrement signalées.

Mlles M. Desjardins, H. Villeneuve et G. Normandin ont chanté avec un talent qui leur fait honneur.

La chanson "Comme l'abeille fugitive," de Mlle J. Dansereau, a dénoté chez celle-ci une pureté et une souplesse de voix qui lui ont valu des applaudissements prolongés. Mme Lamontagne a fait preuve d'un talent exceptionnel dans "Doute de la Lumière," de A. Thomas, et dans le "Trimazo," de T. Dubois.

Il serait difficile de demander à des cantatrices de profession plus d'art et de ressources musicales qu'en possèdent Mlles H. Hollinshead, E. Young et H. LeBoutillier. Chacune d'elles a mérité un superbe bouquet. Toute la vaste salle du Windsor Hall les a applaudies. Mlle LeBoutillier est douée de cette voix ample, flexible, juste et sympathique, qui fait la prima dona.

MM. Bourdon, Fiske, Pelletier, Barlow et Lebel ont prêté un magnifique concours au concert. Avec l'accompagnement de M. Emery Lavigne, de MM. A. Béique, S. Chadwick et de madame Parratt, l'exécution musicale a été irréprochable.

Tous les soirs

Jusqu'à 10 heures, le soir vous pouvez visiter le magasin de meubles de F. Lapointe et faire votre choix des meubles que vous aurez besoin; nous les emmagasinerons d'ici à ce vous soyez prêt à les recevoir sans charge extra, 1551 rue Ste Catherine. 138—jno

—On peut se rendre directement au parc Amherst par les chars urbains via rue St-Denis. 140-jno

La grande vente de vêtements confectionnés se continue maintenant au Model Clothing Store, 126 rue St Laurent. Venez les examiner avant d'acheter ailleurs. 149—2

EXPOSITION COLOMBIENNE!

BUREAU D'INFORMATIONS

Pour les Canadiens-Français

Sous le patronage de LA PRESSE

LOUIS LeDUC, Gérant

55 Board of Trade, Chicago

S'adresser au gérant ou à M. AUGUSTE MARION, secrétaire de la rédaction, au bureau LA PRESSE, Montréal. 111—jno

LETENDRE & ARSENAULT

1491 et 1493

RUE STE-CATHERINE

MONTREAL

MAGASINS

DE

DRAPERIES

ET

NOUVEAUTES

Réunissant un choix complet et varié d'ETOFFES POUR ROBES de dames et de VETEMENTS pour hommes et enfants, ainsi qu'un grand assortiment de FOURNITURES DE MAISON, telles que Tapis, Prélarts, Rideaux en dentelle et en chenille, Stores, Descentes de lit, Tapis de table, Anti-macassars, Garnitures de lits, etc.

LES COMPTOIRS DE MODES pour coiffures de dames, fillettes et enfants sont reconnus à juste titre comme les mieux assortis.

HABILLEMENTS

POUR

HOMMES et ENFANTS

FAITS SUR MESURE A COURT DELAI

La maison faisant l'importation de la presque totalité de ses marchandises et ne vendant qu'au comptant, offre à sa clientèle et à tout acheteur sérieux des avantages exceptionnels de bon marché.

146—6

SOUMISSIONS—Des soumissions cachetées, marquées "Provisions et luminaire pour la Police à Cheval," et adressées à l'honorable président du Conseil Privé, Ottawa, seront reçues jusqu'à midi de lundi, le 29 mai 1893. On pourra obtenir des formules imprimées de soumission, contenant tous les renseignements quant aux articles et les quantités approximatives requis, en s'adressant à aucuns des postes de la police à cheval dans le Nord Ouest, ou au bureau du soussigné.

Aucune soumission ne sera reçue à moins d'être faite sur ces formules imprimées. On ne s'engage d'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque canadienne, pour une somme égale à dix pour cent de la valeur totale des articles offerts, lequel chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il néglige de compléter le service entrepris. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis. Il ne sera rien payé aux journaux qui publieront cette annonce sans y avoir été d'abord autorisés. FRED. WHITE,
Contrôleur, P.C.N.-O.
Ottawa, 13 avril 1893. 149—2

COLONNE CARSLEY

Le Thé, le Café et le Cacao servis gratuitement durant la vente spéciale.

UNE GRANDE VENTE

DE

MANTEAUX

A PRIX RÉDUITS

EST COMMENCÉE

HIER, le 27 AVRIL

CHEZ

S. CARSLEY

RUE NOTRE-DAME

Le prix de chaque Manteau dans le magasin est réduit pour cette vente à bon marché.

Le prix de chaque Gilet dans le magasin est réduit pour cette vente à bon marché.

Manteaux d'enfants à prix réduits pour cette vente à bon marché de Manteaux.

A MOITIE PRIX

Un grand assortiment de Manteaux de couleur variant de $10.00 à $50.00 chacun, à vendre à moitié prix exactement.

S. CARSLEY

Autres Réductions
Autres Réductions

Les réductions dans les prix des manteaux et gilets durant la grande vente sans réserve de manteaux varieront de dix pour cent à moitié prix. Le volume des réductions sera de vingt à trente pour cent sur les prix réguliers marqués.

Achetez vos manteaux maintenant durant notre grande vente à bon marché.

Nous laissons sur chaque vêtement une étiquette des prix primitifs et à côté nous avons placé une étiquette avec les prix réduits, marqués au crayon en bleu, de sorte que les clients peuvent voir les réductions vraiment faites.

Nous le répétons, savoir: que le prix de chaque manteau et gilet dans le magasin est réduit pour cette grande vente sans réserve de manteaux et gilets chez

S. CARSLEY.
Rue Notre-Dame.

MARCHES

EN

ETOFFES à ROBES

Nous venons de faire un ou deux grands achats d'Etoffes à Robes qui nous permettent d'offrir des

Avantages Spéciaux en Etoffes à Robes

Ces Etoffes à Robes sont dans les patrons les plus nouveaux et des meilleures fabriques, mais les prix seront ainsi bas que ceux auxquels sont vendues les Etoffes à Robes de qualités communes ou moyennes.

Achetez donc vos Etoffes à Robes chez

S. CARSLEY,
Rue Notre-Dame.

Un assortiment de Serges, tout laine, seulement 15c.
Etoffes à Robes, de qualité moyenne, 20c à 35c.
Etoffes à Robes, de bonne qualité, 40c à 50c.
Etoffes à Robes, de qualité extra, 60c à 75c.

S. CARSLEY,
Rue Notre-Dame.

AUTRES MARCHES SPECIAUX

EN

Robes confectionnées pour Enfants

Robes confectionnées pour Enfants

Toutes les Robes confectionnées, dans le magasin, sont offertes à des prix réduits pendant cette vente spéciale à bon marché de Robes confectionnées.

Robes de filles depuis $1.00 à $10.00 chacune suivant la grandeur et la qualité chez

S. CARSLEY.
Rue Notre-Dame.

A MOITIE PRIX
A MOITIE PRIX

Cent costumes ou jupes confectionnés pour dames avec materiaux pour corsages à vendre à moitié prix durant cette vente à bon marché de costumes chez

S. CARSLEY

1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775, 1777, 1779

Rue Notre - Dame, Montréal

Colonial House

CARRE PHILIPPE

Sacs à Mains

Notre magnifique assortiment de sacs à mains, de fabriques anglaises et américaines est maintenant exposé en vente dans notre département de marchandises en cuir.

Nouveautés en Sacs Chatelaine et Bourses.

SPECIAL

Nous désirons attirer spécialement votre attention sur notre assortiment considérable de sacs de première classe, que nous venons de recevoir, faits du plus beau cuir russe et maroquin, un grand nombre de ces sacs sont montés en argent "Hall Marked". Les prix sont à 33⅓ pour cent meilleur marché qu'à l'ordinaire.

On demande immédiatement une personne pour aider à ajuster les manteaux.

HENRY MORGAN & Cie

Montréal

ANNONCE IMPORTANTE

DE

JOHN MURPHY & CIE

IMPERMEABLES

Imperméables en Caoutchouc,
Imperméables en Serge Heptonette,
Imperméables en Tweed Melissa.

Le plus grand choix de Manteaux Imperméables, dans les nouvelles formes, dans toutes les grandeurs, pour dames, pour jeunes filles et pour enfants.

Nouvelles Serges Heptonette,
Nouveaux Tweeds Heptonette,

Pour Manteaux et Costumes de Dames, garantis à l'épreuve de l'eau.

Nouveaux Tweeds Mélissa

Pour Manteaux de Dames et Pardessus de Messieurs, garantis à l'épreuve de l'eau.

Habillements pour Garçons

L'assortiment le plus varié et le plus complet.

LIGNES SPECIALES

Habillements Matelot en Serge couleur, 85c.
Habillements Matelot en Serge bleu-marin, $1.00.
Habillements en Tweed dans les plus nouveaux patrons.
Nouveaux Gilets Eton pour garcons.
Habillements pour première communion.

Coiffures pour Garçons

Casques pour le collège, 25c.
Casques pour cadets, 30c.
Chapeaux en feutre, 20c.
Tourmalines en drap, 40c.
Tourmalines en velour, 45c.

JOHN MURPHY & CIE

1781 et 1783 rue Notre-Dame, coin de la rue Saint Pierre.

Conditions: argent comptant et un seul prix.

TELEPHONE: 2193

La célèbre Machine à laver "SUN"

LA MEILLEURE DU MONDE

Lorsqu'on l'a essayée une fois, on s'en sert toujours.

On demande des Agents dans chaque cité, ville, village et comté de la Province de Québec, pour vendre la

Célèbre Machine à Laver "SUN"

CAVANAGH, MONGEAU & CO.,
Bureau et Salle de Ventes
143—jno 2547 rue Notre-Dame, Montréal.

LA MODE ACTUELLE

Est les Pardessus légers pour le printemps, Gilets, Manteaux et Habillements du printemps, etc., etc. S'ils sont bien nettoyés et bien teints, c'est une bonne note pour l'endroit où l'ouvrage a été fait. Conséquemment, ne vous en servez pas quand ils sont sales et frippés; faites-les nettoyer et finir par notre procédé français de nettoyage, par lequel nous garantissons qu'il n'y aura aucun pli, que les vêtements ne rapetisseront pas, doublures bonnes et fortes comme pour vêtements neufs. Vêtements envoyés et mandés. Téléphones 920 et 8368. Ces teinturiers et ces nettoyeurs ont obtenu la médaille d'or.

British American Dyeing Co

BUREAUX:

2435 rue Notre-Dame, 221 rue McGill, 1595 rue Ste Catherine. 221-jno

"For jewels so fair
I would place in her hair"

Diamond Stars & Suns

Diamants de la plus belle eau montés solidement et cependant d'une manière éclatante, à des prix variant depuis $50 à $500; arrangés pour être employés pour la chevelure, le cou ou comme épinglettes.

Les commandes par la poste, une spécialité.

HENRY BIRKS & FILS

235 et 237 rue St-Jacques, Montreal.

ARGENT A PRETER

Sur première hypothèque au plus bas taux d'intérêt. Aucune commission ne sera chargée en s'adressant directement à

LOUIS ALLARD
173—jno 853 rue St Denis, Montreal.

ARGENT A PRETER

Créances achetées à 5 et 6 p.c.

L.BELANGER

NOTAIRE

58 RUE SAINT-JACQUES

ET

116—RUE VISITATION—116 147-jno

ARGENT A PRETER

A 5 ET 6 POUR CENT

Billets escomptés, créances achetées et vendues, propriétés à vendre, chez MARC TRUDEL, 78 rue St Jacques. 13—jno

ARGENT A PRETER

sur première hypothèque à la ville et à la campagne aux plus bas taux d'intérêt sans commission, en s'adressant directement à

L. A. CADIEUX,
No 26 rue St Jacques, ou au No 42 rue Albina.
119—jno

ARGENT A PRETER

à 5 et 6 pour cent. Lots à vendre à Lachine.

H. SCHETAGNE, notaire,
62 rue St Jacques.
Résidence: Lachine. 201—jno

J. V. THEORET

Agent special d'assurance, sur feu, vie et accident, d'immeubles, prêts et collections. Bureau de placement. Bell Tel. 8371

2124 Rue Notre-Dame

Résidence: 349 rue Delisle, Ste Cunégonde. 171—jno

H. A. MILLER

Peintre de maisons, d'enseignes et de vitraux, tapissier et décorateur, doreur, vitrier, imitateur, blanchisseur, etc.

1996 RUE STE-CATHERINE

211

LE NOTAIRE Am. ARCHAMBAULT

No 1608 RUE NOTRE-DAME

a toujours à sa disposition de l'argent à prêter sur hypothèque à des conditions des plus favorables. 87—jno

LE DOCTEUR P. PHILIPPE

Ancien Interne des Hôpitaux de Paris. Lauréat de la Faculté de Paris.—Médecine et Chirurgie générale. *Spécialité: Opérations chirurgicales. Maladies des femmes.*

86 RUE BERRI, MONTREAL.

Heures de consultations: 8-10 a.m., 2-4 p.m. 8-9 p.m. Telephone Bell 6659. 182—jno

Docteur RODOLPHE BOULET

Ancien chef de clinique à l'Hôpital des Quinze-Vingts (Paris)

Spécialité: Maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge. Institut ophthalmique, 2039 Rue Ste-Catherine. Telephone 4008. Consultations de 11 à 12 et de 2 à 5 hrs. Dispensaire tous les jours de 8½ à 10½ hrs. 85-jno

J. G. A. GENDREAU

CHIRURGIEN-DENTISTE

20 RUE ST-LAURENT, MONTRÉAL

Extraction de dents sans douleur par l'électricité et par anesthesie locale. Dentiers faits d'après les procédés les plus nouveaux. Téléphone Bell 2818. Heures de bureau, 9 a 6 hrs. 98—jno

DOCTEUR C. ETHIER

260—RUE ST-HUBERT—260

MONTRÉAL

Spécialité—Rhumatisme, Dyspepsie, Maladies des femmes et des enfants. 154—jno

P. DESLAURIERS

Agent d'immeubles, agent généraux Collecteur. Conditions faciles.

No 7 Place d'Armes, Montréal

206—1a

SIMARD, SIMARD & PROULX

NOTAIRES

No 15 Rue St-Jacques

Bureau du soir, 364 Avenue Laval

Argent à prêter sur hypothèques, et maisons et lots à vendre. Conditions faciles. 123-jno

Z. PILON & CIE

MARCHANDS DE CHAUSSURES

Ont transporté leur magasin au

No 1369 RUE NOTRE-DAME

Tout ordre exécuté avec goût, promptitude et à bas prix. 147—jno

LAPHAM & FRERES

Menuisiers et charpentiers, 141 rue Bleury, en face du collège des Jésuites. On s'occupe promptement des ouvrages qui nous sont confiés. Bois sec et convenable pour allumer le poêle en grande quantité. 24—jno

$50,000 A PRETER

Par différents montants et à taux divers.

Les prêteurs peuvent placer leurs fonds sur bonnes hypothèques, sans qu'il leur en coûte un sou en s'adressant à A. Bouchard, de LECLERC & BOUCHARD, No 17 rue St Jacques, Notaires
Tel. Bell. 678 87—jno

AH DE LORIMIER

Cravates de 50 cents à 75 cents, réduites à 25 cents. 1700 Notre-Dame. 222—jno

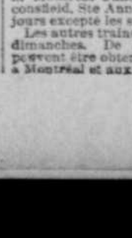

CEUX

qui désirent se procurer le meilleur savon ne peuvent pas se passer du

QUEEN'S

LAUNDRY BAR

Ce savon, une fois essayé est toujours acheté. Impossible de trouver mieux. Tous les épiciers l'ont en main. (5)

PEINTURES PREPAREES

Quand vos clients vous demanderont un bon article, un article de confiance et que vous pouvez être fier de vendre, ne manquez pas de leur donner la vieille marque de confiance UNICORN. Il n'y a aucun risque à vendre ces peintures, elles sont faciles à appliquer, elles sèchent rapidement. Sont placées dans des boîtes de ferblanc avec dessus Penny Lever, les plus commodes sur le marché. Manufactures seulement par

A. RAMSAY & FILS, 37 Recollet, Montréal. Etablie en 1842. Plomb, huile, couleurs, vernis, etc. 90—m v

PACIFIQUE CANADIEN

Service suburbain commençant le 1er Mai 1893

Les trains laisseront la gare de la rue Windsor, pour la Côte St Antoine, Montreal Junction, Dorval, Valois, Lake Side, Pointe Claire, Beaconsfield, Beaurepaire, Bay View, Ste Anne et Vaudreuil, à (f) 9.20 a.m., 4.15 p.m., (a) 5.15 p.m., 6.15 p.m.

Pour Como, Hudson, Hudson Heights, Lavigne, Rigaud et Pointe Fortune, à (a) 5.15 p.m., 6.15 p.m.

Pour toutes les stations jusqu'à la Pointe Fortune à (f) 1.30 p.m.

Le train [illegible] à la place du train partant auparavant à 5.15 hrs p.m.

Les trains arriveront à la gare de la rue Windsor—De Vaudreuil, Ste Anne, Bay View, Beaconsfield, Beaurepaire, Pointe Claire, Lake Side, Valois, Dorval, Montreal Junction, Côte St Antoine, a 8.30, 9.45, 11.35 a.m., (f) 7.35 p.m.

De Pointe Fortune, Rigaud, Lavigne, Hudson Heights, Hudson et Como a 8.30, 9.45 a.m.

Les trains laisseront la gare du carré Dalhousie pour Ste Rose, Ste Thérèse, etc, à 8.50 a.m., (f) 1.30, 3.00, 4.40, 5.30, 6.20 p.m.

Les trains arriveront à la gare du carré Dalhousie, de Ste Thérèse, Ste Rose, etc., à 8.30, 9.15, 11.10 a.m., 8.20 p.m.

(f) Les samedis seulement. (f) Arrêtant seulement quand il y a des passagers pour ou de la Montreal Junction, Dorval, Valois, Beaconsfield, Ste Anne et Vaudreuil. (a) Tous les jours excepté les samedis et dimanches.

Les autres trains tous les jours excepté les dimanches. De plus amples informations peuvent être obtenues au Bureau des Billets à Montréal et aux gares.

NOUVELLES OUVRIERES

Conseil Central

Hier soir, comme il avait été annoncé, le Conseil Central des Métiers et du Travail a eu une séance spéciale pour reviser sa constitution. Voici ce qui a été adopté :

JUSTICE—1o Création d'un tribunal d'arbitrage compulsoire, composé d'un nombre égal de patrons et d'ouvriers, ayant juridiction dans toutes les questions et contestation concernant le travail et les salaires.

2o Remplacement de l'acte des maîtres et serviteurs qui traitent les ouvriers et les apprentis comme des criminels par des règlements plus conformes à la civilisation moderne ; ces règlements devant être appliqués par les arbitres et non par les magistrats de police.

TRAVAIL — 1o Suppression dans les manufactures du travail des enfants au-dessous de 15 ans.

2o Limitation de la journée de travail à 8 heures par jour.

3o Imposition d'une taxe sur toute institution faisant concurrence au travail ordinaire.

4o Que la fête du travail soit mise au nombre des fêtes légales.

5o Suppression des subsides votés par les gouvernements en faveur de l'immigration.

SANTÉ PUBLIQUE. — Mise en force des lois concernant la santé publique.

DROITS POLITIQUES. — Suppression des qualifications foncières pour les représentants du peuple dans les conseils municipaux.

Le Conseil s'ajourne à 10½ heures.

Il n'y aura pas de grève

Les difficultés qui existaient entre la compagnie Shedden et ses employés ont été momentanément écartées.

La délégation qui a représenté les charretiers auprès de la compagnie a été très bien reçue ; mais c'est à peu près tout ce qu'elle a obtenu. Néanmoins, la compagnie ayant démontré aux délégués que les réclamations des charretiers ne pouvaient être accordées maintenant, à cause de certains contrats qu'elle est obligée de remplir à des conditions qui ne lui permettent pas d'augmenter ses dépenses, il a été décidé que les charretiers attendraient à plus tard pour faire valoir leurs justes réclamations.

Les charretiers avaient déjà obtenu, il y a une couple d'années certaines concessions de la compagnie ; mais peu à peu ces avantages leurs avaient été enlevés. La délégation a obtenu que les règlements déjà consentis par la compagnie seraient mieux observés à l'avenir.

Les boulangers

MM. Ed. Chaput, W. Plante et C. Laflamme, maîtres-boulangers, ont remplacé le travail de nuit par celui de jour.

Que les ouvriers prennent note des noms de ces trois messieurs qui se sont joints à leurs confrères pour faire disparaître l'esclavage qui pèse sur les ouvriers boulangers.

L'Union progressive des compagnons boulangers invite les autres patrons qui imiteront cet exemple de bien vouloir envoyer leurs noms et leurs adresses au secrétaire, M. Jos. Asselin, fils, No 169 rue Plessis.

Divers

—Les plâtriers de Londres travaillent en moyenne 8 heures par jour et gagnent $9.25 par semaine environ.

—Parmi les concessions qui ont été accordées aux ouvriers-métallurgistes de Rive-de-Gier, France, on remarque la suivante : "Que les contre-maîtres ne pourront renvoyer aucun ouvrier sans que les plus anciens employés aient statué sur le cas en litige." Une pareille institution ferait bondir plus d'un chef d'industrie au Canada.

—M. Edouard Reynolds, le conducteur bien connu du C. P. R., est parti hier pour Toledo, Ohio, où il représentera le district de Québec, à la grande convention de l'ordre des conducteurs des chemins de fer de l'Amérique du Nord.

—Les chapentiers et les menuisiers de Londres sont payés 19 cents de l'heure. Ils travaillent en été 54 heures par semaine ; en hiver (huit-semaines) 44½ heures ; au commencement et à la fin de l'hiver (trois semaines à chaque période), 47 heures.

—Robert McBride, secrétaire de l'Union des matelots de Glasgow, Angl., a été nommé, sur la recommandation de la Chambre de Commerce, membre du Bureau Local de la Marine de Glasgow. C'est la première fois qu'un représentant du travail est nommé dans ce bureau. La nomination de M. McBride a agréablement impressionné les matelots.

Convocations

Fonds de Secours des Chevaliers du Travail—Réunion générale, ce soir, salle Ville-Marie.

Assemblée Mont-Royal, C. T. — Réunion spéciale, ce soir, salle Barry.

Ass. Ville-Marie, C.T.—Réunion ce soir, 1623, rue Notre-Dame.

Union des Briquetiers—Réunion ce soir, salle St-Joseph, 1796 rue Ste-Catherine.

Union Typographique Jacques-Cartier—Réunion demain soir, 278 rue St-Laurent.

Union des Carrossiers—Réunion ce soir, 1695 rue Notre-Dame.

L'Assemblée des Coupeurs de Hardes—Réunion, dimanche après-midi, à 2 heures, salle Ville-Marie, 1623 rue Notre-Dame. On complètera l'organisation de l'assemblée à cette séance.

Assemblée Hochelaga, C.T.—Réunion ce soir, 334 rue Notre-Dame.

ARGUS.

EN FRANCE

Les crédits alloués aux compagnies de chemins de fer

PARIS, 28—A la chambre des députés, le général Loizillon, ministre de la guerre, répondant à une question de M. Paul Déroulède, a déclaré qu'il était heureux de pouvoir certifier que la conduite du général Lavocat, dans l'affaire de la mélinite, était au-dessus de tout reproche. Il a ajouté que le gouvernement se proposait, au mois de juillet prochain, de donner au général Lavocat une preuve toute spéciale de l'estime en laquelle il est tenu. Cette déclaration a été accueillie par des applaudissements.

Le sénat a repris la discussion du budget. Au début de la séance, le rapporteur a annoncé que la commission du budget s'était mise d'accord avec le gouvernement sur tous les points en litige, à l'exception des crédits alloués aux compagnies de chemins de fer. Ces crédits déjà votés par la chambre des députés, ont été rejetés par le sénat par un vote de 149 voix contre 109. L'impôt sur les opérations de bourse a été voté.

M. DAVIS S'EXCUSE

Mais les échevins lui disent de ne plus recommencer

LE COMITE DES FINANCES

Renvoie au conseil son rapport originaire

LES SALAIRES SERONT RÉDUITS

En ouvrant la séance du comité des finances, à 4 heures, hier après-midi, l'échevin Hurteau fit lire l'entrevue publiée dans le *Star* entre M. Davis, surintendant de l'aqueduc, et un représentant de ce journal, comportant une critique aussi acerbe que déplacée de la conduite des membres du comité des finances. L'échevin Hurteau déclara que depuis que le conseil avait référé l'affaire au comité, il avait eu avec M. Davis, en présence du maire, une conversation qui a mis fin au différend. Le greffier donna alors lecture de la lettre suivante de M. Davis dans laquelle il fait des excuses les plus empressées :

BUREAU DU DÉPARTEMENT DE L'AQUEDUC

Montréal, 27 avril 1893.

Au président et aux membres du comité des finances,

Messieurs.—Je regrette sincèrement d'apprendre que les remarques j'ai faites en rapport avec l'entrefilet qui a paru dans le *Star* du 10 aient donné une impression tout à fait contraire à mon intention. J'étais sous l'impression qu'en faisant remarquer ouvertement l'urgence de voter le montant requis pour acheter les engins et les bouilloires, je renforçais la position du président du comité des finances. Je vous assure bien sincèrement que si je me suis trompé j'avais les meilleures intentions, et qu'on m'a fait dire tout le contraire de ce que j'aurais voulu faire comprendre. Je demande, en conséquence, la permission d'admettre mon erreur involontaire, et j'espère que, vous et les membres de votre comité, serez satisfaits de cette explication et de ma promesse qu'à l'avenir, je serai très respectueux, afin de ne plus retomber dans pareille erreur.

Je désire prendre cette occasion de remercier personnellement Son Honneur le maire pour avoir attiré mon attention sur cette affaire, et d'avoir montré son désir d'empêcher tout désagrément entre les membres des comités et les officiers exécutifs de la corporation.

Bien à vous,

A. DAVIS,
Surintendant de l'aqueduc.

L'échevin Clendinneng dit que les explication de M. Davis sont suffisantes, mais qu'il est plus que temps de présenter au conseil un rapport décretant que les officiers de la corporation ne devront donner d'informations au public par voie des journaux ou autrement qu'après les avoir soumises à leurs comités respectifs. C'est une très mauvaise habitude pour les employés de faire des critiques qui nuisent au crédit de la ville. Les assureurs, ajoute M. Clendinneng, ont basé hier leur argumentation sur les paroles inconsidérées de M. Davis.

L'échevin Villeneuve dit que M. Davis a commis une grande faute, en prenant possession de la surintendance de l'aqueduc, de déclarer que tout était hors de service dans la ville, qu'il n'y avait rien de bon nulle part. Ce n'est pas en faisant le rodomont qu'un officier public doit entrer en fonction.

L'échevin Hurteau suggère d'ajouter à la motion de M. Clendinneng que le maire aura le pouvoir de suspendre tout employé ou officier qui manquera aux règles de la réserve et qui s'occupera de choses en dehors de son ressort.

On aborda alors le redoutable sujet des appropriations. L'échevin Préfontaine craint que l'on ne manque à la bonne foi en diminuant les salaires du trésorier, de M. St-George et de M. Ethier auxquels le conseil a voté une augmentation. Ces officiers non seulement perdront leur augmentation, mais ils auront aussi à payer 15 pour cent. Le président du comité des chemins doute de la légalité de cette décision du comité des finances.

M. le trésorier Robb ajoute que la décision à laquelle on est arrivé enlèvera $1,100 de son salaire de $4,500, tandis que l'avocat de la corporation, qui a $5,000 de salaire permanent, ne subira qu'une réduction de $750. Naturellement, le comité fera ce qu'il voudra, et il faudra bien s'y soumettre.

L'échevin Hurteau dit que cette question des appropriations a été longuement mûrie, et que l'on trouve impossible d'en venir à une autre solution que celle qui a été soumise au conseil à sa dernière séance.

L'échevin Hurteau ajoute que si M. Préfontaine ou autres échevins ne veulent pas accepter une réduction des salaires, c'est leur devoir de prendre sur le montant des crédits votés par leurs comités respectifs une somme égale à celle que rapportera la diminution des salaires. Il y a peu de comités disposés à faire ce sacrifice. Eh bien, quel autre moyen de trancher la difficulté ?

Le président du comité des finances lit de nouveau le rapport qui a été présenté au conseil et engage ses collègues à renvoyer ce rapport tel quel au conseil. Quant à la réduction des salaires, il est assez clairement dit que cette diminution n'aura lieu que pour les besoins du moment. Dès que nous aurons l'argent nécessaire nous remettrons aux employés la balance de leurs salaires.

L'échevin Clendinneng—Ce sera une vraie caisse d'épargnes.

L'échevin Perrault dit qu'il est toujours d'opinion que les salaires au-dessous de $900 ne devraient pas être touchés.

D'après les chiffres du trésorier, l'amendement de l'échevin Nolan au sujet des salaires au-dessus de $1,000 laisserait les appropriations à $12,000 au-dessus du chiffre légal.

L'échevin Préfontaine est d'opinion que l'amendement tel que voté ne peut pas être légal. Le conseil ne peut voter de l'argent dont il ne peut disposer.

Il fut alors résolu de renvoyer unanimement le rapport originaire au conseil. Toutefois, il est bien compris que le salaire des hommes de police, des pompiers et des employés à la semaine ne sera nullement affecté par cette réduction.

LE TÉLÉPHONE DES MARCHANDS

Plusieurs marchands de Montréal sont ensuite admis dans la salle du comité. MM. Moisan et Beauchamp expliquent le but de leur démarche. Ils disent que l'association des marchands a obtenu de la législature provinciale une charte pour l'établissement d'un service de téléphone dans la ville. Elle s'est adressée ensuite au comité des chemins et a présenté un plan indiquant l'endroit où elle se propose de placer ses poteaux. Plus de 10,000 citoyens ont signé la requête de la nouvelle compagnie qui n'attend que l'assentiment du conseil pour se mettre à l'œuvre.

L'échevin Clendinneng est favorable à l'établissement d'une nouvelle compagnie de téléphone, mais il conteste le droit de la législature d'accorder à une compagnie quelconque le privilège de poser des poteaux dans les rues de Montréal. C'est un droit qui est du ressort du conseil seulement.

L'échevin Cressé (riant): " La législature est toujours puissante. Elle peut nous mettre dehors quand il lui en prendra fantaisie."

L'échevin Préfontaine donne connaissance au comité d'une lettre du gérant de la compagnie de Téléphone Bell déclarant qu'aucune proposition n'a été faite à la ville.

L'échevin Hurteau trouve plus qu'étrange cette conduite de M. Size, car l'avocat de la compagnie, M. C. A. Geoffrion, a eu avec lui des pourparlers nombreux à ce sujet.

Un sous-comité a même siégé sur la question. On en était même presque venu à une entente, et voilà que M. Size écrit qu'aucune proposition n'a été faite à la ville. C'est une insulte pour l'avocat de la compagnie avec lequel nous sommes entrés en négociations.

M. Moisan informe le comité que 800 souscripteurs sont déjà sur les listes de la compagnie, et M. Beauchamp déclare que la compagnie de téléphone des Marchands emploiera le système le plus perfectionné.

L'échevin Savignac dit que la nouvelle compagnie n'a d'autre intention que de forcer la compagnie de téléphone Bell à diminuer ses prix.

Les Marchands se sont réunis dans un but d'aide mutuel, et M. Savignac propose que pouvoir soit donné à la compagnie de placer de poteaux pour son téléphone si, d'ici à 3 jours, la compagnie Bell n'a pas consenti à réduire son taux d'abonnement à $25 par année, plus $5 pour chaque poteau qui devront être payées à la corporation.

Après avoir déclaré que la Cie Bell ne voulait évidemment que gagner du temps, l'échevin Hurteau assura aux représentants de la compagnie du téléphone des Marchands que leur requête sera prise en sérieuse considération et qu'un rapport sera soumis au conseil sinon aujourd'hui—attendu que ce comité a beaucoup d'ouvrage devant lui—du moins à la séance de lundi ou de mardi prochain.

La délégation se retira apparemment satisfaite des sympathies qui lui furent chaudement manifestées.

Le trésorier soumet au comité le registre des arrivées et des départs des employés et déclare qu'il est impossible de mettre les recommandations du conseil à exécution s'il n'est pas revêtu du pouvoir d'imposer une pénalité à ceux qui seront trouvés en faute.

L'échevin Clendinneng se plaint de ce qu'on rencontre des employés qui flânent dans les rues aux heures de travail.

Finalement, M. Robb est autorisé à sévir, et le comité lève la séance.

Drs Mathieu et Bernier

Dentistes, coin des rues Champ de Mars et Bonsecours. Extraction des dents par le gaz et l'électricité. Dentiers faits avec ou sans palais. 146—jno

Voitures d'enfants

150 voitures d'enfants dans les derniers goûts, vendus au plus bas prix chez F. Lapointe, 1551 rue Ste Catherine. 138—jno

Dr Brosseau

Chirurgien-dentiste, 7 rue Saint-Laurent. Extraction des dents sans douleur. Dents posées sans palais. Dentiers faits d'après les procédés les plus nouveaux. 131—jno

A New-York par le chemin de fer Adirondack, train rapide, laissant la gare Bonaventure à 5.30 p.m., tous les jours dimanches inclus. Pas de changement de chars par ce train. Table d'hôte dans les chars à diner. Train du matin à 7 heures tous les jours, excepté le dimanche. Bureau des billets au devant rouge 151 rue St Jacques. 95—jno

—Rien de satisfaisant, rien n'égale le Wight's Corn & Wart Cure préparé par J. H. Nault pour faire disparaître les cors, les verrues. 25 cts la bouteille dans toutes les pharmacies. 140—11

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL. L'assemblée générale annuelle des actionnaires de cette institution aura lieu en son bureau, rue St-Jacques, mardi, le 2 mai prochain, à une heure p. m., pour la reception du rapport annuel et autres états et pour l'élection des directeurs.

Par ordres des directeurs, Hy. BARBEAU, Gérant. 125—jno

Vous pouvez épargner de l'argent en achetant vos vêtements pour hommes et jeunes gens à la grande vente, 126 rue St Laurent. 140—2

J. & P. BRUNET
Cote des Neiges, Montréal
Importateurs et manufacturiers de
MOnuments, tombes, charniers, Poteaux, copins et toutes sortes d'ouvrages de cimetieres.
Réparations en tous genres à des prix très modérés. Résidence privée : J. Brunet, Côte des Neiges, téléphone 4666.
Les communications par téléphone avec Montréal sont gratuites. 216—jno

MAISON NEUVE
AVENUE LAVAL
Située sur le plus bel endroit, faisant face sur le Carré St Louis. C'est une magnifique maison et sera vendue à bas prix. Plusieurs maisons dans le quartier ouest.
A. G. ROSS & CIE.,
Standard Building,
57—jno 157 rue St-Jacques.

CONVOCATION de CREANCIERS

Province de Québec, District de Montréal No 81 — Cour Supérieure pour la Province de Québec

Dans la faillite de Pierre Napoléon Breton, des cité et district de Montréal.

Il est ordonné aux créanciers de la dite faillite de comparaître devant un des juges de la dite Cour Supérieure, au greffe des faillites, au palais de Justice, à Montréal, le dixième jour de mai prochain, à dix heures de l'avant-midi, pour donner leur avis sur la nomination d'un curateur aux biens de la dite faillite et sur toutes autres matières qui pourraient leur être légalement soumises.

Montréal, 27 avril 1893.

L. H. COLLARD,
148—1 Député Protonotaire.

S. P. SMITH, de Towanda, Pa., dont la constitution était complètement épuisée, est guéri par la Salsepareille d'Ayer. Il écrit :—

"Pendant huit ans, j'ai été, presque tout le temps, affligé de constipation, de douleurs de reins, et d'indigestion, de sorte que ma constitution semblait être complètement ruinée. On me conseilla d'essayer la Salsepareille d'Ayer, et j'en pris presque sept bouteilles, avec de tels résultats, que j'ai l'estomac, les intestins et les reins en parfaite condition, et tous fonctionnent aussi régulièrement qu'un mouvement de montre. A l'époque où je commençai à prendre la Salsepareille d'Ayer, je ne pesais que 129 livres, aujourd'hui j'en pèse 159 et je n'ai jamais été en si bonne santé. Si vous m'aviez vu avant et après l'emploi, vous me prendriez pour une annonce ambulante. Je crois que cette préparation de Salsepareille est ce qu'il y a de mieux sur le marché aujourd'hui."

SALSEPAREILLE d'AYER
Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Cie., Lowell, Mass.
En guérit d'autres, vous guérira.

SOIXANTE-ET-DIX ANS
Le remède du vieux Dr GORDON pour les hommes

Le seul remède au monde qui donnera les résultats magiques suivants et qui ne manque jamais de les donner.

IL EST INFAILLIBLE

Il guérit l'impuissance, la débilité nerveuse, les pertes nocturnes, les maladies causées par les abus, surcroît de travail, indigestion, usage du tabac, de l'opium ou de stimulants, le manque d'énergie, maux de tête et insomnie.

Vous gagnez 10 à 30 lbs en trois mois. Prix $1, six paquets $5. Envoyés par la poste en recevant le montant. Ecrivez pour avoir des circulaires.

QUEEN MEDECINE Co'y
MONTRÉAL
En vente par H. E. McGale, 2122 rue Notre-Dame, J. T. Lyons, coin des rues Craig et Bleury, et L. A. Bernard, 1882 rue Ste Catherine, Montréal. 1M v—b

RENOVATEUR PARISIEN DE
LUBY
Articles de toilette indispensables pour la jeunesse perpétuelle des cheveux.
Cette excellente préparation ramène les cheveux pris à leur couleur naturelle et en conserve la beauté ; entretient la tête propre et fraîche ; donne aux cheveux un lustre et un parfum très agréable ; empêche et détruit les pellicules ; ne gâte pas la peau ni la coiffure la plus délicate ; arrête certainement les cheveux de tomber dans peu de jours, et donne une satisfaction complète à tous ceux qui s'en servent, étant moins chère que toute autre préparation de ce genre, car pour son usage on peut se dispenser d'huile ou de pommade.
En vente chez tous les pharmaciens en grandes bouteilles de 50 cents. 127—jno

L. C. de TONNANCOUR
vient de recevoir son importation du printemps qui surpasse toutes celles qu'il a faites jusqu'à ce jour. Aucune maison à Montréal peut réellement montrer un choix aussi beau, aussi riche et aussi varié. L. C. de Tonnancour a reçu de son côté un magnifique assortiment de tweeds pour costumes et manteaux, et il engage respectueusement les dames de bien vouloir lui faire une visite avant d'aller ailleurs. 2—jno

PEINTURE A PLANCHER
ELLE SÈCHE EN SIX HEURES
ISLAND CITY
PURE PEINTURE DE MAISON
PREPAREE—36 nuances magnifiques
Pour ouvrages extérieurs et intérieurs. La meilleure est celle qui coûte le moins cher
P. D. DODS & CIE
183 et 190 rue McGill 148—jno

COGNAC OPTIMA
GRANDE MARQUE DE
RIVIERE GARDRAT, (COGNAC)
COGNAC RIZAT
SHERRIES ET MADERE
— DE —
DIEZ HERMANOS de JEREZ
VINS D'OPORTO
— DE —
PINTO DOS SANTOS (Porto)
AND. BRISSET & FILS
IMPORTATEURS
206 RUE SAINT-PAUL, 203
283-v-jno-(5)

UN REMÈDE ABSOLU
ADAMS PEPSIN TUTTI FRUTTI
CONTRE L'INDIGESTION
ASSUREZ-VOUS QUE TUTTI FRUTTI EST SUR CHAQUE PAQUET DE 5¢

CATARRHINA
50c le Flacon

Sarsfield, Ont., mars 20 1893.

J'ai employé une bouteille de CATARRHINA et je suis satisfaite de son effet. Ayez la bonté de m'en expédier pour la somme ci-inclose ($1.00) un dollar et vous obligerez
ZEPHIRINE TRIVIERGE.

Quebec, 6 mars 1893.

C'est avec le plus grand plaisir que je certifie que votre préparation la CATARRHINA m'a rendu les plus grands services dans les cas de coryza, d'influenza et autres affections aigues et chroniques des fosses nasales. Le soulagement immediat qui suit une application de ce remède prouve amplement son efficacité. C'est maintenant pour moi une prescription favorite dans ces cas.
Veuillez me croire, etc, etc.
J. P. LAVOIE, M.D.L.
Professeur de Jurisprudence Medicale et de Toxicologie à l'Université Laval, Quebec.

St Thomas Montmagny, March 1st 1893.

Having seen the CATARRHINA advertised for colds in the head, I have tried one bottle and the very first dose gave me instant releif and a few doses cured me.
I have much pleasure in recommending the CATARRHINA.
H. H. ROBERTSON, D.L.S.

Québec, 7 février 1893.

Je me permets de certifier que votre CATARRHINA est un remède sans egal pour le mal de dents.
Ma femme souffrait depuis plus de quatre jours d'un violent mal de dents que tous les meilleurs remedes, recommandés en pareil cas, n'avaient pu guérir ni même soulager ; l'extraction étant impossible, vu certaines circonstances, la perspective lui paraissait des plus sombres, lorsqu'en désespoir de cause le risqual de lui faire faire l'essai de votre CATARRHINA qui, quoique n'ayant pas été recommandée pour ce genre de souffrances, m'avait inspiré une certaine confiance.
Après lui avoir nettoyé les énormes cavités qui s'étaient formées dans plusieurs dents, j'en introduisis une goutte dans chaque dent malade, ainsi que dans chaque oreille, puis je lui en fis frotter les gencives. Après l'application de ce remède, elle put reposer toute la nuit et le lendemain matin, à son réveil, elle constata, non sans une grande joie, que son mal de dents était completement disparu.
Vous pouvez recommander sans crainte votre remède dans tous les cas semblables. C'est ce que ne manquera pas de faire avec reconnaissance, votre, etc.
MICHEL BRUNET,
St Roch, Québec.

Having suffered an inconvenience, owing to continuous noises in the head, and having been treated for past three years, I used a bottle of CATARRHINA, the result I found was beneficial, it having been the cause of immediately removing the distressing form of thickness that form in the throat caused from catarrhe and relieving me to a great extent I can thoroughly recommend it to any person that happens to be a sufferer.
L. BRAHAM,
Montréal, P.Q.
March 10, 1893.

P. H. GARNEAU & CIE
AGENTS GENERAUX
No 93 rue St Pierre, Québec.
135—j-v-s—jno

L'AVENIR DU CANADA

DISCOURS

PRONONCE AU

Parc Sohmer, à Montréal, le 4 Avril 1893

—PAR—

L'HON. H. MERCIER

Comte Romain, Grand croix de l'ordre de St Grégoire le Grand, officier de la légion d'honneur, commandeur de l'ordre de Léopold 1er, roi des Belges, conseil de la Reine, docteur en droit de l'Université Laval, de l'Université de Fordham, N.Y., de l'Université de Georgetown, etc., etc.

En vente au bureau de LA PRESSE. Prix : 25c. Pour le commerce $2.00 la douzaine.

A la Ville de Montréal

FEU! FEU! FEU!

Le plus beau choix d'Etoffes à Robes pour le Printemps, à des prix extraordinaires de bon marché.

JAQUETTES POUR DAMES
JAQUETTES POUR JEUNES FILLES
JAQUETTES POUR ENFANTS

Habillements pour Enfants, en Grande Variété

Lingeries et Corsets, Cotons, Toiles, Indiennes, Tweeds pour Costumes d'hommes, Tapis, Prélarts et Rideaux.

Toutes ces marchandises sont vendues avec de grandes réductions.

Cie Générale des Bazars

Coins St Laurent, Ste Catherine et St Charles-Borromée
28,29,30

M. CHAS CLEMENT
IMPORTATEUR DE FROMAGES ETRANGERS
Roquefort, Gruyère, Camembert, Brie, Neufchatel, Parmesan, Romanie, etc., etc.
AGENT GENERAL POUR TOUT LE CANADA DES
Manufactures de F. X. Baumert & Co., Antwerp, N.-Y.
Dépot Général chez
CHAS. LANGLOIS & CIE.
EN GROS SEULEMENT
Bell Téléphone 129 25-jno 141 Rue St-Paul

PAS DE DÉCEPTIONS

Nous tenons tout ce que nous promettons. Ayant l'avantage d'importer directement, nous détaillons invariablement aux prix du gros. Notre assortiment est immense et des mieux choisis, et vous êtes sûrs d'économiser votre argent sur toutes nos marchandises.

Ne craignez pas la déception. Nous ne sacrifions pas des articles dont le prix est bien connu, avec l'intention de nous refaire sur d'autres articles dont la valeur est plus difficile à établir.

Tout est détaillé aux prix du gros. Un seul prix pour tout le monde. Magnifiques cadeaux donnés à tout acheteur au comptant.

Dupuis Frères

149—2

TOUJOURS DES VOLEURS

A l'hôtel de ville

Les voleurs continuent toujours leurs déprédations nocturnes dans les bureaux de l'hôtel de ville. Leur dernier exploit a été d'ouvrir avec une fausse clé une armoire du comptable du département de l'hygiène d'où ils ont enlevé un revolver monté en argent et un morceau de bois précieux des Indes. Plusieurs objets de papeterie ont été subtilisés depuis quelques jours dans le bureaux de M. Hamelin, du même département.

FORESTIERS CATHOLIQUES

Elections d'officiers

La Cour St-Jean devant la Porte-Latine, No 318, de l'Ordre des Forestiers Catholiques, a fait l'élection de ses officiers le 21 de ce mois :

Chef ranger, E. Roby ; vice chef ranger, T. Desjardins; sec.-correspondant, E. Villeneuve; trésorier, J. Daunais ; 1er syndic, J. Blain ; 2e syndic, L. A. Morin ; 3e syndic, F. Fauzé ; 1er conducteur, A. R. Tranchemontagne ; 2nd conducteur, J. E. Turbide, sentinelle interne, F. Poudrette ; sentinelle externe, M. Chamberland ; médecin de la Cour, Dr F. C. T. Lamoureux, 82 rue St-Hubert.

—La Cour Olier, No 326, de l'ordre des Forestiers Catholiques, a faites élections annuelles mardi soir, le 25 courant. Ont été élus officiers les messieurs suivants: Dr L A Geo. Jacques, chef-ranger ; Jos. Garièpy, vice chef-ranger; Avila Deom, secrétaire-archiviste ; Henry Martineau, secrétaire-financier ; Alexandre Arthur Filion, trésorier; Dr Chs A. Daigle, médecin examinateur ; Jos. Jean, Sr, J B Richer et Hormisdas Loiselle, syndics ; J A Labonté et Orphir Paiement, conducteurs ; Jos. Pageau et Jos. Jean, jr, sentinelles ; M. l'abbé Jean Filiatreault, Ptre S. S., chapelain.

M. le docteur Chs A. Daigle a été nommé délégué à la convention de l'ordre des Forestiers Catholiques qui aura lieu à Chicago le 29 août prochain.

—Cour Maisonneuve, No 265, des Forestiers Catholiques—Cette cour a tenue hier soir une assemblée spéciale pour l'élection de ses officiers pour l'année courante, et le résultat a été comme suit : Chef ranger, Révd M Lel'ailleur, curé de la paroisse ; vice-chef ranger, M G Ecrément ; médecin examinateur, Dr Pierre Lussier ; secrétaire archiviste, Thos O'Farrell ; secrétaire financier, Alf Beaugrand dit Champagne ; trésorier, Benoni St-Jean. Syndics : MM. Aristide Belair, Jos F Jeannotte et T Bleau.

A une assemblée des Forestiers Catholiques, cour St Pierre, No 299, tenue hier soir, les messieurs suivants ont été élus : Chef ranger, J. S. Trempe ; vice-chef ranger, J. C. Larivière ; secrétaire-archiviste, C. Corbeil ; secrétaire financier, J. Cousineau ; trésorier, J. S. Tisdale. Syndics, A. S. Daoust, E. Beauchamp et Joseph Drouin. Premier et second conducteur, J. O. Lefebvre et Joseph Beauchamp. Sentinelles, E. D. Patry et J. C. Larivière. MM. J. S. Trempe et J. C. Larivière ont été nommés délégués à la grande convention de Chigago. Avant la fin de l'assemblée, un vote de remerciements a été adopté à l'adresse des officiers sortant de charge.

FAITS DIVERS

—Hier un commencement d'incendie a fait quelques dégâts chez M. L. Larin, entrepreneur de pompes funèbre, No 2239 rue Notre-Dame.

—La compagnie des chars urbains a reçu hier de Cobourg quatre nouveaux chars électriques auxquels on a commencé immédiatement à adapter des générateur d'électricité.

Coteau St Louis

On disait qu'une assemblée devait avoir lieu hier soir au Coteau St Louis pour protester contre l'annexion à la ville de Montréal. Il n'y a pas eu même un soupçon d'assemblée.

La superstition

Un habitant d'une île de l'Archipel a déterré la nuit le corps de sa mère, morte depuis quelques mois, et l'a découpé en morceaux qu'il a disséminés dans l'île. La croyance est généralement répandue dans l'île que la violation des tombes guérit toute sorte d'affections, et le personnage en question avait voulu débarrasser sa femme de la fièvre puerpérale.

Ecroulement rue St-Jacques

Hier, un des murs restés debout du magasin de MM. Hood et Mann, incendié cet hiver en même temps que le magasin Rolland, rue St-Jacques, s'est écroulé sous l'impulsion du vent, avec un grand fracas.

Tout le voisinage a été mis en émoi. Personne n'a été blessé. Ce qui reste du mur menace à chaque instant de s'écrouler.

Mordant mordu

Un nommé John Cole, demeurant au No 800 rue Craig, a été arrêté mercredi après-midi par le constable Guimond, à la demande d'un des pensionnaires de la maison, du nom de John Barnes. Ce dernier accusait Cole de lui avoir volé une épingle d'argent, il y a six mois. Le prisonnier qui était défendu par M. M. Feron, a prouvé à la satisfaction du tribunal, qu'il était innocent de la charge portée contre lui, et a été acquitté honorablement. Un mandat d'arrestation a été accordé contre le nommé Barnes pour parjure et fausse arrestation.

Le sous-ministre de la marine

OTTAWA, 28—Le bruit circule que le député ministre de la marine, M. Smith, va être mis à la retraite et qu'il sera remplacé par M. Joseph Pope, autrefois secrétaire de sir John A. Macdonald. M. Pope est maintenant à Paris.

Le typhus et la petite vérole

NEW-YORK, 28—Deux nouveaux cas de petite vérole et un nouveau cas de typhus se sont produits hier à Blackwell's Island, dans le Charity Hospital. Les trois malades ont été transférés à North Brother Island,

Il fait froid là-bas

NEW-YORK, 28—Les dépêches de Kingston et de tout l'ouest de l'Etat de New-York signalent un froid extraordinaire pour la saison. Dans plusieurs localités le thermomètre est descendu à 25 degrés Fahrenheit au-dessus de zéro, et dans le comté d'Ulster, la végétation a été très endommagée par cette forte gelée.

UN AUTRE STEAMER

Retenu à Québec par la glace

Dommages au commerce

QUÉBEC, 28—Le vapeur "Fremora," venant des ports de la Méditerranée, ayant une cargaison de fruits à destination de Montréal, est arrivé à 5 heures, hier après-midi. C'est le deuxième bateau chargé de fruits arrêté à Québec par le pont de glace du Cap Rouge, qui, paraît-il, est encore solide. Un grand nombre de pilotes de Montréal sont arrivés ici pour prendre la conduite des steamers. Ce long retard cause des pertes d'argent considérables aux armateurs et aux exportateurs, tandis que les marchands de Montréal perdent l'avantage d'écouler les fruits nouveaux, qui ne le seront plus bientôt si le pont du Cap Rouge ne décolle pas.

LE STEAMER "HYGERA"

Voyagera entre Québec et Montréal

QUÉBEC, 28—M. John Doran, de Lévis, a acheté le steamer du gouvernement "Hygera," et se propose de l'employer à faire le service entre Québec et Montréal. Prix, $2,000.

NOUVELLES DES TROIS-RIVIERES

Incendies

TROIS-RIVIÈRES, 28—Un incendie causé par des étincelles échappées du tuyau a consumé la maison de M. Fortas Yale, en la concession du Ruisseau Plat, en la paroisse de Ste-Ursule. Il n'y avait à la maison qu'un vieillard. M. et Mme Yale étaient à leur sucrerie lors de l'incendie. Pas d'assurance. Une très forte partie du ménage a été consumée.

—La grange de M. J. C. Malone, sur le terrain des courses, a été incendiée. On croit que le feu a été mis par des vagabonds. Pas d'assurance.

—Un commencement d'incendie chez M. James Luckerhoff, rue du Platon, a été étouffé par les pompiers avant qu'il y eut des dommages sérieux.

—La descente du bois est commencée sur la rivière Nicolet. Les billots arrivent en grand nombre chaque jour.

MILLE DOLLARS

Distribués aux familles de cinq héros

OTTAWA, 28—A une assemblée du cabinet, hier, mille dollars ont été votés, sur la recommandation du ministre suppléant de la marine, aux familles des cinq héros qui perdirent leur vie, l'hiver dernier, près des côtes du Massachusetts, en voulant sauver l'équipage du vaisseau canadien "Aquatic," de Saint-Jean, N.-B. Cet argent sera envoyé au consul anglais, à Boston, qui en fera la distribution.

LE RENVOI D'UNE INSTITUTRICE

Provoque un procès devant les tribunaux

OTTAWA, 28.—Au terme de la cour qui vient de se terminer à Aylmer, a été entendue la cause de Dorion vs les commissaires d'écoles de Masham. Il s'agit du renvoi sans cause ni raison de Melle Marie Dorion, institutrice à Masham. M. Dorion avait entendu certaines insinuations malveillantes contre sa fille, et il alla directement voir les commissaires d'écoles et le curé de Masham, qui, s'enfermant dans un mutisme impénétrable, ne voulurent rien dire. C'est pour les forcer à donner les raisons qui ont motivé le renvoi de son enfant que M. Dorion poursuit les commissaires d'écoles de Masham. Jugement réservé.

LANCÉ DANS LES AIRS

Par un canon mal chargé

KINGSTON, 28—Un fatal accident est arrivé, hier, au sergent Marsh, de la batterie A. Chargé de tirer le coup du midi, Marsh, après s'être acquitté de ce devoir, voulut recharger le canon pour le coup tiré à 9½ heures du soir ; mais il ne prit pas les précautions habituelles pour le nettoyer. Il mit la poudre au canon et prit probablement une partie de la bourre qui avait servi au coup du midi, quand, en voulant introduire la baguette dans la gueule du canon, une explosion terrible se produisit, lançant la baguette dans le lac et le sergent Marsh dans le fossé construit au bas du mur de Fort Henry. Il est mort dans de terribles souffrances. Le défunt était un vétéran de la guerre de Crimée.

GLADSTONE ET LE PAPE

Le cardinal Gibbons fait l'éloge des deux octogénaires

NOUVELLE-ORLEANS, 27—Au banquet du clergé catholique présidé par Son Eminence le cardinal Gibbons, le vénérable prélat a dit au cours de sa réponse au toast au Saint-Père : "Les deux personnages les plus éminents du monde sont aujourd'hui les deux octogénaires, l'hon. William E. Gladstone, premier ministre d'Angleterre et Sa Sainteté Léon XIII. M. Gladstone est l'administrateur d'une nation sur les possession de laquelle le soleil ne se couche jamais."

En présentant, il y a quelques semaines, son projet du Home Rule, il a accompli un exploit qui a rarement été égalé et jamais surpassé. Il a parlé pendant deux heures avec une éloquence juvénile. Quoique Léon XIII ne possède pas un pouce de territoire, il est aujourd'hui le plus puissant administrateur de la chrétienté. Il est le chef spirituel de 250,000,000 d'âmes répandues sur toute la surface du globe.

Les juifs en Hongrie

VIENNE, 28—Le ministre des cultes a soumis à la diète hongroise un projet de loi ayant pour but l'émancipation des juifs. Le projet est conçu dans un esprit très libéral. Il reconnaît légalement l'existence de la religion israélite. Il abolit tous les moyens actuellement mis en usage pour convertir au christianisme les juifs de tout âge. Enfin, ce qui jusqu'ici n'avait jamais été possible en Hongrie, il accorde la sanction légale à la conversion des chrétiens embrassant le judaïsme.

Le *Malto Peptonized Porter* est un nutritif, un tonique, un reconstituant des tissus, un stimulant léger, un agent digestif et un altérant dans les maladies du foie.

LA SCIENCE AMUSANTE

Leçon d'astronomie

—Mon enfant, la terre tourne autour du soleil de droite à gauche, et en même temps, elle tourne sur elle-même comme une toupie de gauche à droite, et puisque vous ne comprenez pas assez avec une belle sphère terrestre, je la laisse sur le meuble voisin et je vais vous démontrer la chose avec une coque d'œuf du déjeuner et avec une assiette.

D'abord, mouillons un peu l'assiette, mettons la coquille sur le bord et j'incline l'assiette. Vous voyez que

la coquille ne tombe pas, l'humidité la retient, mais elle glisse, et en glissant elle ne s'échappe pas dehors, mais elle reste attachée par l'humidité au bord de l'assiette ; et de plus, elle tourne sur elle-même de gauche à droite ; il me serait difficile de vous expliquer pourquoi.

Figurez-vous que le soleil soit au centre de l'assiette et que la coquille soit la terre, et voici, en ce spectacle fragile, une copie exacte du mouvement du monde. La terre tourne le long du bord et fait le tour du soleil de droite à gauche, tandis que la terre tourne sur elle-même de gauche à droite.

L'enfant — Eh bien ! alors ce n'est pas bien difficile de créer le monde.

L'ARBRE A FEUILLE D'ARGENT

On sait que certains métaux peuvent en déplacer d'autres de leurs dissolutions salines et s'y substituer; par exemple, le fer chasse le cuivre, le zinc chasse le plomb, le mercure chasse l'argent.

Un clou, plongé dans une dissolution de sulfate de cuivre, se recouvre immédiatement d'une couche rouge de cuivre.

Ces chassés-croisés de métaux donnent lieu à un grand nombre d'expériences de chimie fort élégantes; les plus célèbres sont connues sous les noms d'arbre de Saturne et d'arbre de Diane.

L'arbre de Saturne s'obtient en plongeant dans un grand bocal, contenant une solution faible d'acétate de plomb, des fils de laiton enroulés en spirale, fixés à un morceau de zinc maintenu par le bouchon. Au bout de peu de temps, ces fils sont recouverts de cristaux de plomb qui croissent chaque jour. L'ensemble figure assez bien un arbre renversé.

L'arbre de Diane est le résultat du déplacement de l'argent par le mercure.— Dans un verre on met une solution d'azotate d'argent étendue, puis une goutte de mercure. L'argent quitte sa combinaison et vient s'amalgamer au mercure, en formant de longues aiguilles brillantes.

On connait aussi un arbre de Jupiter qui s'obtient à l'aide d'une baguette d'étain et d'un sel d'étain, mais le principe de sa formation est différent de celui qui nous occupe.

Ces noms d'arbres de Saturne, de Diane, etc., nous sont venus des alchimistes. Ils connaissaient sept métaux, et à cette époque on distinguait sept planètes. Ils virent là un rapprochement mystérieux et associèrent chaque métal à une planète. Le fer, comme de juste, était dédié à Mars, l'argent à la Lune, l'or au Soleil, le cuivre à Vénus, l'étain à Jupiter, le plomb à Saturne et le vif-argent à Mercure, dont il a gardé le nom.

L'expérience qui va nous occuper maintenant pourrait à la rigueur être appelée *arbre de Diane*, mais pour la distinguer de celle qu'ont fait dans les cours et dont elle diffère complètement, nous l'appellerons l'*arbre à feuilles d'argent*. Elle est très belle et facile à réussir.

On colle sur une lame de verre un morceau de papier figurant le sol d'où s'élève un tronc d'arbre. A l'extrémité supérieure du tronc, on fixe, à l'aide de papier gommé, des fils fins de cuivre ou de laiton qui en partent en divergeant comme les branches d'un arbre. Ils doivent être en contact parfait avec le verre sur toute leur longueur.

On verse alors sur la plaque de verre, du côté des fils de laiton, quelques gouttes d'azotate d'argent en solution faible, puis on laisse la plaque au repos sur une table bien horizontale, en ayant soin de la recouvrir pour éviter l'action de la lumière.

Le lendemain, l'arbre est couvert de feuilles d'argent. Ce métal, déplacé par le cuivre, s'est déposé sur le verre en légères cristallisations qui continuent à se développer jusqu'à ce que toute la vapeur soit évaporée.

—Extrait de la *Chimie amusante*.

Chapeaux ! Chapeaux! Chapeaux! Chapeaux!

Le plus grand stock de chapeaux dans les derniers goûts, au plus bas prix et à "un seul prix" est celui de la grande maison Chas. Desjardins et Cie 1537, 1539, 1541 rue Ste Catherine, et 1939 Notre-Dame.

27, 28, 1, 2, 4, 5, 8, 9

—On peut se rendre directement au parc Amherst par les chars urbains via rue St-Denis. 140-jno

Ameublements

Les personnes de goût vont acheter leurs ameublements chez F. Lapointe, là où il y a beaucoup de choix. Ouvert tous les soirs jusqu'à 10 heures, 1551 rue Sainte-Catherine. 138—jno

SAVEZ-VOUS quel est cet homme? C'est le Père Mollinger, Prêtre médecin de Troy Hill, Allegheny City, Pa. Le **Rheumatism Cure** contre la sciatique, les rhumatismes inflammatoires ou musculaires ou la névralgie, $1.00. Le Epileptic Fit Cure contre l'épilepsie, la danse de St Guy et toutes les maladies nerveuses $1. Le Catarrh Cure guérit le catarrhe, $1. La dyspepsie et les maladies du foie, $1.00. The pour le sang (Blood Tea) guérira la constipation, le mal de tête et purifiera le sang. 25c. En vente par tous les pharmaciens. Lyman, Knox & Cie agents en gros, Montréal et Toronto. Question garantie ou argent remboursé. Il n'y en a pas de véritables sans que mon nom soit sur chaque paquet. **A. P. SAWHILL**, Allegheny, Pa. 52—q h—jno

AVIS

Pendant l'absence du Docteur L. A. G. JACQUES, deux médecins se tiendront à son bureau pour répondre à sa clientèle. 144—15

LOTERIE DU PEUPLE
LA SEULE AUTORISÉE PAR LA LÉGISLATURE DE QUÉBEC

PROCHAIN TIRAGE

MARDI, LE 9 MAI

10c—BILLETS—10c

NOMENCLATURE DES LOTS

1 Lot valant		$1,000 00	$1,000 00
1	do	500 00	500 00
1	do	250 00	250 00
1	do	100 00	100 00
2 Lots valant		50 00	100 00
5	do	25 00	125 00
25	do	5 00	125 00
100	do	2 50	250 00
500	do	1 00	500 00

LOTS APPROXIMATIFS

100 Lots valant		$2 50	$250 00
100	do	1 00	100 00
999	do	1 00	999 00
999	do	1 00	999 50
2834 Lots valant			$5,298. 00

Les demandes des billets seront reçues jusqu'à neuf heures le jour même du tirage. Toute demande par le courrier parvenant le jour même du tirage, est apliquée au tirage suivant.

☞ Les noms des gagnants ne sont pas livrés à la publicité sans une autorisation spéciale.

Bureau Principal 78 rue St Laurent, Montréal.
P. O BOITE 987.
Ed. C. LALONDE, Gérant.
On demande des agents. 99—mvs—jno

PILULES DE NOIX LONGUES + DE McGALE POUR AFFECTIONS BILIEUSES &c.

NOUS SOMMES les MARCHANDS

Auxquels vous devez vous adresser si vous voulez avoir une quantité quelconque de Meubles ou de Tapis. Quelque soit la quantité, grande ou petite que vous voulez avoir, ce sera un plaisir pour nous de vous vendre argent comptant ou à crédit.

Des Poêles
De la Vaisselle
Des Rideaux

ou un objet quelconque pour embellir votre salon, salle à manger ou chambre à coucher.

Notre département de Tapis n'a jamais été aussi parfait. Il nous a fallu l'agrandir pour y placer la quantité extra de marchandises importées pour les besoins de notre commerce qui augmente chaque jour. La variété des qualités et des patrons est plus grande que jamais. Nous pouvons lutter avec n'importe quel magasin de Tapis au Canada pour la variété de bons Tapis Bruxelles, Tapisserie et Ingrain.

Nous invitons les personnes qui ont l'intention d'acheter à venir examiner non seulement notre assortiment de Tapis mais nos Meubles de toutes sortes pour maisons et bureaux. Nous cherchons à plaire et nous réussissons. Tout est à crédit. Ouvert le soir.

METROPOLITAN Mfg. Co.
1678 et 1680
RUE NOTRE-DAME
T. A. ENMANS, Gérant.
151—jno

UNE PIASTRE

4 Baguettes à rideaux, complètes	$1.00
2 Stores à ressort	1.00
1 Paire de rideaux, 3½ verges de long	1.00
12 verges de cretonne	1.00
12 vgs nouvelles mousselines artistiques	1.00
12 vgs linon blanc, 40 pcs de large	1.00
100 vgs de broderie	1.00
20 vgs de guipsamps	1.00
20 vgs d'indienne	1.00
5 paires de bas de cachemire	1.00
5 vgs de cachemire	1.00
7 paires de gants de cachemire	1.00
12 vestes en merinos	1.00
12 vgs de coutil	1.00
4 nappes de toile cirée pour table	1.00
12 vgs de coton blanc, très large	1.00
20 verges de toile à essuiemains	1.00
1 paire de draps	1.00
1 couvrepied blanc ou de couleur	1.00
2 corsets français	1.00
1 chemise de flanellette	1.00
2 chemises de toilette, blanches	1.00
7 paires de bretelles pour hommes	1.00
8 coiffes de caoutchouc	1.00
4 cravates de 35c chaque	1.00
1 grand parapluie de soie	1.00
20 mouchoirs en linon blanc, ourlés	1.00
2 doz. de gros boutons à habits, en perle	1.00
4 tabliers blancs en linon, pour dames	1.00
5 cravates Windsor, en soie de couleurs assorties	1.00

JOHN S. FLYNN
28 CARRE CHABOILLEZ 146-5

LACOMPAGNIE D'ASSURANCE
PHŒNIX
DE HARTFORD

subit les épreuves du temps et les épreuves du feu. Contre le feu seulement. Capital comptant $2,000,000. Réglements prompts et libéraux. Gerald E. Hart, gerant général pour le Canada ; G. Maitland Smith et Gustave R. Fabre, agents à Montreal. Bureaux 114 rue St Jacques. 289—jno

Par MARCOTTE FRERES

VENTE
—D'UN—
BEAU MOBILIER

Nous avons reçu instruction de M. A. Lamarche, de vendre à sa residence,

182 Rue St Hubert
SAMEDI, LE 29 COURANT
A 10 heures

Tout le contenu de la maison, savoir : un piano droit, beau set de salon, tapis Bruxelles, belle étagere en ebène contant $100, 2 grands miroirs à cadres dorés, gazeliers, peintures à l'huile, rugs, tables, ornements, pendule, rideaux, etc.

BOUDOIR

Tapis, rideaux, chaises de fantaisie, sofas, bibliothèque.

PASSAGE

Porte-chapeau, tapis, gravures, gazelier.

SALLE A MANGER

Table à rallonge, gazelier, tapis, argenterie, armoire, sofas, set de chaises, gravures, etc.

Quatre ameublements de chambres, tapis, rideaux, ornements, etc.

CUISINE

Poêle, range, poêle à gaz, vaisselle, verrerie, coutellerie, ustensiles, etc.

Sans réserve.

MARCOTTE FRERES,
147—3 Encanteurs.

Province de Québec, } Cour Supérieure
District de Montréal. }
No 1417.

Harry Richardson Rechards, de la Cité et du District de Montreal, agent d'immeubles et courtier, en sa qualité de tuteur légalement établi a la personne et propriété de William Moodie Laurie, mineur, seul rejeton du mariage de David Harley Laurie et de Dame Mary A. Wigg, son epouse.

Demandeur.

vs.

David Harley Laurie, autrefois de la Cité et District de Montreal, et maintenant de parties inconnues.

Défendeur.

et

John Sterling et John Laurie, tous deux de la dite Cité de Montreal, marchands, en leur qualité d'executeurs testamentaires en vertu du testament de William Laurie, defunt.

Mis en cause.

Le Défendeur est sommé de comparaitre dans les deux mois de cette date.

Montreal, le 25 Avril, 1893.

LOUIS D. GAREAU,
Député Protonotaire de la Cour Supérieure.

MACMASTER & MACLENNAN,
Avocats du Demandeur. 148—2

Province de Québec } DANS LA
District de Montréal. } Cour Supérieure
No 732

Abraham Jacobs, de la cité et du district de Montreal, marchand, Demandeur.

vs.

Abraham J. Josephson, autrefois de la cité et du district de Montreal, maintenant de lieux inconnus, Defendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans les deux mois.—Montréal, 25 avril 1893.

JOSEPH DAOUST,
148—2 Député Protonotaire.

Célèbre Onguent du Père Ancé

En vente dans toutes les pharmacies et épiceries. Dépôt général chez le propriétaire **A. DUGAL, Pharmacien, 1399 rue Ste Catherine Montreal** 151-jno

Par FRASER FRERES

NOUVEAUX MEUBLES
DE MENAGE

Piano droit de valeur de la New-York Co., très grande boîte en bois de rose, ameublement de salon en peluche, tapis tapisserie, rideaux en dentelle, beau miroir de cheminée glace anglaise, lampes à suspension, images, ornements, porcelaine et verrerie, ameublements de chambre à coucher, etc., poêle de cuisine à combinaison "Kern", ustensiles divers de cuisine.

Vente à la residence

No 28a Carré Richmond
SAMEDI MATIN, 29 AVRIL
A DIX HEURES

147—3 FRASER FRERES,
Encanteurs.

VENTE IMPORTANTE
—DE—
Tres beaux Meubles de ménage, de grande valeur. Piano New-York, de valeur, tapis Bruxelles presque neuf, beaux Candelabres en cristal et en cuivre, etc.

Nous avons reçu instruction du propriétaire de vendre à la residence.

No 75 RUE CHERRIER

Première rue en haut de la rue Sherbrooke, près de la rue St Denis.

LUNDI MATIN, LE 1er MAI
—COMPRENANT—

en partie : un piano carré New-York, supérieur, en parfait ordre, un instrument d'un ton puissant et beau, bel ameublement de salon couvert en soie et en peluche, tapis de Bruxelles presque neuf, la meilleure qualité et patron choisi, candelabres en cristal, trois lumières, beaux candelabres en cuivre, gravures, beaux ornements, rideaux en dentelle, dispendieux, baguettes, etc., belle armoire en noyer, table de salle à manger, à extension, en noyer, chaises de salle à manger, argenterie, porcelaine, verrerie, service à dîner, coutellerie, etc., pupitres cylindriques et casiers, 100 volumes de valeur, des chef-d'œuvres, beaux ameublements de chambre à coucher, en noyer, matelas en crin, lits de plume, sommiers elastiques, services de chambre, rideaux en dentelle et en dames, etc., poêle de cuisine Leader, avec appareil à eau chaude, poêle à gaz, moderne, glacière, tordeur, ustensiles de cuisine, etc.

Vente à DIX heures.

148—3 FRASER FRERES,
Encanteurs.

Par BENNING et BARSALOU

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de "The Hibbard Electric Manufacturing and Supply Co (limitée)", de Montreal, en liquidation.

Les soussignés vendront par encan public pour clore la succession, à son bureau, 17 rue St Jean, Montreal.

VENDREDI LE 5 MAI 1893

un matériel de lumière electrique (incandescente) maintenant en usage dans la ville prospère de Farnham P.Q., avec la franchise de la ville, aussi le bail du pouvoir d'eau. Le système peut être etendu à peu de frais et la demande d'éclairage augmente rapidement. Voici une splendide occasion pour une personne qui veut faire un bon placement. Tout est en parfait etat de fonctionnement. Conditions de la vente : Comptant.

Vente à onze heures. Renseignements complets au bureau du liquidateur.

A. W. STEVENSON, liquidateur.

HAMILTON CHAMBERS,
17 rue St-Jean,
Montreal, 24 avril 1893.
BENNING & BARSALOU.
27,28,1,3 Encanteurs.

L. G. G. BELIVEAU
Gérant des Successions V. Beaudry et l'hon. J. L. Beaudry.

Comptable auditeur et agent financier. Successions soigneusement administrées. S'occupe de maisons à louer, de loyers à collecter et de prêts d'argent sur premiere hypotheque depuis $10,000 à $100,000. Les emprunteurs devront faire application eux-mêmes et pas autrement. References de première classe. Patronage sollicité. **180 Rue St-Jacques**, 2e Etage No 6. 99—jno

A VENDRE
Succession de Mde de Grosbois

Cette superbe maison en briques à deux étages avec allonges, bains, cabinets, citerne, environnée d'arbres et à peu près quatre arpents de terre pour jardins, parterre, etc, et les dépendances, située au village du Bassin de Chambly, à proximité de l'eglise et de la gare du chemin de fer, ou au choix de l'acquéreur, avec une ferme d'à peu près 70 arpents en superficie, en parfait état de culture. Possession immédiate. Termes de paiement faciles. Pour les conditions, s'adresser à Montreal, au Palais de Justice, à L. W. Silcotte, ou au village de Richelieu a N. D. D. Rossette, exécuteurs, ou sur les lieux aux héritiers. 141—jno

A ST-EUSTACHE
A VENDRE OU A LOUER

Grande maison en pierre, voisine du manoir Globensky, en parfait ordre, avec ecurie, hangar, remise, glaciere, parc, grand jardin et arbres majestueux. Superficie, à peu près 4 arpents. A vendre pour $5,000, ou à louer à des conditions raisonnables.

S'adresser à
P. E. BROWN,
Agent d'immeubles.
145—10 17 Côte de la Place d'Armes

A LOUER
LA BATISSE DU "WITNESS"

Facade sur les rues St Jacques et Craig. Nous ferons les changements demandés par le locataire. Nous ferons un bail pour longtemps. LOYER MODERE.

W. CLENDINNENG & FILS
65—jno

BUREAUX A LOUER

Plusieurs bureaux situés au 1er et 2me étage, au-dessus des bureaux de LA PRESSE; ces bureaux sont chauffés à l'eau chaude, la bâtisse est munie d'un ascenseur de 1ère classe.

S'adresser à
T. BERTHIAUME
Editeur de LA PRESSE
72—jno No 71 rue St-Jacques.

A LOUER

La moitié d'un étage au 1er étage, au-dessus des bureaux de LA PRESSE, pouvant servir de salle d'échantillons, etc.

S'adresser à
T. BERTHIAUME,
Editeur de LA PRESSE.
No 71 rue St Jacques. 72-jno

A LOUER

Ce grand et spacieux magasin situé à côté des bureaux de LA PRESSE et maintenant occupé par les bureaux du "Canadien", il est chauffé à la vapeur.

S'adresser à
T. BERTHIAUME,
118-jno Bureau de LA PRESSE.

Province de Québec, } DANS LA
District de Montréal } Cour Supérieure
No 871.

Dame Elizabeth Donnelly, de la ville de St Henri, dans le comté d'Hochelaga, dans le district de Montréal, veuve de feu James McPhillips, en son vivant jardinier du même lieu, demanderesse, vs. Joseph Young, autrefois connu de la dite ville de St Henri, maintenant de lieux inconnus, en sa qualité d'exécuteur testamentaire a la succession du dit feu James McPhillips, défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans les deux mois.

Montréal, 27 avril 1893.

148-2 JOS. LOZEAU, Dép.-Protonotaire

DE TOUTE BEAUTÉ

Nous avons reçu de France, après l'incendie de nos magasins, trois caisses de Patrons et d'Etoffes à Robes de la dernière nouveauté, sur lesquels nous fondions les plus grandes espérances pour notre Ouverture du Printemps. Les évènements en ont décidé autrement, cependant nous devons vendre ces marchandises quand même et c'est ce que nous allons faire.

Nous invitons donc les dames à venir les voir dès demain, Samedi, le 29 Avril, les prix ont été marqués à un taux très bas.

Les patrons sont d'une grande variété, tous de couleurs et de dessins différents, en un mot, ils sont admirables et ne peuvent être trouvés dans aucun autre magasin de Montréal.

Nous vous affirmons que vous avez l'unique occasion de vous procurer une toilette très riche à un prix bien bas.

BOISSEAU - FRERES
235 et 237 rue St Laurent

DEMENAGEMENT

Nous déménageons le premier mai prochain au No 221 rue St Jacques, près de la Salle Nordheimer, et d'ici là nous vendrons au prix coûtant, sans rien réserver, tout notre assortiment.

Dufresne & Mongenais

Inutile d'énumérer puisque tout est sacrifié. Epiceries, Vins, Liqueurs, Cigares, Tabacs, Pipes, etc. Fixtures d'épiceries à vendre ainsi que fournaise à eau chaude, magnifique glacière vitrée, gazeliers.

1621 A 1625 RUE NOTRE-DAME

Notre succursale demeurera au No 257 rue St Laurent,
14,15,20,21,22,27,28,29 Près de la rue Ste Catherine.

SPORT

Le Football pendant l'été prochain

Les jeunes joueurs de crosse

L'association de football canadienne s'est réunie hier soir. La date et l'endroit des parties qui seront jouées pendant la prochaine saison ont été désignés comme suit pour les clubs senior et intermédiaires :

LES VIEUX

Date.	Club.	Terrain.
Mai 6	Thistles vs Astons	Thistle.
" 13	Druids vs Scots Athletics	Druids.
" 20	Scots vs Thistles	Scots.
" 20	Astons vs Druids	Astons.
" 27	Scots vs Astons	Scots.
" 27	Thistles vs Druids	Thistle.
Juin 3	Druids vs Thistle	Druids.
" 3	Astons vs Scotts	Astons.
" 10	Scots vs Druids	Scots.
" 19	Astons vs Thistle	Astons.
" 17	Thistle vs Scots	Thistle.
" 17	Druids vs Aston	Druids.
Sept. 9	Thistle vs Scots	Thistle.
" 9	Astons vs Druids	Astons.
" 16	Druids vs Thistle	Druids.
" 16	Scots vs Astons	Scots.
" 23	Astons vs Thistle	Astons.
" 23	Druids vs Scots	Druids.
" 30	Scots vs Druids	Scots.
" 30	Thistle vs Astons	Thistle.
Oct. 7	Astons vs Scots	Astons.
" 7	Thistle vs Druids	Thistle.
" 14	Druids vs Astons	Druids.
" 14	Scots vs Thistle	Scots.

LES INTERMÉDIAIRES

Mai 6	Lohawks vs Thistle	Mohawk.
" 13	Scots vs Druids	Scots.
" 20	Thistle vs Scots	Thistle.
" 20	Druids vs Mohawks	Druids.
" 27	Aston vs Mohawks	Astons.
" 27	Druids vs Thistle	Druids.
Juin 3	Astons vs Druids	Astons.
" 10	Mohawks vs Scots	Mohawk.
" 10	Thistle vs Astons	Thistle.
" 17	Scots vs Astons	Scots.
Sept. 9	Thistle vs Mohawks	Thistle.
" 9	Druids vs Scots	Druids.
" 16	Scots vs Thistle	Scots.
" 16	Mohawks vs Druids	Mohawk.
" 23	Mohawks vs Astons	Mohawk.
" 23	Thistle vs Druids	Thistle.
" 30	Druids vs Astons	Druids.
Oct. 7	Scots vs Mohawks	Scots.
" 7	Astons vs Thistle	Astons.
" 14	Astons vs Scots	Astons.

Rien n'a été décidé pour les jeunes.

LA CROSSE

Les jeunes clubs de crosse se sont réunis hier soir et ont élu leurs officiers : Président, J. Murphy, du club Green Leaf; vice-président, A. Gareau, du club Côte St-Paul; secrétaire, J. Stockwell, du club Jersey; trésorier, A. Naylor, du club Violet.

Voici la série des parties :

Mai, 27—Côte St-Paul vs Violets—Terrain des Violets.

Juin, 10—Jersey vs Green Leafs—Terrain des Green Leafs.

Juin, 17—Violets vs Jerseys—Terrain des Jersey.

Juin, 24—Green Leaf vs Côte St-Paul—Terrain des Côte St-Paul.

Juillet, 8—Jersey vs Côte St-Paul—Terrain des Côte St-Paul.

Juillet, 22—Green Leaf vs Violets—Terrain des Violets.

Juillet, 29—Côte St Paul vs Violets. Terrain des Côte St-Paul.

Août, 12—Green Leaf vs Jersey—Terrain des Jersey.

Août, 19—Jersey vs Violet—Terrain des Violets.

Août, 26—Côte St-Paul vs Green Leaf—Terrain des Green Leaf.

Sept., 2—Côte St-Paul vs Jersey—Terrain des Jersey.

Sept., 9—Green Leaf vs Violets—Terrain des Green Leaf.

LA BOXE

John L. Sullivan sera l'hôte de son ancien "trainer" Harry Philipps, pendant son séjour à Montréal.

LE VÉLOCIPÈDE

Le club de vélocipèdes, de Montréal a résolu de faire une excursion à Ottawa, le 24 mai.

COURSE A PIED

Les arrangements pour la grande course à pied entre Berlin et Vienne sont terminés. Le départ aura lieu à Berlin le 25 mai. Les marcheurs se reposeront entre 10 p. m. et 4 a.m.

FINANCE ET COMMERCE

FINANCE

BOURSE DE MONTREAL

MM. Meredith & O'Brien, rue St Sacrement nous fournissent le rapport suivant, à midi

STOCK.	Dernier prix.—p.c.	Vendeurs. p.c.	Acheteurs. p.c.
Montréal	.....	231½	238
Ontario	.....	132	110
British North America	.....	.....	.....
Du Peuple	.....	120	114½
Molson xd	.....	175	170
Toronto	.....	.....	252½
Jacques-Cartier	.....	.....	.....
Marchand	.....	166	160
Eastern Townships	.....	.....	.....
Québec	.....	100	130
Nationale	.....	.....	.....
Union	.....	.....	.....
Commerce	.....	148	146
Dominion	.....	.....	.....
Hochelaga	.....	138	133
Commercial of Man	.....	.....	.....
Intercolonial Coal	.....	.....	.....
Montreal Tel. Co. xd	.....	146½	144½
Commercial Cable Co xd	.....	146	145
Northwest Land	.....	.....	.....
Rich. & Ont. Nav. Co	.....	69	68
Montreal Street Ry	.....	190	189
Montreal Gas Co. xd	.....	200½	200¼
D.S.A.	.....	9½	8½
D.S.A. Pr	.....	25	21
Wabash	.....	.....	.....
Wabash, Pr	.....	.....	.....
Canadian Pacific Ry	.....	83½	83¼
Grand Trone 1er pref	.....	.....	.....
Nat. Cordage Co	.....	.....	.....
Montreal Cott. Co	.....	130	128½
Merchants Mfg	.....	.....	.....
Dominion Cotton Co	.....	.....	.....
Ment. Loan & Mort	.....	140	130
Guarantee Co of N A	.....	.....	.....
Col Cott Mill Co	.....	99	92
" " Bonds	.....	102½	101
Bell Telephone xd	.....	145	141
Royal Electric Light	.....	210	193½
Dominion 4 p.c. stock	.....	.....	.....
Montreal 4 p.c. stock	.....	.....	.....
Intercolonial Coal	.....	.....	.....
C Pac Land grant 3s	.....	.....	.....
Canada Central 6s	.....	.....	.....
Champlain et St L. 6s	.....	.....	.....
Montreal Cotton, 6s	.....	.....	.....
Dominion Cotton, 6s	.....	.....	.....
Havre	.....	.....	.....

Ventes à la bourse de Montréal:

B. of M.—3 à 231.
Mont. Cotton—10 à 130.
St. Ry.—25 à 189½, 50 à 190, 25 à 189½.
Mont. Gas—125 à 200½.
Col. Cotton Bds—300 à 101.

BOURSE DE NEW-YORK

Reçus par cable privé pour LA PRESSE par M. Charles D. Monk, agent de change, 16 rue St Sacrement.

Cours d'ouverture et de fermeture,—12 a.m. p.m.

Ster'g dem'd.	.....	Nat'l Cordage	61½ 61
A.T.C.	33¾ 32¾	M.O. Pac.	48½ 47½
C.B. & Q.	94¾ 94	Nor. Pac.	16½ 16½
Can. Pac.	.....	Nor. Pac. pfd.	40½ 39½
N.Y.C.	107½ 107¼	Nor. West.	.....
C.C.C.	.....	Wabash pfd.	27½ 27½
Can. South.	.....	Oma. Com.	31½ 31½
Del. Hud.	.....	N.A.	.....
D.L. & west.	144½ 144½	Pacific Mail.	20 20½
Erie.	27½ 27½	Reading.	30 27½
C. Gas.	86½ 86¼	St Paul.	98¼ 78½
N.Y.&N.En.	32 31	Tex. Pac.	..... 10½
N. J. Cen.	117½ 117	Union Pac.	37 36½
Lead xd	38½ 35½	W.U. Tel.	92½ 90½
Louis & Nash.	74½ 74¼	Wab. Com.	19 19
L. Shore.	130 129½	R.T.	72 72
M. C.	.....	R.I.	83½ 83½
Silver.	.....	Sucre	103½ 103½

M. C. D. Monk, agent de J. S. Bache et Cie, nous fournit les notes suivantes reçues de Chicago par "fil privé."

Le marché de New-York est tranquille.

Une dépêche spéciale de Londres annonce que la Standard Bank of Australia a suspendu ses paiements avec l'idée de reprendre bientôt ses opérations sous une autre organisation.

Marché Américain à Londres

Fermeture du stock américain à Londres avec l'equivalent à New-York.

	Londres prix.	New-York equivalent
Atchison	34½	33½
Can. Pacific	85½	85½
Can. Cable	.....	.....
Erie	22½	22
Kan. & Texas	14½	14½
Louisville & N.	76½	74½
Lake Shore	130	129½
Northern Pac. Pr.	41½	40½
N. Y. Central	105½	102½
Norfolk & W. Pr.	.....	.....
Ont. & Western	17½	17½
Reading	14½	20½
St. Paul	80 xd	78½
Union Pacific	38½	37½
Wabash Pr	22½	21½
Grand Trone 1ers	85½	.....
Grand Trone 2mes	37½	.....

Commerce

MARCHÉ DE DÉTAIL

Le marché de détail voit d'assez bonnes affaires. Nous avons peu de changements à enregistrer depuis mardi dernier. Le beurre marqué a subi une baisse de quelques centins et le miel en gâteau a augmenté de 2c. Le sucre d'érable est ferme à 9 cts.

Sur la place Jacques-Cartier, le tabac se vendait de 23 à 25 cts et la crême de 10 à 12 cts la chopine.

Voici les cours des produits :

Produits de la laiterie

Beurre marqué, par lb	0 23	à	0 25
Crémerie	0 24	à	0 25
Bon beurre	0 21	à	0 23
Beurre en rouleau, Morrisburg et Brockville	0 23	à	0 24
Fromage	0 14	à	0 00
Œufs la douzaine	0 12½	à	0 14
Miel, par lb	0 10	à	0 00
Miel, en gâteau	0 12	à	0 15
Sucre d'erable, par lb	0 09	à	0 00
Sirop d'érable, le gallon	0 80	à	0 90
Saindoux	0 00	à	0 12

Fruits

Pommes, par baril	1 50	à	3 00
Citrons, par doz	0 10	à	0 15
Citrons, la boite	1 00	à	3 00
Oranges de California, la doz	0 20	à	0 40
Oranges, la doz. Valence	0 15	à	0 20
Oranges Messine, boite de 200	2 25	à	2 75
Ananas, chaque	0 10	à	0 30
Dates, la lb	0 04	à	0 05½
Cocos, chaque	0 05	à	0 10
Fraises, la botte	0 00	à	0 40

Viandes

Bœuf, 1ère classe, lb	0 12	à	0 15
do commun, do	0 06	à	0 10
Moutons, par lb	0 12	à	0 15
Agneau, le quartier	1 00	à	2 00
Porc frais, par lb	0 12	à	0 13
Bacon, par lb	0 13	à	0 15
Porc ouvert, par 100 lbs	8 40	à	8 50
Jambon, par lb	0 13	à	0 15
Veau, lb	0 06	à	0 12½

Légumes

Concombres, chaque	0 15	à	0 25
Choux par douzaine	0 50	à	0 75
Navets, le sac	0 60	à	0 60
Carottes, le panier	0 25	à	0 30
Patates, par sac	1 00	à	1 15
Oignons, le panier	0 50	à	0 60
Betteraves, le panier	0 00	à	0 35
Oignons en boite	0 80	à	0 00
Ail, la tresse	0 20	à	0 20
Epinards, le quart de minot	0 00	à	0 80
Radis, le paquet	0 05	à	0 08
Rhubarbe, le paquet	0 05	à	0 05
Pergeaux, la doz	0 00	à	0 20
Tomates, "	0 00	à	0 75
Choux-fleurs, chaque	0 15	à	0 20
Laitue, le pied	0 05	à	0 10
Choux rouges, chaque	0 05	à	0 10

Gibier

Pigeons, vieux, le couple	0 30	à	0 35
Pigeonneaux, "	0 30	à	0 45
Canard malard, le couple	1 00	à	1 10
Pluviers de champs, la doz	2 25	à	2 50
Pluviers dorés, la doz	3 50	à	3 75
Canards noirs, le couple	0 85	à	0 90
Canards gris, le couple	0 55	à	0 60
Cailles, la doz	2 25	à	2 75
Poules de prairie, le couple	1 40	à	1 50
Oiseaux de neige, la doz	0 20	à	0 25
Outardes	1 00	à	1 10

Basse Cour

Poulets, moyens lb	0 12	à	0 13
Poules, la livre	0 11	à	0 12
Dindes, la livre	0 14	à	0 15
Oies la livre	0 10	à	0 11

Poissons

Haddock, par lb	0 05	à	0 00
Anguille fraiche	0 15	à	0 20
Poisson blanc, par lb	0 08	à	0 10
Morue, par lb	0 08	à	0 10
Harengs frais, doz	0 25	à	0 30
Truite, par lb	0 08	à	0 10
Flétan	0 12½	à	0 15
Brochet, par lb	0 08	à	0 10
Esturgeon	0 08	à	0 09
Saumon frais, la lb	0 00	à	0 20
Carpe, doux	0 20	à	0 25
Huitres, le gal	1 40	à	0 60
Perchaude, le paquet	0 15	à	0 20
Alose, chaque	0 40	à	0 00
Homard, la lb	0 00	à	0 15

Farines

Farine de blé, par 100 lbs	1 75	à	2 25
Farine de sarrazin	2 00	à	2 05
Farine d'avoine	2 00	à	2 25
Farine de blé-d'inde	1 50	à	1 60
Moulée	1 60	à	1 40
Son	0 90	à	1 00

Grain

Blé roux d'hiver du Canada	1 00	à	1 10
Avoine, par sac	0 70	à	0 80
Pois, par minot	0 80	à	1 00
Fèves, par minot	1 50	à	1 50
Sarrazin, par sac	0 00	à	1 10
Maïs, blanc, le minot	0 00	à	1 00
Maïs jaune de semence, le min	0 80	à	0 90
Maïs jaune, pour nourriture des animaux	0 70	à	0 00
Graines de lin, par minot	1 00	à	1 25
Seigle, le minot	0 60	à	0 70
Orge	0 45	à	0 55

MARCHÉ DE CHICAGO

Cours reçus aujourd'hui, par cable privé, par M. Charles D. Monk, 16 rue St Sacrement, Montreal.

	Ouverture.	Plus haut.	Plus bas.	A 12 Hrs
BLÉ—				
Mai	71½	71½	71½	71½
Juillet	74½	74½	74½	74½
Sept	.....	.....	.....	.....
BLÉ D'INDE				
Mai	41½	41½	41½	41½
Juillet	43½	43½	43½	43½
Sept	.....	.....	.....	.....
AVOINES—				
Mai	28½	29½	28½	29½
Juillet	29½	29½	29	29½
Sept	.....	.....	.....	.....
PORC—				
Mai	19 25	19 35	18 90	19 05
Juillet	19 60	19 72	19 45	19 55
Sept	.....	.....	.....	.....
SAINDOUX.				
Mai	10 45	10 45	10 45	10 45
Juillet	10 50	10 50	10 45	10 45
Sept	.....	.....	.....	.....

Rapport de Beerbohm — Blé de chargement à flot, lent; maïs, offre nulle. Blé et maïs à expédier, demande très petite. Blé de Liverpool, peu de demande; maïs, un peu plus haut. Blé privé de Liverpool ½ d plus haut. Temps beau en Angleterre.

ARRIVAGES A MONTRÉAL

Marchandises.	G.T.R.	C.P.R.
Blé, minots	7200	667
Pois "	6400	1197
Avoine, minots	4400	16036
Farine de blé, brls	600	2063
Potasse, brls	2	.....
Œufs, caisses	1426	407
Beurre, paquets	79	83
Fromage, boites	101	.....
Saindoux, seaux	2	.....
Jambon et bacon, paq.	8	.....
Cuir, rouleaux	61	.....
Peaux vertes	27	.....
Whiskey en esp., brl	1	11
Tabac, paquets	5	.....
Porcs abattus	1	28

MARCHÉ DE GROS

ÉPICERIES

Le marché au sucre est très fort; le granulé se vend de 5¾c à 5¾c et le jaune de 4¾c à 4¾c

Le marché au thé est tranquille. Nous marquons le thé du Japon: qualité inférieure, 12 à 14c; moyenne qualité, 15c à 18½c; bonne qualité, 19c à 21½c, et le thé de choix, 23c à 31c. Presque pas d'affaires dans les thés noirs; prix, 7d à 11½d. Le thé vert est en grande demande à 6½d et 1s.

Le café se vend aux prix suivants :

Maracaïbo, 20½ à 22c; Jamaïque, 19 à 20c; Rio, 19 à 21c; Java, 24 à 28c; Moka, 25 à 29 cts.

Le sirop canadien se vend 1½ à 2½ cts. et le sirop américain de 18 à 20c le gallon.

Le riz ordinaire vaut de $3.85 à $4; celui du Japon, de $4 à $4.50; celui de Patnax et de la Caroline, de $4.50 à $5.50.

Le raisin de Valence vaut de 4 à 4½ cts; le raisin de choix, 5½ cts. Le raisin de Corinthe vaut de 5 à 5½ cts.

LAINE

Marché tranquille. Laine du Cape 14½ à 16½c; laine choisie, 28 à 38c; toison canadienne, 19 à 22c; laine du Nord-Ouest, 11 à 14c.

MARCHANDISES DE NOUVEAUTÉ

Le mauvais temps a empêché l'activité de se répandre dans le commerce des marchandises de nouveauté. Un grand nombre d'ordres, toutefois, ont été donnés pour du coton et d'autres marchandises du printemps et de l'été.

CHAUSSURES

Ce commerce est des plus florissants; on croit qu'il sera encore meilleur dans quelques semaines.

CUIRS ET PEAUX

Le cuir No 1 vaut de 18 à 18½c et le No 2, de 16 à 16½c. Le cuir noir vernis vaut de 21½ à 22½c, et le cuir fendu de 12 à 17 cts.

Le marché aux peaux est tranquille. Nous marquons 3½ à 5½ cts pour le commerce et 3 à 5½c pour les tanneurs.

Le peau de veau se vend 8c, celle du mouton 90 cts à $1.25 et la peau d'agneau 15 a 20 cts.

NOTES DIVERSES

Le pétrole canadien vaut de 12 à 13 cts.

La benzine canadien Petrolea vaut 12½c; celle de Montréal, 12½c.

La benzine américaine vaut de 23 à 25 cts.

La térébenthine vaut de 54 à 55c.

Le sirop et le sucre d'érable volent de bonnes affaires; le premier se vend de 5 à 5½c et le sirop de 7½ à 8c.

Les pommes de terre Hebrons et Roses Blanches valent de 90c à $1 aux chars. Les autres qualités se vendent à plus bas prix.

AUGMENTATION DANS LE SUCRE

Les marchés au sucre brute de Cuba et d'Europe sont presque entièrement entre les mains des spéculateurs. Ceux-ci n'ignorant pas que les raffineurs ont absolument besoin de sucre, semblent déterminés à le leur faire payer un bon prix. Le fait pour eux d'avoir vendu hier, à New-York, 10,000 tonnes de sucre de betterave à 12 s 4½ d montre qu'ils sont à court et que le marché est ferme. Les derniers cours de Londres marquent 18 s 6 d pour le Java, 1ère qualité et 17 s pour le beau sucre à raffiner, tandis que celui de betterave vaut 17 s 1½ d A ces prix, les raffineurs ne feront pas de gros contrats; il est des plus probable que dans un avenir très prochain le sucre granulé ne se vendra pas à moins de 5½ cts et qu'on ne pourra en obtenir du jaune à moins de 4½ cts.

LE PRIX DE LA MELASSE

Quelques maisons de gros ont résolu de se former en combine afin de maintenir le prix de la mélasse à 34 cts. Tous les épiciers ont résolu d'en faire partie, à l'exception de deux, ce qui fait qu'il s'en vend pour 32 cts. La dernière nouvelle des îles marque à 15c le premier coût, ce qui veut dire 33 cts ici.

ABATTOIR DE L'EST

Il y avait environ 250 bœufs, 1200 veaux, 150 moutons et 200 agneaux du printemps, hier, à l'abattoir de l'Est. Les bœufs se sont vendus à des prix plus élevés que mardi dernier, mais le commerce s'est fait lentement, vu le mauvais temps. Les bœufs de choix se sont vendus 4½c; on en avait d'assez bonne qualité pour 4 cts; ceux de qualité inférieure ont été livrés pour 3½ à 3¾c. Les veaux de belle qualité ont été en grande demande de $5 à $8; ceux d'une qualité inférieure ont été payés de $1.50 à $4. M. J. B. Bourassa a acheté neufs veaux de première classe, à $7 chacun; M. George Nicholson a acheté cinq bœufs de qualité supérieure à 4½ cts la lb., et MM. Brown Bros ont acheté 19 agneaux de $3.50 à $6.50 chacun. Les prix des moutons ont été moins élevés qu'au commencement de la semaine: 4½ à 5½ cts la lb. Les agneaux valaient de $2.50 à $5.50 et les porcs gras, 7 cts la livre.

MARCHÉ ST GABRIEL

Le commerce a été des meilleurs, ce matin, au marché St Gabriel. Il y avait 76 vaches à lait en vente et à 1 heure, il y en avait 37 de vendues à des prix assez élevés, comme on peut le voir par ce qui suit: Neuf vaches ont été vendues $360; cinq, $200; quatre, $200; deux, $180; une, $38.50; une, $35; cinq, $125; quatre, $140; une, $42; trois, $114; une $54; une $48. Il n'y avait pas de veaux.

FAILLITES

François Vermette, épicier, 68 rue St-Antoine, a fait cession de ses biens à la demande Paul Vermette. Passif, environ $2,300. Principaux créanciers: Jas. Ward et Cie, $400; Carter, Galbraith et Cie, $500; V. Quintal et Fils, $400, et Paul Vermette, $380.

Hormidas Rochon, hôtelier, a fait cession de ses biens à la demande de J. O. Villeneuve et Cie, épiciers en gros. Passif, $7,335.63, dont $719.63 sont dues à J. O. Villeneuve et Cie.

Joseph E. Monette, marchand de tabac, à fait cession de biens à la demande de la Banque Nationale. Passif, environ $1,500. Principaux créanciers: Succession Fraser, pour loyer, $462; la Banque Nationale, billets, $808,83.

SOCIÉTÉS ET DISSOLUTIONS

Herménégilde Bousquet et Toussaint Bousquet, faisant affaires sous la raison de "Bousquet et Frère," ont dissous leur société.

Frédéric Gosselin et Thomas Gadouas, bouchers, on dissous la société qui a existé entre eux sous la raison de "Gadouas et Cie."

F. X. Labrecque et J. Séraphin Cauchon, font affaires comme ferblantiers, plombiers et couvreurs sous la raison de "Labrecque et Cauchon."

Les notaires Ollivier et Lavallée, de cette ville, viennent de former une société légale pour l'exercice de leur profession, sous la raison de "Lavallée et Ollivier".

DIVERS

Six mille immigrants sont venus s'établir au Canada depuis le commencement de la saison.

Les récoltes du blé promettent d'être bonnes, cette année, dans Ontario.

Deux fromageries viennent d'être ouvertes à Shawenigan, comté de Saint-Maurice. Le district des Trois-Rivières est l'un de ceux où l'industrie laitière est le plus en vogue.

Sir. Octave Jacques, de Québec, Basse-Ville, a acheté, ces jours derniers, dans le comté de Beauce, près d'un million de livres de sucre d'érable.

—Quel blagueur que ce Galarneau, il prétend avoir vendu 568 chapeaux la semaine dernière. Je quel Galarneau veux-tu parler? Tu aurais dû le deviner de suite, parbleu: Henri Galarneau, de la maison J. H. Galarneau et Cie, 225 rue St Laurent. 149—2

Les lionceaux du Parc Sohmer

De 1 heure à 5, tous les jours cette semaine, le Jardin Zoologique est ouvert au public et on peut voir les 2 lionceaux. Admission 10 cents. Entrée par le Parc Sohmer. 147—4

Pour 10 cts

Au tirage de mardi dernier, le 25 courant, M. Delphis Sureau, cultivateur de Ste Marthe, a gagné le premier gros lot de $2,000 de la loterie Mont-Royal et M. J. Bte Brouillet, cocher de place, 224 rue Visitation, de Montréal, a gagné le 2ième gros lot de $500.

Parc Sohmer

Tous les soirs de la semaine prochaine JOHN L. SULLIVAN et sa troupe.—25 cts, galerie, 50 cts. 147—4

—Tu es au moins le cinquantième depuis quelques jours qui me demande où je fais faire mes chemises. J'ai précisément une carte de la maison, la voici: J. H. Galarneau et Cie, 225 rue St Laurent. Tu demanderas P. W. Huot. Il peut te vendre aussi des cols, des collets, des poignets, des chaussettes, des corps et caleçons, des mouchoirs, etc. 149—2

— LA —

Loterie Mont-Royal

$2,000 pour 10c

La seule Loterie qui donne

$2,000 POUR 10c

C'est-à-dire le double d'aucune autre Loterie.

Pour 10c—Odilon Rodrigue, de Longueuil, a gagné $2,000

Pour 10c—Madame Jos. Prud'homme, rue Montcalm, a gagné $2,000

Pour 10c—Delphis Sureau, cultivateur, de Sainte Marthe, a gagné $2,000

Pour 10c—J. B. Brouillet, cocher de place, rue Visitation, a gagné $500

Pour 10c—Beaucoup de personnes, dont la liste de noms et d'adresses serait trop longue à publier, ont gagné des lots de

$250, $125, $50, $25, ETC.

N'oubliez pas que LA LOTERIE MONT-ROYAL emet aussi des billets de

25 CTS.

dont le premier gros lot est de

$3,750.00

Le deuxième de $1,250.00

Le troisième de $625.00

ENTR'AUTRES GAGNANTS:

Pour 25c—Mademoiselle Pamélia Rancourt, de Rat Portage, a gagné $3,750

Pour 25c—J. H. Leroux, comptable, de Montréal, a gagné $1,250

Pour 25c—Alex. Drouin, rue Mignonne, a gagné $625

PROCHAIN TIRAGE:

Billets de 25c - 3 Mai
Billets de 10c - 9 Mai

BUREAUX:

81 RUE ST-JACQUES

MONTREAL

LE GERANT,

S. E. LEFEBVRE

149—jno

CHAPEAUX pour HOMMES
CHAPEAUX pour Petits GARCONS
CHAPEAUX —DURS—
CHAPEAUX —MOUS—
CHAPEAUX pour HOMMES
CHAPEAUX pour Petits GARCONS
CHAPEAUX —DURS—
CHAPEAUX —MOUS—
CHAPEAUX

CHAPEAUX

CHAPEAUX

La meilleure valeur qui ait jamais été offerte.

Les derniers patrons et les meilleures qualités, sont écoulés à grandes réductions.

Chapeaux pour dimanches, jours de travail ou jours de fête; tous aux prix les plus bas.

N'achetez pas avant de voir notre assortiment

—CHEZ—

BRAHADI

Coin de la Cote St Lambert et de la rue Notre Dame

149—2

La meilleure maison au Canada de vêtements d'hommes et petits garçons est le Model Clothing House, 126 rue St Laurent. 149—2

VENTE DE MEUBLES

PAR ENCAN

Les soussignés vendront, au No 91 avenue Mont-Royal,

Lundi, le 1er Mai, à 10 heures.

Tous les meubles de ménage appartenant à la succession du capitaine Voligny, et comprenant: Ameublements de salon, salle à diner et chambres à coucher, prélarts, tapis, rideaux, poêles, chaises, tuyaux, vaisselle, tables, lampes, ustensiles de cuisine et autres articles de menage.

Vente sans aucune réserve.

MARCOTTE & FRERES, Encanteurs.

149—2

NOUS ATTIRONS L'ATTENTION

Des personnes qui tiennent maison de pension sur la vente sans réserve à l'encan à la residence No 21 rue Chabollez,

Lundi après-midi, 1er Mai

Tous les meubles et effets, comprenant: 18 couchettes simples en fer, 2 couchettes doubles en fer, 40 matelas élastiques, matelas, 40 oreillers de plume, bureaux, lavabos, rideaux, tapis, prélarts, lampes, vaisselle et verrerie, table de salle à manger, buffet, huilier, armoire, canapé, poele de passage, etc.

Vente à 2½ heures.

FRASER FRÈRES, Encanteurs.

149—2

THE PEOPLE'S AUCTIONEERS

VENTE Très Attrayante — DE —

Meubles de ménage, Piano droit Chickering, Candélabres et Tasseaux en cuivre, Tapis et Paillassons de Turquie, Esquisses et Gravures, etc., etc.

Nous avons reçu instruction de Madame W. W. Gilbert, de vendre à sa residence, No 22 rue Bishop,

LUNDI MATIN (PROCHAIN) 1er MAI

Tous les meubles et effets de ménage, comprenant: un piano droit Chickering, à cordes 6.70, 7¼ octaves, presque neuf, ameublement de salon couvert en tapisserie française, paillassons et tapis de Turquie, candelabres en cuivre, chevalets, cabinets, écrans, berceuse en osier et chaises, horloge de cheminée en onyx, vases et statues en bronze, peintures et gravures, tapis de Bruxelles, armoire en noyer, table et chaises de salle à manger en noyer, services à diner et à thé, coutellerie, verrerie et argenterie, portières, rideaux en dentelle, casiers, pupitres, patere en noyer, porte-parapluies japonais, ameublement de chambre à coucher en noyer, avec dessus en marbre, couchettes en fer et en cuivre, matelas de crin, sommiers, couvertes, couvre-pieds, oreillers, beau range neuf, poêle à gaz, glacière, ustensiles de cuisine, etc., etc.

Vente à DIX heures.

RAE & DONNELLY, Encanteurs.

149—2

Vente de Chaussures

A L'ENCAN

— AU —

No 1881 RUE NOTRE-DAME

Samedi le 29 Avril

A 2 et 7.30 heures p.m.

Une chance exceptionnelle vous est offerte de vous procurer des chaussures pour hommes, femmes et enfants, à vos propres prix.

C. E. THUESTON, Encanteur.

149—1

Province de Québec, } Cour Supérieure
District de Montreal }

Dame Marie-Louise Marguerite Grégoire, de la cité et du district de Montréal, épouse de Adjutor Gingras, forgeron, du même lieu, a, ce jour, intenté une action en séparation de biens contre son époux. Montréal, 6 avril 1893. Augé, Germain, Leclair & Chalfers, Avocats de la Demanderesse. 14,21,28,5,12

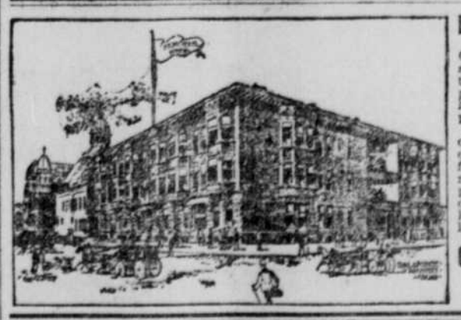

L'HOTEL FRANCHERE DE CHICAGO

Contenant 250 chambres avec toutes les améliorations modernes; sur le plan européen, situé dans le centre de la ville, à deux pas de l'église canadienne.

Restaurant de première classe attaché. Personnel exclusivement canadien-français. Des omnibus seront à la disposition des pensionnaires pour les conduire au terrain de l'exposition le matin et les ramener le soir.

O. J. & Gabriel Franchère Propriétaires

Vernon Park Place et Throop St 134 jno

QUÉBEC, 9 février 1893

J. G. LAVIOLETTE, M. D.
217 rue des Commissaires,
MONTRÉAL.

CHER MONSIEUR,

J'éprouve le besoin de vous déclarer qu'après avoir souffert d'une bronchite de deux années, je suis enfin guéri, grâce à votre Sirop de Térébenthine.

En 1891 j'ai eu, comme bien d'autres, la grippe, la fameuse grippe, avec des symptômes bronchiques assez sévères. Depuis lors je ne cessai de tousser jusqu'à l'été suivant. Les chaleurs semblèrent mettre un terme à cet état de choses.

En janvier 1892 j'eus une nouvelle attaque de grippe, et je repris mon ancienne toux avec plus de vigueur que jamais. A l'été, je me crus guéri, mais quand le froid reparut, ma bronchite s'annonça encore, et sérieuse.

Durant tout ce temps-là j'épuisai la série ordinaire des médecines brevetées et autres, tous les sirops imaginables que je fabriquais moi-même ou que j'achetais chez les pharmaciens. Rien n'y fit. Un jour je lus dans un journal l'annonce de votre Sirop de Térébenthine et je me payai le luxe d'un nouvel essai. A la quatrième bouteille je m'aperçus d'une amélioration assez notable; mes crises de toux étaient moins fréquentes et l'expectoration, devenue moins tenace, se faisait avec plus de facilité.

J'ai commencé à me soigner en décembre, et aujourd'hui je me considère guéri, parfaitement guéri. Je ne tousse plus, et je m'aperçois que mes bronches sont redevenues ce qu'elles étaient avant l'invasion de la grippe.

Vous pouvez faire de cette lettre l'usage que vous jugerez le plus utile à la cure d'autres personnes chez qui la grippe aurait laissé des traces aussi ennuyeuses qu'une *bronchite chronique*.

J'ai bien l'honneur d'être,
Monsieur le Docteur,
Votre très humble et dévoué collègue,
N. E. DIONNE, M.D.

26—7—jno

VETEMENTS

QUI S'AJUSTENT BIEN ET DURENT BIEN

Et qui sont confectionnés dans notre FABRIQUE par les personnes les plus expérimentées.

C'est pour cela que nous pouvons vous vendre les marchandises suivantes à des prix si étonnants :

HABILLEMENTS — Habillements de petits garçons $1.00 en montant — PANTALONS
Habillements d'adolescents 2.50 en montant
Habillements pour hommes 4.50 en montant
Pantalons pour hommes 1.00 en montant

Nous sommes les seuls drapiers fabricants qui vendons directement au public.

Le plus grand assortiment de la ville, à votre choix

Direct Supply Association

1850 et 1852 rue Notre-Dame, coin de la rue McGill 149

J. H. Blumenthal & Fils

Marchands-Tailleurs, Drapiers et Marchands d'Articles pour hommes,

Coin des Rues Craig et Bleury, et 1447-1449 Rue Ste-Catherine-Est

Pour rencontrer les demandes croissantes de nos clients qui demeurent dans les parties occidentales et centrales de la ville, nous avons ouvert un grand établissement au coin des rues Craig et Bleury, où nous avons un assortiment tout à fait nouveau de marchandises bien assorties dans les départements suivants

TEMPERATURE

Probabilités pour les prochaines 24 heures

TORONTO, 28—Vents de l'ouest au nord ; temps beau ; même température.

AVIS AUX ANNONCEURS

Les annonces pour le numéro du samedi seront reçues jusqu'à 6 heures p.m. le vendredi.

Nous ne pouvons garantir l'insertion, dans ce numéro, des annonces qui seront apportées le samedi matin.

UN ARGUMENT CONVAINCANT

L'hon. G. E. Foster a dit à une députation de fabricants :

" Le tarif doit être réduit et si vous n'acceptez pas une réduction modérée de la part du gouvernement conservateur, vous serez forcés d'en supporter une considérable de la part des adversaires de la politique nationale."

C'est aussi l'opinion de la PRESSE: une révision honnête et équitable du tarif est la seule chance qu'ont les fabricants de voir maintenir la politique nationale. S'ils se montrent trop exigeants, ils feront courir à cette politique et aux industries qui en sont nées des risques considérables.

COMITE D'HYGIENE

LA QUESTION DU NOUVEL HOPITAL

LES FRAIS DE L'ARBITRAGE DE MANN

Avis navrant aux employés

A la séance du comité d'hygiène tenue ce matin, étaient présents les échevins Germain (président), Beausoleil, Costigan, Clendinneng, Hurtubise et Tansey.

Le président donne lecture du rapport du sous-comité chargé de s'occuper de la question de l'érection d'un nouvel hôpital pour les maladies infectieuses.

Le rapport dit que la construction d'un hôpital de ce genre serait une charge trop onéreuse pour la cité. Il faudrait bâtir des pavillons isolés et payer un personnel permanent d'infirmiers et de médecins. Il serait de l'intérêt du public de prendre des arrangements avec les différents hôpitaux moyennant finance pour mettre un certain nombre de lits pour les patients atteints de maladies infectieuses à la disposition de la municipalité. Il est entendu que les maladies infectieuses qui seront traitées dans ces hôpitaux seront la diphtérie, la rougeole et la scarlatine. Quant aux cas de typhus, de choléra et de variole, ils devront être reçus dans l'hôpital civique.

Le président après avoir lu le rapport dit que les lits en question dans les hôpitaux sont pour les indigents. Les conclusions du rapport sont basées sur l'inexpérience des autres villes sur le sujet.

Le rapport reste sur la table.

Il est question de signer les *warrants* pour le paiement des arbitres dans l'achat du roulant de M. Mann.

La ville, d'après la décision des arbitres, doit payer tous les frais de la procédure. MM. Smith, Lee et Mercier recevront chacun $250 pour leur trouble.

Il est résolu de congédier MM. Smith, Hanneford et Dubé, les trois anciens contre-maîtres.

L'ingénieur soumet au comité un rapport sur le service des vidanges, les noms des employés, les chiffres des achats et ce rapport est déféré à un sous-comité composé des échevins Beausoleil, Hurtubise et Costigan pour le mettre à l'étude, afin d'établir un budget permanent pour cette branche de service de l'hygiène. Après avoir transigné plusieurs affaires de routine le comité s'est ajourné à mardi prochain.

Le président a fait notifier tous les employés du département de l'hygiène que le comité était libre de les mettre en disponibilité la semaine prochaine au cas où son budget serait insuffisant pour les payer.

HOTEL DE VILLE

Le pavillon central est un château d'allumettes

Accompagné par les échevins Cressé et Renault, le maire Desjardins est monté aujourd'hui pour la première fois jusqu'au sommet du pavillon central de l'hôtel de ville.

L'hon. M. Desjardins a été stupéfié par le peu de précautions qu'il y a trouvé contre le feu. La charpente intérieure est un véritable château d'allumettes. Si le feu s'y déclarait, en quelques minutes le toit de l'édifice s'embraserait. Les opérateurs du télégraphe d'alarme se trouveraient dans une position on ne peut plus périlleuse en cas d'incendie. Le maire se propose d'attirer sur ce sujet l'attention du comité de l'hôtel de ville.

Le vent et le monument national

Ce matin un coup de vent a démoli les ouvrages temporaires en bois érigés en face du monument national. Plusieurs personnes ont été atteintes par les débris, mais aucune d'elles n'a été blessée.

Fantaisie coûteuse

Harry Sheehan ayant eu la fantaisie de lancer une pierre dans une des fenêtres du monastère de la rue Emily a été condamné à deux mois de travaux forcés.

Cent hommes renvoyés

Aujourd'hui plus de 100 employés du département des chemins ont été mis en disponibilité, histoire de faire des économies en vue de la crise financière à l'hôtel de ville.

Chez les cotiseurs

Les cotiseurs sont activement occupés à préparer de nouveaux livres pour les évaluations de 1893, conformément aux instructions qu'ils ont reçues du comité des finances.

Seance à St-Henri

Hier soir, à St-Henri, la salle du conseil était bondée de spectateurs qui ont été enchantés de la représentation donnée par les élèves des écoles

LA CRISE

A l'Hotel de Ville

NOUVEAUX IMPOTS

Les poteaux électriques et les terrains vagues seront frappés

COTISATION PLUS ELEVEE

Ce que dit le maire

Ce matin, dans les corridors de l'hôtel de ville, le thème général des conversations était la question des salaires devant le conseil.

Le rapport du comité des finances doit en toute probabilité, disent d'anciens échevins, être adopté par le conseil de ville sans modification.

Il n'y a plus à se le dissimuler, messieurs les employés devront payer les pots cassés. M. Robb avait la désolation peinte sur la figure. Il a fait entendre aux journalistes qu'à l'avenir il n'aurait plus de renseignements à leur communiquer. Il devait obéir au nouveau règlement adopté hier par le comité des finances.

Le maire accepte la situation avec calme et résignation. Il sait que son traitement de $2,000 par année subira une rognure importante. Il est prêt à sacrifier tout son salaire s'il le faut pour combler le déficit.

Au sujet du rapport du comité des finances le maire a dit aux journalistes que si le conseil de ville refuse de l'adopter, le comité n'aura qu'une alternative, celle de démissionner en corps, afin de permettre à ceux qui sont hostiles à leur projet de trouver un autre moyen de sortir la ville de son embarras. Les échevins qui ont voté pour renvoyer le rapport au comité n'ont pas paru pendant sa séance hier après-midi. Leur devoir était de ce présenter devant la commission des finances pour l'éclairer sur la situation. Ils auraient dû lui montrer comment on pouvait respecter les salaires des employés et trouver une autre source de revenus suffisants.

L'échevin Beausoleil a dit à notre reporter que cette après-midi, devant le conseil de ville, il ferait une interpellation au président du comité des finances, à propos des nouvelles sources de revenus que le comité se propose de créer. Rencontrant l'échevin Hurteau quelques instants après, le reporter lui a posé la question de l'échevin Beausoleil. L'échevin Hurteau a répondu comme suit: Il y a plusieurs semaines que cette question a été mise à l'étude par le comité des finances et je crois que nous sommes tous du même avis sur ce sujet.

"Nous sommes obligés cette année de nous créer un nouveau revenu. Nous nous proposons d'augmenter de $20,000,000 l'évaluation de la propriété immobilière, par un nouveau système de cotisation, celui de taxer également les terrains et les bâtiments construits dessus. Avec ce système, nous augmenterons notre actif de $20,000,000. Nous imposerons une taxe d'eau sur tous les terrains vacants, sur tous les poteaux électriques et sur toutes les bouilloires à vapeur. Ces nouvelles taxes nous donneront un revenu de $300,000 à $350,000. Alors nous serons sûrs de combler le déficit. Notre idée est aussi de répartir la taxe d'eau d'une manière plus équitable pour les riches et les pauvres ; alors le département de l'aqueduc sera beaucoup plus profitable pour la municipalité. Si le nouveau revenu que nous nous proposons de créer est suffisant pour faire disparaître le déficit, nous ne toucherons pas au traitement des employés. Si nous réduisons les salaires cette après-midi, ce n'est que pour la forme, afin de passer légalement le budget devant le conseil."

Un membre du comité des finances parlant de la taxe projetée sur les poteaux électriques dit qu'elle sera probablement de $10 sur chacun, comme la ville de Montréal compte aujourd'hui 10,000 poteaux le trésor civique recevra $100,000.

La " Royale Electric Company " a pour sa pour, 3,177 poteaux, le téléphono Bell 2,372, le téléphoue Fédéral 1,137 et la compagnie du Télégraph Great North Western 695.

UN BON POINT

Pour les pompiers de St Henri

ACCIDENT AU CHEF MASSY

Un peu avant minuit, hier soir, un incendie a éclaté dans une maison en bois, 220 rue Gareau, St Henri, habitée par la famille Andrew Thompson. Lorsqu'on a sonné l'alarme à la boîte No 9, les flammes sortaient par les fenêtres et par la porte. L'incendie s'était propagé avec une telle rapidité qu'il commençait à atteindre le toit d'une maison voisine où il a causé des dommages estimés à cent piastres. La maison où l'incendie s'est déclaré est endommagée pour $600. A l'arrivée des pompiers, la maison était presque entièrement enveloppée de flammes et en moins d'un quart d'heure, l'incendie était déjà sous contrôle.

Alors, le chef Massy est entré dans la maison, mais le plancher à demi brûlé a cédé et il est tombé debout dans la cave, une hache à la main. Heureusement, il ne s'est fait aucun mal. L'incendie a été maîtrisé avec une rare habileté; les voisins en ont témoigné leur reconnaissance au chef Massy.

UNE HALLUCINEE

S'accuse d'un vol de $35

Les effets de la morphine

Une femme est venue ce matin se livrer d'elle-même au détective Trempe, en lui disant qu'elle était coupable d'un vol commis dans une maison de la rue Jacques Cartier. Ses allures paraissaient tellement étranges, que l'officier de police crut de son devoir d'avertir le docteur Bouchard, médecin de la police. Ce dernier, après l'avoir questionnée, est venu à la conclusion que la femme souffrait d'un empoisonnement causé par des poudres de morphine alcoolisées. Plusieurs de ces poudres narcotiques ont été trouvées dans les poches de la malheureuse. Elle a été renvoyée chez elle.

UN INFANTICIDE

La police cherche la personne coupable

Le coroner McMahon a tenu deux enquêtes hier, l'une à l'hôpital Général, l'autre à l'hôpital Notre-Dame, sur la mort des enfants trouvés mercredi. Sur la mort de l'enfant trouvé rue St-Philippe, par un chiffonnier, le verdict a été : " Né viable, et mort causée par abandon prémédité avec intention d'homicide de la part d'une personne inconnue. "

La mort de l'enfant remontait à au-delà de 15 jours. Le corps était déjà dans un état de décomposition avancé. On n'a pas constaté de marques de violence.

Dans le cas de l'enfant trouvé par un petit garçon au coin des rues Parthenais et Mignonne, le verdict a été " mort-né. " Le cadavre ne portait aucune marque de violence. C'est le Dr Villeneuve qui a pratiqué l'autopsie dans les deux cas.

C'est à la police qu'incombe maintenant le devoir de découvrir les personnes qui ont jeté ainsi leurs enfants à la voirie, surtout celles qui se sont rendues coupables d'infanticide, d'après le verdict du jury du coroner.

ACCIDENTS

Une femme frappée par un train

AMPUTATION DANGEREUSE

Une dame François Rhéaume, âgée de 69 ans, demeurant au No 45 rue Marion, à St Henri, a été frappée par un train du Grand Tronc vers midi et demi aujourd'hui et gravement blessée à la tête. Elle a été transportée par l'ambulance à l'hôpital Notre-Dame. Les médecins ne peuvent à l'heure qu'il est se prononcer sûrement sur son état.

On a fait aujourd'hui, à l'hôpital Notre-Dame, l'amputation d'une jambe à un nommé Pierre Paschal. Ce malheureux, chiffonnier de son métier, avait été renversé par une voiture le 10 avril dernier et avait une jambe brisée. La fracture était compliquée et son état de faiblesse n'a pas permis qu'on lui en fasse l'amputation avant aujourd'hui. La question de savoir s'il survivra à l'opération est problématique; son état laisse bien peu d'espoir.

Vers onze heures, ce matin, un jeune enfant de cinq ans, fils de M. Victor Paradis, mécanicien chez MM. Gebhardt, Berthiaume et Cie, s'est fait renverser par une voiture conduite par un des employés de M. N. Richard, boucher, et s'est fait infliger des blessures très sérieuses à la tête, aux bras et aux jambes. Le petit blessé est dans un état critique. L'accident a eu lieu au coin des rues St Gabriel et Ste Thérèse. L'enfant jouait dans la rue au moment de l'accident.

ÉCHEVIN VOLÉ

Effraction dans un magasin de Saint-Henri

VOL DE $300

Depuis quelques jours, la police de St-Henri est à la recherche des voleurs qui ont pénétré avec effraction dans l'établissement de marchandises sèches du conseiller C. M. Barrière, rue Notre-Dame, St-Henri. Dans la nuit de lundi à mardi, alors que l'établissement était fermé, les voleurs y ont pénétré, en enfonçant une porte conduisant à la cave, en arrière. Ils se sont ensuite emparés de trois valises qu'ils ont remplies de marchandises, évaluées en tout à environ $300, qu'ils ont emportées sans que personne n'en eut connaissance. Chose étrange, la famille Barrière, qui loge dans les étages supérieurs, ne s'est aperçu de rien. Le chef Massy a prévenu les détectives de Montréal. On croit que les voleurs ne résident pas à St-Henri.

HOULE EN PRISON

C'est le tour de ses victimes

Les lecteurs de la PRESSE trouveront dans une autre page des renseignements piquants sur le nommé Joseph Houle, accusé d'escroquerie. Il a comparu devant le juge Dugas, ce matin, et a été condamné à deux mois de prison aux travaux forcés.

M. le juge Dugas a dit que, vu qu'une seule accusation, celle d'avoir obtenu une pièce de 50 centins sous de faux prétextes, avait été portée contre Houle, le statut ne lui permettait pas d'imposer une peine plus sévère. On dit, cependant, que les victimes, qui se comptent par centaines, viendront déposer de nouveau contre le prisonnier. Avec une condamnation semblable pour chaque offense, il n'est pas probable que Houle désire continuer le même métier lors de sa libération.

Le détective Arcand a dit à notre reporter ce matin que lorsqu'il a arrêté l'accusé, en compagnie du détective Lafontaine, hier soir, sur la rue Jacques-Cartier, Houle venait de faire consentir une des filles de la maison à se départir de sa chevelure, et à lui payer une commission de $1.

La " Canada-Revue "

L'action des propriétaires de la *Canada-Revue* contre Sa Grandeur Mgr Fabre doit être signifiée aujourd'hui.

Vidanges

Pendant le mois d'avril courant il a été enregistré, au bureau d'hygiène, 49 plaintes contre le service des vidanges. Pendant le mois correspondant l'an dernier il y a eu 51 plaintes. Ces chiffres prouvent que le service se fait aussi bien aujourd'hui, sinon mieux que sous le régime de M. Mann.

Un capias

Pascal Dauria a été arrêté sur capias sur la plainte de N. Campanella, qui le poursuit pour $1000 de dommages. Le défendeur a été admis à caution, les cautionnements étant fournis par MM. James McCrudden et Jerome Tutermoscia, étudiant.

—Tu me retrouveras chez J. H. Galarneau et Cie, 225 rue St Laurent, à 6½ heures. J'y ai affaire pour l'achat d'un chapeau. 149—2

Grave-toi cette adresse dans la mémoire : J. H. Galarneau et Cie, 225 rue St Laurent. 149—2

GRAVE ACCUSATION

Contre un barbier de couleur

DEUX MANDATS D'ARRESTATION

M. Marshall, le secrétaire de la société pour la protection des femmes et des enfants, a fait deux rapports ce matin au juge Dugas, et des mandats ont été lancés pour l'arrestation des coupables. Le premier cas est celui d'une femme du nom de Huotte, demeurant au No 349 rue Cadieux. Son mari, Edouard Huotte, aurait l'habitude de s'enivrer et de la maltraiter. Ils ne sont mariés que depuis quatorze mois. Hier soir, Huotte, après avoir fermé la porte à clef, a battu sa femme de la façon la plus brutale, lui infligeant des blessures très sérieuses à la figure et sur le corps. Les appels au secours de la pauvre femme ont attiré l'attention des voisins qui sont venus à son secours. Le second cas est celui d'un nègre qui exerce le métier de barbier sur la rue Lagauchetière. Son cas est encore plus grave. Il est accusé d'avoir voulu outrager une enfant de 13 ans, la fille d'un de ses voisins.

LES INCINERATEURS

Celui de Mann et celui de Manlove

Pendant la nuit dernière l'incinérateur réparé de M. Mann a été remis en activité et a crémé une quantité considérable de déchets. Il est impossible de dire aujourd'hui si la machine est acceptable pour les autorités sanitaires. Les expériences ne font que commencer.

M. Jos. X. Perreault a vu le maire ce matin et a conversé avec lui sur les incinérateurs. Il dit que le comité d'hygiène s'est mépris sur les qualités de l'incinérateur Manlove, s'il est sous l'impression que cette machine ne peut pas fonctionner, en se servant des déchets même comme combustible d'alimentation. L'incinérateur Manlove ne coûte pas $40,000, on peut s'en procurer pour $7,000.

LES COMMANDANTS

Et le drapeau du duc

Ce matin le maire a reçu plusieurs commandants du district militaire de Montréal pour leur demander leurs suggestions au sujet du concours pour le drapeau du duc de Connaught. Il a été question de fixer la date du concours au 24 mai. Mais comme il doit y avoir ce jour-là une grande parade des volontaires, il fallait songer à un autre jour. Rien n'a été décidé. Les commandants se réuniront mardi prochain et fixeront la date définitive.

A NEW-YORK

LA PARADE DANS LES RUES

NEW-YORK, 28—C'est ce matin, à 10 heures, que les détachements des équipages des navires qui ont pris part à la revue navale hier devaient se réunir dans la 4e rue. De tous côtés, et surtout dans Broadway, les curieux ont élevé des estrades ou cherché à se placer de façon à bien voir le défilé. Les balcons, les fenêtres, les toits, les endroits élevés sont garnis de spectateurs. Le gouverneur Flower venait en tête de la procession, suivi par différents groupes de l'armée des Etats-Unis, et les amiraux en voiture.

Derrière ceux-ci venaient les marins et soldats de marine américains précédés d'une musique. Les marins et les soldats de marine des vaisseaux étrangers venaient ensuite. Les marins anglais étaient précédés de la musique du " Blake. " Derrière ceux-ci venaient les marins argentins au nombre de cent environ. Les marins russes étaient au nombre de 350 et 15 officiers précédés de la musique du ' Rynda. "

Les Hollandais venaient ensuite, au nombre de 70 environ. Les marins français, formant un total de 300 hommes, précédés de la musique de l'" Aréthuse, " suivaient. Derrière eux venaient 120 matelots allemands, précédés de leur musique et ensuite les marins italiens avec leur musique.

Les navires espagnols n'ont pas envoyé de détachement. Chaque troupe de marins avait un drapeau de son pays. La foule les reconnaissait à cet emblème et les acclamait à leur passage. La garde nationale de l'Etat de New-York suivait derrière les marins, ainsi que d'autres détachements de différents corps des Etats-Unis.

Après la parade, le gouverneur Flower et le maire Gilroy ont reçu les amiraux et leurs officiers dans la salle des gouverneurs de l'hôtel de ville.

Les officiers supérieurs étrangers ont été ensuite invités à un goûter à l'hôtel de ville. Les officiers subalternes ont été invités à une fête au Waldorf.

La milice s'est ensuite débandée et les marins sont retournés à leurs navires.

Le temps a été très beau pendant le défilé et tout s'est passé de la manière la plus satisfaisante.

M. GLADSTONE

Et le coup de revolver

LONDRES, 28—L'attention du public est encore tournée du côté du prétendu attentat commis contre M. Gladstone. L'accusé, William Townsend, dit que son revolver est parti par accident. Ce qui donne une grande apparence de vraisemblance à l'attentat, ce sont les notes qu'on a trouvées dans la poche du prisonnier, sur lesquelles on lit qu'il serait justifiable de tuer M. Gladstone, d'après les discours des chefs unionistes. Townsend était parti de Sheffield samedi, sans prévenir sa femme. Celle-ci dit que son mari est sujet à des hallucinations et qu'il s'absente souvent pour plusieurs jours sans qu'elle sache où il est allé.

Parc Sohmer

Dimanche, 30 avril, après-midi, 3 hrs; soir, 8 hrs.

Mlle Hunter, cantatrice ; E. Price et artistes. Programme varié par la bande. 149—2

—Ne vous laissez pas aller au désespoir parce que votre bronchite a résisté à tout traitement jusqu'ici. Essayez maintenant le *Baume Rhumal* et la guérison ne se fera pas attendre. 149—2

—Le chapeau mou américain fait fureur. Hâte-toi d'en acheter un chez J. H. Galarneau et Cie, 225 rue St Laurent. 149—2

John L. Sullivan

Le fameux pugiliste—champion du monde entier durant 12 ans et qui le sera de nouveau sous peu—viendra à Montréal avec sa compagnie, composée de 25 acteurs, et donnera une semaine de représentations au Parc Sohmer, commençant lundi prochain, le 1er mai. Les prix ne seront que de 25 cents et les sièges de la galerie 25 cents extra. Il paraît que John L. Sullivan est superbe dans son rôle, et sa partie de boxe qui termine le drame est très émouvante. 147—4

Economie

Les personnes qui veulent économiser leur argent, acnètent leurs meubles chez F. Lapointe, 1551 rue Ste Catherine, ouvert tous les soirs jusqu'à 10 heures. 138—jno

Naissances

BAILLARGE—A St Henri de Montréal, le 25 courant, l'épouse de Euclide Baillargé, un fils.

Farrain, Dr S. McDuff ; marraine, Mlle Marie Louise Denis, de St Hyacinthe. 147—3

BROSSEAU—A Ste Cunégonde, le 26 courant, l'épouse de M. N. Brosseau, de la maison Thibaudeau et Frère, deux fils.

HUOT—En cette ville, le 21 courant, au No 151 rue St Laurent, l'épouse de Jules Huot, marchand, une fille.

THURSTON—En cette ville, le 27 courant, l'épouse de Charles E. Thurston, une fille

BOUGIE—En cette ville, le 28 courant, 651 Dorchester, Madame Frank Bougie, un fils.

Décès

SALVAS—Le 26 courant, Nora Salvas, âgée de 17 ans, 9 mois et 29 jours, fille de feu Antoine Salvas et belle-sœur du servent Wm. Lagret. Les funérailles auront lieu samedi matin. Le convoi funèbre partira de la demeure de foncle de la défunte, O. Salvas, 23 Carré Chaboillez, à 7½ hrs a. m., pour se rendre à l'Evêché et de la au Cimetière de la Côte des Neiges.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 2

BARBEAU—A Laprairie, le 27 courant, à l'âge de 57 ans, 1 mois et 2 jours, Mathilde Lamarre, épouse de J. B. Barbeau, cultivateur. Les funérailles auront lieu à Laprairie, le 29 courant, à 8½ heures, pour se rendre à l'Eglise paroissiale lieu de la sepulture.

Parents et amis sont priés d'y assister. 2

MEDIGME—Le 26 courant, à l'âge de 78 ans et 4 mois, J.-Bte Médigme. Les funérailles ont eu lieu ce matin à Laprairie.

DUGAS—En cette ville, le 27 courant, à l'âge de 5 ans, Marie Delphine Eugénie, enfant bien-aimée de Léon François de Sales Dugas, de la Cour de Circuit. Les funérailles auront lieu demain, le 29 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 171½ rue St André à 2½ hrs p.m. pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sepulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARCHAND—A St Jérôme, le 25 courant, Antonia, fille bien-aimée de M. Ed. Marchand. Les funérailles auront lieu samedi à St Jérôme.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON—A Ste Rose, le 27 courant, à l'âge de 55 ans, 2 mois et 2 jours, Louis Gagnon, marchand. Les funérailles auront lieu le 1er mai prochain. Le convoi funèbre partira de la demeure du défunt à Ste Rose à 8½ heures a.m., pour se rendre à l'église paroissiale et de la au lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 2

Services anniversaires

Un service anniversaire sera chanté à l'église St Joseph, rue Richmond, mardi, le 2 mai, à 7 heures a.m., pour le repos de l'âme de feue Amanda Achin, épouse de Joseph Leger.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 2

—AVIS—

Madame Marie Barbour est priée de se présenter au No 546 rue Dorchester, pour affaire personnelle. 149—1

NOUVEAUX CANDELABRES

Un assortiment de beaux Candelabres en cuivre poli ; Candelabres populaires à des prix populaires, **$3.00 a $7.50.** Vous épargnerez beaucoup en achetant maintenant.

Magasin de Lampes de Cole, 1792 Rue Notre-Dame. 149—1

Nouvelle Boutique de Plombier-Couvreur

342 RUE ST-LAURENT

149—jno JOS. LEDUC.

ON DEMANDE une servante pour deux personnes et un bebé. On passe l'été à la campagne. S'adresser 463 rue St Adré. 149—3

ON DEMANDE un monteur pour ouvrage simple à couture (turns) chez J. J. Pellerin et Fils, 985 rue Notre-Dame. 149—4

UNE petite famille sans enfants, demande une bonne servante générale, 85 rue Ste Elizabeth. 149—1

ON DEMANDE une servante générale pour une personne, 1881 Ste Catherine. 149—2

ON DEMANDE un jeune homme pour prendre soin des chevaux et pour les livraisons. S'adresser à A. Lespérance, 47½ rue Bleury. 149—2

ON DEMANDE immédiatement des commis d'expérience dans la marchandise sèche, parlant les deux langues, aussi des apprenties modistes de chapeaux, s'adresser avec références 2300 Notre-Dame. 149—3

ON DEMANDE des peintres de maisons immediatement. S'adresser au No 1378 rue Ste Catherine. 149—3

ON DEMANDE une fille de salle et de chambre, 2345 Notre-Dame. 149—2

ON DEMANDE deux garçons forts comme apprentis, s'adresser 570 rue Craig. 149—1

ON DEMANDE de bonnes blanchisseuses. S'adresser immediatement à la buande rie Caledonian, 620 rue des Seigneurs. 149—2

ON DEMANDE un charpentier, s'adresser 570 rue Craig. 149—1

ON DEMANDE deux bonnes blanchisseuses. Emploi permanent, bons gages, 28 rue Sanguinet. 149—2

ON DEMANDE un garçon de 14 ou 15 ans pour messages et être utile dans le magasin, sachant lire et ecrire. 213 St Paul. 149-3

ON DEMANDE une cuisinière et une fille de chambre bien recommandées, No 145 rue St Paul. Mde Maheu. 149—2

ON DEMANDE un garçon pour apprendre un métier. S'adresser au No 1655 rue Notre-Dame, 2me étage. 149—2

ON DEMANDE un barbier de premiere classe, 1079 St Jacques. J. G. Michelin. 149—1

ON DEMANDE un barbier au No 1009 rue Ontario. 149—1

ON A BESOIN d'un jeune homme comme cocher, parlant anglais, au No 344 rue St Antoine. 149—1

ON DEMANDE immédiatement un bon barbier. 12 avenue McGill College. 149-1

ON DEMANDE immédiatement une bonne servante. S'adresser au No 357 rue Rachel. 149—3

ON DEMANDE des maçons pour la Grande Ligne Station, chemin de fer du Grand Tronc, comte St Jean ; ouvrage pour la saison, $2.25 et $2.50 par jour en montant. S'adresser sur les lieux, Paul Legault. 149-2

ON DEMANDE un garçon pour le département des malles. S'adresser au No 516 rue Craig. 149—2

ON DEMANDE un bon commis d'épicerie (garçon) sachant les deux langues et la tenue des livres, et très bien recommandé, chez J. J. Auclair & Cie, 236 rue Lagauchetière. 149—2

ON DEMANDE des compositeurs chez C. O. Beauchemin & fils, 26 rue Saint Gabriel. 149—1

ON DEMANDE des monteurs et pointeurs dans les souliers en drap et en tapis et une fille pour travailler les empeignes. Way et Frère, No 1376 rue Notre-Dame. 149—1

PERDU—Une médaille portant le nom du propriétaire " Sherbrooke. " Retournez à la Phœnix Ins. Co. of Hartford, No 114 rue St Jacques, et recevez récompense. 149—1

PERDU, à partir de la rue Dufferin jusqu'à la rue Wolfe, un porte-monnaie contenant 12 ou 13 piastres. Une récompense sera donnée à celui qui le rapportera 487 rue Wolfe. 149—1

SITUATION DEMANDEE—Un commis ayant 6 ans d'expérience dans une epicerie et pouvant fournir de bonnes références. S'adresser au No 1247 Ste Catherine. 149-3

PERDU ce matin, une passe de chemin de fer pour St Lambert, portant le nom de M. A. Gingras. Prière de renvoyer à poste restante, St Henri, Montréal. 149—1

UN TAILLEUR, (coupeur) voulant changer de place demande place, apand avec lui bonne clientèle, salaire $15. S'adresser par lettre " Tailleur, " LA PRESSE. 149—2

UN CUISINIER bien recommandé ayant 20 ans d'expérience demande place. S'adresser par lettre M. F., LA PRESSE. 149—3

—L'Institut Gilkerson déménagera le 1er Mai au coin des rues Prince Arthur et St Urbain. 149—1

NOUVELLES ANNONCES

ARRIVEES TROP TARD POUR ETRE CLASSIFIEES

A LOUER—Chambre garnie de devant au No 67 rue Dubord. 149—2

A LOUER—Une maison de première classe en pierre, sur la rue Hutchison, près de la rue Prince Arthur ; toutes les améliorations modernes. S'adresser à John P. Whelan, 31 rue Dorchester. 149—3

A LOUER—Haut de maison, cinq grandes chambres, bien éclairées, 5ni première classe, près du carré Vigor, 13 Vitré. 149-2

A LOUER—De magnifiques chambres à louer pour le 1er mai, au coin des rues Ste Catherine et Notre-Dame de Lourdes. S'adresser 203 St Urbain. 149—2

A LOUER—Logement confortable sur la rue Notre-Dame, contenant 4 chambres, passage et W. c., nouvellement peinture, chaud ; possession immediate. S'adresser 2300 rue Notre-Dame. 149—2

A LOUER, plusieurs logements, grands et petits. S'adresser 56 Fortier. 149—6

A LOUER—Un joli cottage neuf contenant 9 appartements, dans le village de Ste Thérèse, à 2 minutes de la gare du C.P.R. A louer pour l'été ou pour l'année entière. Huit trains font le trajet chaque jour entre Ste Thérèse et Montreal. F. Naubert et Fils, 1908 Notre-Dame. Tel. Bell 511. 149—2

A VENDRE—Un matériel d'imprimerie, comprenant presses, couteau à papier, rangs, coffre-fort, etc. Le tout sera vendu en lots tel qu'on l'exigera. Se presenter au No 317 rue St Jacques, 4ème supérieur. 149—1

A VENDRE—Meubles ou express presque neuf, d'un entrepreneur, à moins que la moitié du prix coûtant ; on n'en a plus besoin. 95 avenue Mont-Royal. 149—3

A VENDRE à bon marché, sept miroirs pour fenêtres. Se presenter au No 1649 rue Notre-Dame. 149—2

A VENDRE, au No 100 rue Ste Famille, un piano et un ameublement de chambre. 149—6

A VENDRE, magnifique maison de campagne, à St Vincent de Paul, se trouvant dans un des plus beaux sites de la place, ayant 8 appartements, avec remise, etc. S'adresser à St Vincent de Paul, M. Alph. Dequoy. 149—1

A VENDRE—6 pianos à $50 chaque, à $2 par mois, par Stodard-Mead, McCullum, Townsend, Mundy et Petick, etc. C. W. Lindsay, 2270 rue Ste Catherine. 149—2

A VENDRE—Pianos droits à 7 octaves, de $99 à $200, à $3, $4, $5 et $5 par mois. Fabricants bien connus. C. W. Lindsay, 2270 rue Ste Catherine. 149—2

A VENDRE — Pianos droits Heintzman, ayant peu servi (qui ont été loués), à prix réduits et à conditions faciles. C. W. Lindsay, 2270 rue Ste Catherine. 149—2

A VENDRE—Deux pianos droits Emerson, $225 et $200 comptant ou $8 par mois ; 7 octaves, améliorations modernes. C. W. Lindsay, 2270 rue Ste Catherine. 149—2

A VENDRE — Cinq grands pianos par Decker Frères, Heintzman et Cie et Rosenkranz, $200 a $700. Conditions pour convenir. C. W. Lindsay, 2270 rue Ste Catherine. 149—2

A VENDRE—Deux orgues de fabricants américains et canadiens. Prix depuis $25 en montant. Conditions argent comptant ou $2, $3 et $4 par mois. C. W. Lindsay, 2270 rue Ste Catherine. 149—2

A VENDRE 12 pianos carrés Heintzman et Co. Prix $200, $225 ; conditions $5 comptant et $5 par mois jusqu'à ce qu'ils soit payé. 7½ octaves et toutes les améliorations modernes, 2270 rue Ste-Catherine. 149—2

A VENDRE 2 pianos carrés Chickering et fils, $125, $200 ; payable $5 par mois ; 7 octaves, amelioration modernes, C. W. Lindsay, 2270 rue Ste-Catherine. 149—2

A VENDRE pianos droit Steinway et fils ; $400 à $8 par mois ; 7½ octaves, 3 pedales, et toutes les améliorations modernes. C. W. Lindsay, 2270 rue Ste-Catherine. 149—2

A VENDRE—Nouveaux orgues par Mason et Hamelin, de Boston, et Doherty de Clinton, en boîtes convenables pour maisons et églises. Prix depuis $50 en montant ; conditions comptant ou par paiements mensuels de $3, $4, $5, $6, $7. C. W. Lindsay, 2270 rue Ste Catherine. Vieux orgues acceptés en déductions de paiements pour des neufs. Ouvert le soir durant ce mois. 149—2

A VENDRE—Piano droits, neufs, par les principaux fabricants américains et canadiens. (Nous ne tenons pas de pianos avec des noms d'emprunt). Prix appropriés à la qualité. Conditions arrangées pour vous convenir. C. W. Lindsay, 2270 rue Ste Catherine. Vieux instruments acceptés en déduction de paiements. Ouvert tous les soirs jusqu'au 1 mai. 149—2

A VENDRE—Plusieurs pianos droits, $40 à $60, à $2 par mois. Convenables pour les commençants. C. W. Lindsay, 2270 rue Ste Catherine. 149—2

A VENDRE—Matériel de lumière électrique pour magasin de détail, 14 lumières. S'adresser au No 1649 rue Notre-Dame. 149—2

A VENDRE — Magnifique cloison vitrée pour bureau. S'adresser à 777 Notre-Dame. 149—4

A VENDRE—Stores à rouleaux, équivalant à des neufs. S'adresser au No 1649 rue Notre-Dame. 149—2

A VENDRE, bicycles avec bandages pneumatiques et coussinés, payables par versements, assortiment complet de lampes, cloches, trompettes, etc. Ouvert le soir. James M. Smith & Cie, importateurs et marchands de bicycles, 431 rue Ste Catherine. 149—1

A VENDRE, par millions, rognures de bois sechees au four pour allumer le poêle, etc., $2 ; Erable coupée, $2.50 ; epinette rouge en blocs, $1.75 ; blocs de moulins, $1.50 le voyage, livré dans une partie quelconque de la ville. J. C. Macdiarmid et Cie, coin des rues St Jacques et Guy. 149—jnos

AUX NAVIGATEURS—M. CYRILLE LAFORTUNE, le courtier bien connu de tous les navigateurs, a quitté son bureau d'affaires, No 286 rue Common, pour le reouvrir à l'hôtel populaire tenu par M. Narcisse Robillard, coin des rues des Sœurs Grises et Common. Tout sera prêt pour l'ouverture de la navigation. M. Lafortune espère que ses amis continueront à l'honorer de leur patronage. 149—2

CHAMBRES A LOUER—Meublées ou non meublées, situées rue St Hubert, entre Dorchester et Ste Catherine. F. Naubert et Fils, 1908 Notre-Dame. Tel. Bell 511. 149—2

ECURIE A LOUER (3 places), rue Saint Hubert, près Ontario. S'adresser à "A. B." LA PRESSE. 149—2

LE SCOUSSIGNE demande la permission d'ouvrir un etal privé de boucher au No 1 rue Milton. 149—1 D. HAMMOND.

LIVRES de seconde main achetés au No 253 rue St Laurent 149—3

MODISTES, apprenties et une bonne servante demandées chez Madame Houde, 1655 Ste Catherine. 149—2

ON DEMANDE des apprenties odistes, 17 rue des Allemands. 149—1

ON DEMANDE une servante au No 10 Carré St Louis (Albina). 149—3

ON DEMANDE un jeune homme avec expérience pour avoir soin d'un cheval. S'adresser 177 rue McGill. 149—2

ON DEMANDE, au No 2360 Notre-Dame, un garçon pour prendre soin d'un cheval et d'une vache. 149—1

ON DEMANDE un colporteur pour la vente des biscuits et une fille de comptoir. S'adresser, avec référence, 4 rue Bonsecours. 149—3

ON DEMANDE au No 26 rue Ste Famille, une personne anglaise ou française pour faire la cuisine. Bons gages. On garde un garçon. 149—2

ON DEMANDE une servante bien recommandée. No 631A Dorchester, vis-à-vis le carré Dufferin. 149—2

ON DEMANDE des menuisiers, 27½ rue St Alexandre. 149—2

ON DEMANDE un bon poseur de Tapis. Aussi des couturières d'expérience dans les tapis. S'adresser chez J. O. Bedard, 222 rue St Laurent. 149—2

ON DEMANDE un bon cuisinier et un jeune homme pour la cuisine chez J. A. Dupuis, 1175 rue Ste Catherine. 149—2

ON DEMANDE des agents actifs pour le département